



GROUPE KEOLIS S.A.S.
RAPPORT FINANCIER 2020

Sommaire

Rapport de gestion	3
1.1 Rapport de gestion de la Présidente du Directoire sur les comptes consolidés et sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020	4
États financiers consolidés au 31 décembre 2020	11
2.1 Chiffres clés du Groupe	12
2.2 États financiers consolidés	13
2.3 Notes annexes aux états financiers consolidés	18
2.4 Rapport des Commissaires au comptes sur les comptes consolidés	70
Comptes annuels	73
3.1 États financiers au 31 décembre 2020	74
3.2 Annexe	78
3.3 Rapport des Commissaires au comptes sur les comptes annuels	92

GROUPE KEOLIS S.A.S.

Société par Actions Simplifiée au capital de 237 888 901,80 €

Siège social : 20-22 rue Le Peletier, 75009 Paris

494 321 276 RCS PARIS

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 5 mai 2021

GROUPE KEOLIS S.A.S. RAPPORT FINANCIER 2020

300
AOM
partenaires

16
pays

68 500
collaborateurs

1

RAPPORT DE GESTION

1.1	RAPPORT DE GESTION DE LA PRÉSIDENTE DU DIRECTOIRE SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS ET SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020	4		
1.1.1	ACTIVITÉ	4	1.1.3	ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR 9
1.1.1.1	Activité commerciale et développement	4	1.1.4	ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 9
1.1.1.2	Acquisitions et prises de participations	5	1.1.5	GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE 9
1.1.1.3	Situation financière de la Société	5	1.1.5.1	Composition du Conseil de Surveillance 9
1.1.1.4	Principaux risques et incertitudes	5	1.1.5.2	Comités internes du Conseil de Surveillance 9
1.1.1.5	Résultats du Groupe	5	1.1.5.3	Directoire et Présidence de la Société 9
1.1.2	COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ET LES RÉSULTATS	6	1.1.5.4	Capital et actionariat 9
1.1.2.1	Comptes consolidés	6	1.1.6	PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS SOUMISES AU VOTE DES ASSOCIÉS 10
1.1.2.2	Comptes sociaux	6	1.1.6.1	Proposition d'affectation du résultat 10
1.1.2.3	Filiales et participations	6	1.1.6.2	Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce 10
1.1.2.4	Franchissements de seuils et prises de contrôle	6		Annexe 10
1.1.2.5	Activités en matière de recherche et de développement	7		
1.1.2.6	Information sur les délais de paiement des fournisseurs et clients	8		
1.1.2.7	Information sur les établissements secondaires	8		
1.1.2.8	Information sur les prêts accordés à d'autres entreprises (article L. 511-6 3 bis du Code monétaire et financier)	8		

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation, conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires, les comptes consolidés et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et de vous rendre compte de l'activité de notre Société et de ses filiales durant cet exercice.

Vos Commissaires aux comptes vous donneront par ailleurs lecture de leurs rapports.

Le présent rapport reprend les différentes informations telles que prévues par la réglementation, ainsi que des informations sur le gouvernement d'entreprise.

1.1 RAPPORT DE GESTION DE LA PRÉSIDENTE DU DIRECTOIRE SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS ET SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

1.1.1 ACTIVITÉ

1.1.1.1 Activité commerciale et développement

France

- Le Groupe a obtenu des renouvellements et gains de nombreux contrats dans les activités urbaines (Dreux, Tarbes-Lourdes, Blois, Châtelleraut notamment) et interurbaines (Hérault, Bas-Rhin, Moselle, Oise, Gard, Pas-de-Calais...), représentant au total un chiffre d'affaires annuel de 170 M€.
- L'année 2020 a été fortement impactée par l'épidémie de COVID-19, qui a frappé directement tous les métiers liés à la mobilité et a nécessité une réactivité permanente pour adapter l'offre de transport, en niveau comme en mode opératoire, en lien avec les autorités organisatrices.
- Le résultat de la France s'est fortement détérioré sur l'ensemble des activités, particulièrement pour les activités non conventionnées avec des autorités organisatrices (tourisme, transport occasionnel, services aéroportuaires...).
- D'importantes négociations contractuelles ont été menées et se poursuivent avec les autorités organisatrices pour atténuer l'impact de cet événement externe imprévisible, notamment sur les recettes de trafic.
- Des plans d'économies très significatifs ont également été réalisés.

EFFIA

- La crise sanitaire impacte fortement l'activité stationnement d'EFFIA, avec une fréquentation horaire quasiment nulle durant le confinement du printemps, suivie d'une reprise modérée avant une rechute lors du reconfinement. La baisse de la fréquentation des TGV par la clientèle d'affaires a un impact significatif sur les recettes des parkings de gare.
- Des mesures d'atténuation ont été recherchées dans des plans d'économie et dans des négociations avec les autorités délégantes pour réduire la part fixe des redevances dues sur trafic.
- L'acquisition de MyPark fin 2019 a produit son effet année pleine en 2020.

International

- Comme en France, la crise du COVID-19 a durement impacté les opérations à l'International, notamment sur les contrats exposés au risque recettes. Les accords négociés avec les autorités organisatrices ainsi que la mise en place de plans d'actions et de restructuration ont néanmoins permis de limiter significativement les impacts défavorables.
- Keolis a obtenu des extensions de contrats pour un total de 700 M€ de chiffre d'affaires annuel : contrats ferroviaires de Washington (Virginia Rail) et de Boston (KCS), contrat de bus en Suède et franchise de métro automatique DLR et du réseau ferroviaire LSER au Royaume-Uni.
- Plusieurs gains de contrats permettent à Keolis de renforcer sa position à l'International, notamment en Australie avec le gain du contrat Adelaïde (ferroviaire : 85 M€ de chiffre d'affaires annuel), au Danemark (ex : gain de contrat de bus dans le Grand Copenhague) et aux États-Unis (notamment en Virginie et en Californie).
- Le gouvernement du Pays de Galles a décidé de reprendre les opérations du réseau Transport for Wales (contrat initial signé en 2018 pour 15 ans, 362 M€ de chiffre d'affaires en 2020) à compter du 7 février 2021. En parallèle, un partenariat d'assistance technique avec KeolisAmey a été signé pour accompagner Transport for Wales dans le développement de ses offres de mobilité.
- Enfin, Keolis a illustré sa volonté de renforcer son expertise en matière de mobilité décarbonée et électrique en déployant une flotte de 246 bus 100 % électriques aux Pays-Bas et une flotte de 138 bus 100 % décarbonés en Norvège. Keolis opère désormais la plus large flotte de bus électriques d'Europe.

Nouvelles Mobilités

- En 2020, la volonté d'innover de Keolis s'est également exprimée en matière de mobilité autonome. Le Groupe a franchi une nouvelle étape avec la mise en circulation de notre première navette sans opérateur à bord, à Châteauroux, au sein du Centre National de Tir Sportif.

1.1.1.2 Acquisitions et prises de participations

Le Groupe n'a pas réalisé d'acquisition ni pris de participation significative depuis le 1^{er} janvier 2020.

1.1.1.3 Situation financière de la Société

Au 31 décembre 2020, le Groupe présente un endettement financier net de 1 034 M€, constitué principalement d'une ligne crédit syndiquée de 900 M€ à échéance 2025 tirée à hauteur de 600 M€, et de lignes de financement externes mises en place en France et dans divers pays, dont les échéances vont jusqu'en 2032.

Pour gérer le risque de liquidité, le Groupe dispose de lignes de crédits confirmées disponibles pour un montant de 650 M€ au 31 décembre 2020 ainsi que de découverts bancaires, de lignes de financement court terme et de placements liquides quotidiens.

Le Groupe gère le risque de contrepartie bancaire en prenant des engagements exclusivement auprès d'une catégorie de banques « autorisées ». Cette catégorie est définie en fonction du rating des banques et de leur participation au financement du Groupe.

Le Groupe est exposé aux risques des marchés financiers résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissement :

- risque de taux d'intérêt ;
- risque de change ;
- risque de matières premières.

Pour gérer ces expositions, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés standards, liquides et disponibles sur les marchés :

- achats et ventes à terme ;
- swaps ;
- achats d'options ;
- ventes d'options associées à des achats d'options pour constituer des tunnels symétriques ou asymétriques ou des caps spreads.

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt provient de son endettement financier, dont une partie est à taux variable donc exposée à la hausse des taux. L'objectif de gestion est de protéger le résultat financier du Groupe contre la hausse des taux, tout en bénéficiant au maximum de la baisse des taux.

Le Groupe réalise des investissements dans des entités étrangères. Afin de gérer le risque de change induit par ces investissements, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de préserver le cours de change de référence défini pour l'année.

Le Groupe est exposé à un risque de fluctuation du prix du gazole, en partie couvert dans les contrats de délégation signés avec les Autorités Publiques. Sur l'exposition résiduelle, le Groupe met en place une politique de couverture par instruments dérivés dont l'objectif est de limiter la volatilité du résultat du Groupe.

1.1.1.4 Principaux risques et incertitudes

Le Groupe exerce ses activités dans un environnement économique, concurrentiel et technique en constante évolution. L'identification, l'anticipation et la recherche de la maîtrise des risques sont au cœur de ses préoccupations.

Son implantation géographique, sa position de leader et de référent sur les différents modes de transports, ainsi que la nature du métier de transport de personnes exposent le Groupe à des risques tant intrinsèques qu'exogènes.

- Les risques de pérennité se matérialisent par des événements soudains et graves, qui portent atteinte à la continuité de l'activité, ainsi que potentiellement à l'image et la crédibilité du Groupe. Il peut s'agir d'un accident majeur de personnes, d'un acte terroriste ou d'une intrusion informatique étendue.

- Les risques de performance menacent les résultats de l'entreprise. Ils relèvent d'une logique de pilotage, comme notamment le non-gain des contrats prioritaires à l'International, la maîtrise insuffisante de la complexité des opérations ferroviaires, les difficultés de recrutement sur les métiers de production et la non-conformité aux obligations réglementaires, comme la prévention de la corruption.

- Les risques de transformation menacent l'avenir de l'entreprise et demandent une adaptation profonde et rapide. L'exploitation déficiente des données, l'arrivée de nouveaux entrants avec un modèle disruptif ou le retard dans la transition énergétique illustrent les risques de cette nature.

L'année 2020 aura été marquée par des crises multiples, qu'elles soient de nature sanitaire, économique ou même climatique.

En particulier, la pandémie liée au COVID-19 a brutalement, et peut-être durablement, impacté la vie de la quasi-totalité des habitants de notre planète. De plus, les bouleversements climatiques mais aussi les attaques des cyber-terroristes font encore plus partie de notre quotidien.

1.1.1.5 Résultats du Groupe

La pandémie de COVID-19 a fortement impacté les métiers de la mobilité dans la majorité des pays où est présent Keolis, au gré des mesures de confinement ou de restriction des déplacements, avec de fortes baisses subies en termes de fréquentation et d'offre de services.

Chiffre d'affaires

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires récurrent du Groupe pour l'année 2020 s'élève à 6 087,8 M€, en recul de - 491,5 M€, soit - 7,5 % par rapport à 2019.

L'effet change est défavorable de - 35,0 M€, notamment sur le dollar australien, le dollar américain et la livre sterling.

L'effet technique est négatif de - 3,5 M€ et correspond aux impacts IFRIC 12.

L'effet périmètre est favorable à hauteur de + 74,7 M€ dont + 65,3 M€ en France (effet année pleine de l'acquisition de CarPostal) et + 9,4 M€ chez EFFIA (effet année pleine de l'acquisition de My Park).

L'effet portefeuille des contrats gagnés/perdus s'élève à - 102,2 M€ dont principalement - 52,9 M€ en France (pertes d'Angers - 33,6 M€ et de Brest - 25,4 M€) et - 49,7 M€ à l'International avec notamment, pour KTA aux États Unis, la cessation de l'activité de taxi - 29,6 M€ et la fin des contrats LV Microtransit et Concord, en Australie - 15,9 M€ (perte de contrats en Australie du Sud).

Les contrats existants sont en recul de - 425,2 M€, fortement impactés par la crise sanitaire du COVID-19, dont - 295,8 M€ en France (principalement en Territoires - 130,2 M€, Grands Réseaux - 73,0 M€, Ile-de-France - 50,3 M€, Grands Urbains - 34,3 M€) et - 58,6 M€ à l'International (principalement en Belgique - 41,1 M€) et - 56,6 M€ chez EFFIA.

L'organique y compris portefeuille du chiffre d'affaires représente - 527,4 M€ soit - 8,0 %.

EBIT K

Le violent impact de la crise sanitaire du COVID-19 a pu être en partie amorti par une action coordonnée et volontariste déclinée notamment dans des plans d'économies générales, de mobilisation des dispositifs d'aide publique et de renégociations contractuelles. L'EBIT K récurrent consolidé s'établit à - 43,0 M€, soit une baisse de - 191,7 M€ soit - 128,9 % par rapport à 2019.

L'effet change est légèrement favorable à + 0,8 M€ du fait de la couronne suédoise principalement.

L'effet technique est favorable à + 5,5 M€ liés au retraitement IFRS 16 principalement en Suède (+ 3,1M€) et en Allemagne (+ 2,2M€).

L'effet périmètre améliore l'EBIT K récurrent de + 1,3 M€, correspondant à l'effet année pleine de l'acquisition MyPark chez EFFIA.

L'effet portefeuille des contrats gagnés/perdus s'élève à - 8,5 M€ dont - 5,2 M€ à l'International (dont la Norvège - 1,6 M€ en raison des coûts de mobilisation du démarrage de Bergen Bus et KTA aux États-Unis - 2,0 M€) et - 3,2 M€ en France (dont - 3,3 M€ sur les Grands Urbains).

Les contrats existants sont fortement impactés par le COVID-19 et reculent de - 190,8 M€ dont - 74,5 M€ en France (principalement - 37,6 M€ dans les Grands Réseaux, - 15,8 M€ dans les Grands Urbains, - 10,6 M€ dans les Territoires), - 37,3 M€ pour EFFIA, - 78,1 M€ à l'International (avec des résultats contrastés par zones : impact significatif du COVID-19 sur les zones exposées au risque recette dont l'Australie - 27,1 M€ notamment avec Yarra Trams, et le UK - 30,4 M€ avec Wales & Borders) ou à l'importance des activités occasionnelles et touristiques (notamment en Belgique pour - 21,0 M€), difficultés opérationnelles en Allemagne - 17,3 M€, compensés partiellement par la bonne performance de la Suède (+ 15,5 M€, tirée par les volumes et la productivité) et de l'Amérique du Nord + 9,2 M€ (extension favorable du contrat KCS).

Résultat net part du Groupe

Le résultat opérationnel récurrent s'élève à - 23,5 M€, en baisse de - 113,5 % par rapport à 2019.

Le résultat net (part du Groupe) atteint - 464,4 M€ contre - 71,9 M€ en 2019. Le passage entre le résultat opérationnel récurrent et le résultat net (part du Groupe) s'explique d'une part, par des éléments non récurrents représentant - 362,9 M€ dont principalement les provisions pour contrats onéreux en Allemagne pour - 108,3 M€, aux Pays-Bas pour - 12,6M€, les coûts de sortie de Wales & Borders pour - 25,7 M€ et les dépréciations d'actifs incorporels pour - 134,5 M€ (essentiellement liées à la sortie du contrat Wales & Borders ainsi qu'à la révision des trajectoires de certains pays sous l'effet du COVID-19 ayant notamment conduit à la dépréciation du goodwill Canada pour - 16,9 M€ et à la dépréciation des incorporels de la Belgique pour - 9,9 M€), les coûts de restructuration de l'activité aéroportuaire en Ile-de-France pour - 37,2 M€ et enfin à l'amortissement des droits contractuels pour - 25,9 M€.

D'autre part, le résultat financier impacte également le résultat à hauteur de - 86,5 M€ et les charges d'impôts pour - 17,5 M€. Les entreprises associées contribuent au résultat à hauteur de 11,2 M€.

Dette nette

Le Free Cash-Flow 2020 s'élève à 96 M€. Hors acquisition, il s'élève à + 92,9 M€ soit une amélioration de 82,6 M€ par rapport au 31/12/2019, essentiellement due à une variation du BFR de + 230,5 M€, une économie de capex de 35 M€ qui compense la baisse du résultat opérationnel.

La dette nette ressort à 1 034,4 M€ à fin 2020 contre 1 120,8 M€ à fin 2019. La baisse est expliquée par la variation du Free Cash-Flow.

1.1.2 COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ET LES RÉSULTATS

1.1.2.1 Comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne.

Les produits des activités ordinaires ressortent à 6 110,8 M€.

Après prise en compte de l'ensemble des coûts d'exploitation, le résultat opérationnel après participations mises en équivalence s'établit à - 375,2 M€.

Le résultat net part du Groupe est une perte de 464,4 M€ pour l'exercice social clos le 31 décembre 2020.

1.1.2.2 Comptes sociaux

Le résultat d'exploitation est de - 6 969 K€.
Le résultat financier s'établit à - 40 221 K€.

Après constatation d'un résultat exceptionnel de 130 K€ et d'un produit d'impôt sur les sociétés de 17 263 K€ lié aux gains d'intégration fiscale, les comptes sociaux de GROUPE KEOLIS S.A.S. se soldent par une perte de 29 797 K€.

1.1.2.3 Filiales et participations

Le tableau annexé à notre bilan vous donne toutes les informations requises concernant l'activité des filiales et participations de notre Société.

1.1.2.4 Franchisements de seuils et prises de contrôle

Au cours de l'exercice 2020, la Société GROUPE KEOLIS S.A.S n'a acquis ou pris le contrôle d'aucune société.

Dans le même temps Keolis S.A, filiale de GROUPE KEOLIS S.A.S, a acquis ou pris le contrôle des sociétés suivantes :

Acquisitions de sociétés en France/Prises de participations

Dénomination	Date	Pourcentage
Cykleo	30/11/2020	100 % (reclassement de titres détenus par EFFIA S.A.S.)

Constitutions de sociétés en France

Dénomination	Date	Pourcentage
KLP 50	18/12/2020	100 %
KLP 51	18/12/2020	100 %
KLP 52	18/12/2020	100 %
KLP 53	18/12/2020	100 %
KLP 54	18/12/2020	100 %
KLP 55	18/12/2020	100 %
KLP 56	18/12/2020	100 %
KLP 57	18/12/2020	100 %
KLP 58	18/12/2020	100 %
KLP 59	18/12/2020	100 %

Constitutions de sociétés à l'International

Dénomination	Date	Pourcentage
Keolis Downer South Australia Pty Ltd	15/09/20	51 %
Keolis Downer Adelaide Pty Ltd	15/09/20	51 %
KA Wales Consulting Limited	17/12/20	64 %
TfW Innovation Services Limited	17/12/20	31 %

Dans le même temps, EFFIA S.A.S et Keomotion n'ont acquis, pris le contrôle ou constitué aucune société.

1.1.2.5 Activités en matière de recherche et de développement

La Société n'a pas d'activité en matière de recherche et développement.

1.1.2.6 Information sur les délais de paiement des fournisseurs et clients

Conformément aux dispositions des articles L 441-6-1 et D 441-4 du Code du commerce, nous vous précisons la décomposition, à la clôture du dernier exercice, du solde des dettes à l'égard de nos fournisseurs et de nos clients par date d'échéance :

Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice

(en milliers d'euros)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	1					
Montant total des factures concernées (TTC)	47					
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	0,6 %					
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues (HT)						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal)						
Délai de paiement utilisé pour le calcul des retards de paiement	<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels <input type="checkbox"/> Délais légaux					

Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice

(en milliers d'euros)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	4					22
Montant total des factures concernées (HT)	403	326	29	12	432	799
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice						
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice	3,82 %	3,09 %	0,28 %	0,11 %	4,09 %	7,58 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues (HT)						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal)						
Délai de paiement utilisé pour le calcul des retards de paiement	<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels <input type="checkbox"/> Délais légaux					

1.1.2.7 Information sur les établissements secondaires

Pour répondre aux prescriptions de l'article L. 232-1 II du Code de commerce, nous vous précisons que la Société n'a pas d'établissement secondaire.

1.1.2.8 Information sur les prêts accordés à d'autres entreprises (article L. 511-6 3 bis du Code monétaire et financier)

L'article L. 511-6 du Code monétaire et financier prescrit de fournir une information sur les prêts consentis à des entreprises économiquement liées au sens de l'article R. 511-2-1-1 du Code monétaire et financier. Nous vous précisons que la Société n'a consenti aucun prêt entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 511-6 3 bis du Code monétaire et financier.

1.1.3 ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'année 2021 est marquée par une forte incertitude liée à la situation sanitaire pour toutes les activités du Groupe.

En France, les négociations contractuelles se poursuivront avec les autorités organisatrices pour chercher notamment à intégrer les impacts récurrents sur les recettes liés à la crise COVID-19. Cette année de transition sera marquée par la reprise partielle de l'occasionnel en interurbain, un redressement partiel de la fréquentation sur les Grands Réseaux et Urbains ainsi qu'en Île-de-France. Keolis Santé pourrait bénéficier d'une revalorisation des barèmes de la Sécurité Sociale pour le transport sanitaire. Enfin, l'année 2021 sera plus intense en appels d'offres, particulièrement en Île-de-France dans le contexte de l'ouverture à la concurrence des réseaux Optile.

Le Groupe attend pour EFFIA une reprise progressive de la fréquentation dans les parkings mais dans le contexte toujours difficile de la crise sanitaire. Le rythme de retour de la clientèle d'affaires des TGV sera déterminant sur la performance économique des parcs de gare.

À l'International, l'impact du COVID-19 qui devrait encore être significatif en 2021, fera l'objet de négociations qui continuent à être menées avec les autorités organisatrices. L'année 2021 sera également une année de transition au Pays de Galles avec la reprise des opérations du réseau Transport for Wales par le gouvernement (400 M€ de chiffre d'affaires annuel) soutenu par un partenariat d'assistance technique avec KeolisAmey. Le Groupe attend également des mobilisations de contrats avec le démarrage du contrat d'exploitation-maintenance ferroviaire à Adélaïde en février 2021, des opérations sur le bus au Danemark sur Movia A18 et Odensee en 2021. Enfin, les États-Unis vont bénéficier des gains de contrats sur le bus fin 2020 (en Virginie et en Californie) ainsi que des renouvellements des contrats ferroviaires de Boston (KCS) et de Washington (Virginia Rail).

Le Groupe prévoit un retour à la croissance raisonnable des Nouvelles Mobilités soutenu par un plan de productivité significatif. Des investissements concentrés sur la plateforme d'information voyageurs sont planifiés chez Kisio Digital. Les investissements sur les services « data » seront poursuivis chez Kisio Études & Conseil.

1.1.4 ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Néant.

1.1.5 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1.1.5.1 Composition du Conseil de Surveillance

Au 31 décembre 2020, le Conseil de Surveillance comprenait 9 membres :

- M. Joël Lebreton, membre et Président du Conseil de Surveillance ;
- M. Patrick Bastien, membre du Conseil de Surveillance ;
- M. Patrick Coté, membre du Conseil de Surveillance ;
- M. Alain Krakovitch, membre du Conseil de Surveillance ;
- M. Normand Provost, membre du Conseil de Surveillance ;
- Mme. Claudia Schlossberger, membre du Conseil de Surveillance ;
- M. Jérôme Tolot, membre du Conseil de Surveillance ;
- M. Laurent Trévisani, membre du Conseil de Surveillance ;
- Mme. Nathalie Wright, membre du Conseil de Surveillance.

Selon décision du Conseil de Surveillance en date du 15 janvier 2021, M. Jérôme Tolot a été désigné en qualité de Président du Conseil de Surveillance en remplacement de M. Joël Lebreton, qui a remis à disposition ses mandats de membre et Président du Conseil de Surveillance.

1.1.5.2 Comités internes du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance s'appuie sur cinq comités internes qui préparent les travaux du Conseil :

- le Comité d'Audit et de Déontologie ;
- le Comité des Investissements et de la Stratégie ;
- le Comité des Risques et de la Sécurité ;
- le Comité des Rémunérations et des Ressources Humaines ;
- le Comité des Nouvelles Mobilités.

1.1.5.3 Directoire et Présidence de la Société

Au 31 décembre 2020, le Directoire était composé d'un membre unique.

Mme. Marie-Ange Debon a été désignée en qualité de Présidente du Directoire et Présidente de la Société, selon délibération du Conseil de Surveillance en date du 28 juillet 2020.

1.1.5.4 Capital et actionariat

Au 31 décembre 2020, le capital social est de 237 888 901,80 €. Il est réparti comme suit :

- SNCF Participations : 69,69 %
- CDP-IE : 30 %
- FCPE GROUPE KEOLIS ACTIONNARIAT : 0,20 %
- Autocontrôle : 0,11 %

La participation des salariés au travers du FCPE GROUPE KEOLIS ACTIONNARIAT est donc de 0,20 % du capital.

1.1.6 PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS SOUMISES AU VOTE DES ASSOCIÉS

1.1.6.1 Proposition d'affectation du résultat

Il vous sera proposé d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de la manière suivante :

Perte de l'exercice	(29 796 733,19) €
Affectation à la réserve légale	0 €
Reste	(29 796 733,19) €
Report à nouveau	88 966 198,05 €
Bénéfice distribuable	0 €
Distribution de dividendes	0 €
À reporter à nouveau	59 169 464,86 €

Conformément à la loi, il vous est demandé de prendre acte de ce que le montant du dividende mis en distribution et celui de l'avoir fiscal correspondant au titre des exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende	Montant des revenus distribués éligibles à la réfaction	Montant des revenus distribués non éligibles à la réfaction
	0 €		
2019	Soit 0 € par action	0 €	0 €
	30 602 671,21 €		
2018	Soit 0,17 € par action	0 €	30 602 671,21 €
	30 585 867,05 €		
2017	Soit 0,17 € par action	0 €	30 585 867,05 €

Dépenses non déductibles fiscalement

Nous vous indiquons qu'aucune dépense non déductible fiscalement au sens des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts n'a été engagée au cours de l'exercice écoulé.

1.1.6.2 Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce

Il vous sera donné lecture du rapport des Commissaires au comptes sur les conventions intervenues au cours de l'exercice et autorisées par votre Conseil de Surveillance conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Nous espérons que les propositions qui précèdent recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vont vous être soumises.

La Présidente du Directoire

Annexe

Liste des établissements secondaires

Néant.

2

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2020

2.1	CHIFFRES CLÉS DU GROUPE	12	2.3.4	NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	31
2.2	ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	13	2.3.5	NOTES RELATIVES À L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	35
2.2.1	COMPTE DE RÉSULTAT	13	2.3.6	ENGAGEMENTS HORS ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES	59
2.2.2	ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL	14	2.3.7	LITIGES ET PASSIFS ÉVENTUELS	59
2.2.3	ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	15	2.3.8	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES	59
2.2.4	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	16	2.3.9	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	59
2.2.5	TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	17	2.3.10	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	60
2.3	NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	18	2.4	RAPPORT DES COMMISSAIRES AU COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	70
2.3.1	INFORMATIONS GÉNÉRALES	19			
2.3.2	PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES	19			
2.3.3	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2020	30			

2.1 CHIFFRES CLÉS DU GROUPE

(en millions d'euros)	Note	31/12/2020	31/12/2019
Chiffre d'affaires		6 087,8	6 579,3
Chiffre d'affaires France		2 936,5	3 280,8
Chiffre d'affaires International		3 151,4	3 298,5
Chiffre d'affaires net de sous-traitance		5 918,8	6 386,7
EBITDA récurrent	2.3.4.3	531,9	703,1
EBITDA	2.3.4.3	480,2	672,9
Résultat opérationnel récurrent	2.3.4.2	(23,5)	173,1
Résultat opérationnel avant participations mises en équivalence	2.3.4.2	(386,4)	54,5
Résultat opérationnel après participations mises en équivalence		(375,2)	77,8
Résultat net de l'exercice		(479,1)	(63,9)
Résultat net (part du Groupe)		(464,4)	(71,9)
Capitaux propres consolidés		465,3	942,8
<i>Dont part du Groupe</i>		396,9	864,6
Excédent Brut d'Exploitation		652,0	606,5
Investissements industriels		(242,2)	(297,5)
Endettement financier net (Excédent de trésorerie) ⁽¹⁾		1 034,1	1 120,8

(1) Dans le cas d'une position excédentaire de trésorerie, les chiffres sont présentés entre parenthèses.

2.2 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

2.2.1 COMPTE DE RÉSULTAT

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	31/12/2020	31/12/2019
Chiffre d'affaires		6 087,8	6 579,3
Autres produits liés à l'activité		23,0	35,4
Produits des activités ordinaires		6 110,8	6 614,7
Sous-traitance		(169,1)	(192,6)
Achats consommés et charges externes		(1 886,8)	(2 028,4)
Impôts et taxes		(34,5)	(35,6)
Charges de personnel, intéressement, participation	2.3.4.1	(3 477,0)	(3 646,1)
Autres produits opérationnels		3,6	5,6
Autres charges opérationnelles		(10,4)	(14,3)
Dotations nettes aux provisions sur actifs courants		(4,7)	(0,1)
Dotations nettes aux amortissements et autres provisions		(557,3)	(535,8)
Résultat de cession sur immobilisations récurrent		(4,1)	0,9
Quote-part de reprise de subvention		6,0	4,8
Résultat opérationnel récurrent		(23,5)	173,1
Autres produits non récurrents	2.3.4.2	120,3	23,0
Autres charges non récurrentes	2.3.4.2	(354,9)	(95,3)
Dotation aux amortissements des droits contractuels et autres	2.3.4.2	(132,2)	(44,7)
<i>Dont dépréciations des autres actifs incorporels et goodwill</i>		<i>(107,8)</i>	<i>(10,3)</i>
Résultat de cession des immos non récurrent		3,9	(1,6)
Résultat opérationnel avant participations mises en équivalence	2.3.4.2	(386,4)	54,5
Quote-part du résultat des entreprises associées	2.3.4.4	11,2	23,3
Résultat opérationnel après participations mises en équivalence		(375,2)	77,8
Coût endettement financier net	2.3.4.5	(19,8)	(16,1)
Autres produits financiers	2.3.4.5	36,0	1,1
Autres charges financières	2.3.4.5	(102,7)	(77,1)
Résultat financier		(86,5)	(92,2)
Résultat net avant impôt		(461,7)	(14,4)
Charges d'impôts	2.3.4.6	(17,4)	(49,5)
Résultat net de l'exercice		(479,1)	(63,9)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		-	-
Résultat net consolidé		(479,1)	(63,9)
Part du résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		14,8	(8,0)
Résultat net (part du groupe)		(464,4)	(71,9)

2.2.2 ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net	(479,1)	(63,9)
Gains (pertes) actuariels liés aux régimes de retraites à prestations définies	3,5	59,1
Gains (pertes) latents liés à réévaluation à la juste valeur des titres de participation non consolidés	(3,1)	(0,6)
Impôts sur écarts actuariels des régimes à prestations définies	4,3	(13,8)
Quote-part dans les autres éléments du résultat global non recyclables des entreprises mises en équivalence	3,9	(0,0)
Éléments non recyclables en résultat	8,6	44,6
Écarts de conversion et autres	(6,9)	16,5
Gains (pertes) latents	(2,6)	1,4
<i>Instruments de couverture</i>	(2,6)	1,4
<i>Variation de juste valeur des actifs</i>	0,0	0,0
Impôts sur les éléments recyclables	0,4	0,9
Quote-part dans les autres éléments du résultat global recyclables des entreprises mises en équivalence	(2,2)	1,3
Éléments recyclables en résultat	(11,4)	20,0
Charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres	(3,0)	64,6
Résultat global	(482,1)	0,7
<i>Dont part du Groupe</i>	(467,7)	(8,7)
<i>Dont part des participations ne donnant pas le contrôle</i>	(14,4)	9,3

2.2.3 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	31/12/2020	31/12/2019
Écarts d'acquisition	2.3.5.1	1 107,0	1 324,7
Autres immobilisations incorporelles	2.3.5.2	651,4	590,9
Droits d'utilisation	2.3.5.4	1 471,7	1 561,9
Immobilisations corporelles	2.3.5.3	889,5	953,7
Titres mis en équivalence	2.3.5.5	76,6	72,4
Actifs financiers non courants	2.3.5.6	316,0	143,2
Impôts différés actifs	2.3.4.6	92,3	46,0
Actifs non courants		4 604,5	4 692,7
Stocks et encours	2.3.5.7	148,8	142,6
Créances d'exploitation	2.3.5.8	565,5	731,5
Créances diverses	2.3.5.8	515,2	552,2
Actifs financiers courants	2.3.5.6	12,5	17,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.3.5.9	515,5	382,1
Actifs courants		1 757,4	1 825,6
TOTAL ACTIF		6 361,9	6 518,3

Passif

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	31/12/2020	31/12/2019
Capital social	2.3.5.10	237,9	237,9
Réserves et primes	2.3.5.10	623,4	698,6
Résultat net part du groupe	2.3.5.10	(464,4)	(71,9)
Capitaux propres part du groupe		396,9	864,6
Réserves attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		83,1	70,2
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		(14,8)	8,0
Capitaux propres		465,3	942,8
Provisions pour risques et charges non courantes	2.3.5.14	271,0	167,6
Obligations locatives – non courant	2.3.5.4	1 266,8	1 325,0
Dettes financières non courantes	2.3.5.11	1 431,3	1 198,2
Impôts différés passifs	2.3.4.6	159,4	101,6
Passifs non courants		3 128,5	2 792,4
Provisions pour risques et charges courantes	2.3.5.14	91,2	58,9
Obligations locatives – courant	2.3.5.4	243,7	265,9
Dettes financières courantes	2.3.5.11	163,1	136,9
Trésorerie passive	2.3.5.9	140,9	206,7
Dettes d'exploitation et autres dettes	2.3.5.15	2 129,2	2 114,7
Passifs courants		2 768,1	2 783,1
TOTAL PASSIF		6 361,9	6 518,3

2.2.4 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital		Réserves et autres			Sous-total	Capitaux propres
	Capital social	Réserves	Éléments recyclables en résultat	Autres gains (pertes) latents, nets	Autres gains (pertes) latents, nets, non recyclables en résultat		
			Écarts de conversion	Autres gains (pertes) latents, nets			
Situation au 31 décembre 2018	237,9	837,0	(71,0)	(10,8)	(26,4)	729,0	966,8
Attribuable aux actionnaires de GROUPE KEOLIS S.A.S	237,9	773,3	(71,4)	(8,6)	(26,4)	666,9	904,8
Attribuable aux actionnaires minoritaires des filiales	-	63,7	0,4	(2,2)	0,1	62,0	62,0
Dividendes versés aux actionnaires de GROUPE KEOLIS S.A.S	-	(30,6)	-	-	-	(30,6)	(30,6)
Correction erreur sur déficitaire	-	16,0	-	-	-	16,0	16,0
Extourne d'une écriture historique Australie	-	(2,8)	-	-	-	(2,8)	(2,8)
Reprise de provision sans objet Transpole	-	(1,5)	-	-	-	(1,5)	(1,5)
Autres variations	-	(1,3)	-	-	-	(1,3)	(1,3)
Annulation actions auto détenues GK SAS (PEG)	-	(0,5)	-	-	-	(0,5)	(0,5)
Variation des parts d'intérêts sans prise / perte de contrôle des filiales	-	(9,8)	-	-	-	(9,8)	(9,8)
Autres variations	-	0,2	(0,0)	(0,4)	(0,9)	(1,1)	(1,1)
Opérations attribuables aux actionnaires de GROUPE KEOLIS S.A.S. (A)	-	(30,3)	(0,0)	(0,4)	(0,9)	(31,6)	(31,6)
Dividendes distribués aux actionnaires minoritaires des filiales	-	(5,2)	-	-	-	(5,2)	(5,2)
Augmentation de capital KCS	-	4,3	-	-	-	4,3	4,3
Variation des parts d'intérêts sans prise / perte de contrôle des filiales	-	8,8	-	-	-	8,8	8,8
Autres variations	-	(0,6)	-	(0,2)	(0,1)	(0,9)	(0,9)
Opérations attribuables aux actionnaires minoritaires des filiales (B)	-	7,3	-	(0,2)	(0,1)	7,0	7,0
Résultat net	-	(63,9)	-	-	-	(63,9)	(63,9)
Charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	17,7	2,2	44,6	64,6	64,6
Résultat global (C)	-	(63,9)	17,7	2,2	44,6	0,7	0,7
VARIATIONS DE LA PERIODE (A+B+C)	-	(86,8)	17,7	1,7	43,6	(23,9)	(23,9)
Attribuables aux actionnaires de GROUPE KEOLIS S.A.S	-	(102,2)	16,3	0,9	44,9	(40,1)	(40,1)
Attribuables aux actionnaires minoritaires des filiales	-	15,3	1,4	0,8	(1,3)	16,2	16,2
Situation au 31 décembre 2019	237,9	750,2	(53,2)	(9,1)	17,1	704,9	942,8
Attribuable aux actionnaires de GROUPE KEOLIS S.A.S.	237,9	671,1	(55,1)	(7,7)	18,4	626,7	864,6
Attribuable aux actionnaires minoritaires des filiales	-	79,0	1,9	(1,4)	(1,3)	78,2	78,2
Dividendes versés aux actionnaires de GROUPE KEOLIS S.A.S.	-	(0,1)	-	-	-	(0,1)	(0,1)
Ajustement des reports déficitaires Belgique	-	(1,0)	-	-	-	(1,0)	(1,0)
Extourne d'une écriture historique Australie	-	1,8	-	-	-	1,8	1,8
Ajustement des titres One Park	-	3,9	-	-	-	3,9	3,9
Autres variations	-	(0,2)	-	(0,2)	(0,2)	(0,6)	(0,6)
Opérations attribuables aux actionnaires de GROUPE KEOLIS S.A.S. (A)	-	4,3	-	(0,2)	(0,2)	3,9	3,9
Dividendes distribués aux actionnaires minoritaires des filiales	-	(0,3)	-	-	-	(0,3)	(0,3)
Augmentation de capital souscrite par les actionnaires minoritaires	-	5,9	-	-	-	5,9	5,9
Variation des parts d'intérêts sans prise/perde de contrôle des filiales	-	0,1	-	-	-	0,1	0,1
Extourne d'une écriture historique Australie	-	(0,9)	-	-	-	(0,9)	(0,9)
Autres variations	-	(0,0)	-	1,4	(1,7)	(0,3)	(0,3)
Opérations attribuables aux actionnaires minoritaires des filiales (B)	-	4,8	-	1,4	(1,7)	4,6	4,6
Résultat net	-	(479,1)	-	-	-	(479,1)	(479,1)
Charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	(9,1)	(2,3)	4,5	(6,9)	(6,9)
Résultat global (C)	-	(479,1)	(9,1)	(2,3)	4,5	(486,0)	(486,0)
VARIATIONS DE LA PÉRIODE (A+B+C)	-	(470,0)	(9,1)	1,5	0,2	(477,4)	(477,4)
Attribuables aux actionnaires de GROUPE KEOLIS S.A.S.	-	(460,0)	(7,3)	(0,1)	(0,1)	(467,6)	(467,6)
Attribuables aux actionnaires minoritaires des filiales	-	(9,9)	(1,8)	1,6	0,3	(9,8)	(9,8)
Situation au 31 décembre 2020	237,9	280,3	(62,4)	(7,6)	17,3	227,6	465,3
Attribuable aux actionnaires de GROUPE KEOLIS S.A.S.	237,9	211,1	(62,4)	(7,8)	18,3	159,2	396,9
Attribuable aux actionnaires minoritaires des filiales	-	69,1	0,1	0,2	(0,9)	68,4	68,3

2.2.5 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	31/12/2020	31/12/2019
Résultat opérationnel avant participations mises en équivalence		(386,4)	54,5
Éléments non décaissables		866,6	618,5
EBITDA	2.3.4.3	480,2	672,9
Élimination de provisions sur actifs circulants		(0,8)	3,7
Variation du BFR		203,5	(28,5)
Impôts payés		(30,9)	(41,6)
A) Excédent Brut d'Exploitation		652,0	606,6
Investissements industriels		(242,2)	(297,5)
Cessions des immobilisations corporelles et incorporelles (prix de vente)		10,0	38,2
Subventions d'investissements reçues		45,9	34,2
Variations des actifs financiers de concession (IFRIC 12)		(22,6)	(23,8)
Investissements financiers		(28,5)	(195,5)
Cessions d'actifs financiers		11,6	(0,2)
Trésorerie sur variations de périmètre		0,8	(21,4)
B) Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(225,2)	(466,0)
Disponible après investissement		426,8	140,6
Dividendes versés		(0,2)	(36,1)
Dividendes reçus		7,9	23,8
Variation des capitaux propres (Autres transactions avec les actionnaires)		6,0	4,4
Nouveaux emprunts	2.3.5.11	518,9	314,3
Remboursements d'emprunts	2.3.5.11	(388,9)	(56,5)
Intérêts reçus		1,8	1,6
Intérêts versés		(21,9)	(17,7)
Variation des autres dettes financières	2.3.5.11	(0,4)	0,1
Remboursement des obligations locatives	2.3.5.4	(293,0)	(297,0)
Intérêts financiers nets versés sur obligations locatives	2.3.5.4	(48,5)	(45,3)
Autres		(7,0)	(9,3)
C) Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement		(225,4)	(117,7)
D) Incidence des variations des cours de devises		(2,3)	2,3
VARIATION DE TRÉSORERIE NETTE (A+B+C+D)		199,2	25,2
Trésorerie d'ouverture	2.3.5.9	175,4	150,2
Trésorerie de clôture	2.3.5.9	374,6	175,4
Variation de trésorerie nette		199,2	25,2

2.3 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

2.3.1	INFORMATIONS GÉNÉRALES	19	2.3.5.7	Stocks	41
2.3.2	PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES	19	2.3.5.8	Créances d'exploitation et diverses	42
2.3.2.1	Référentiel comptable	19	2.3.5.9	Trésorerie et équivalents de trésorerie	42
2.3.2.2	Évolution en matière de principes comptables	19	2.3.5.10	Capitaux propres	42
2.3.2.3	Recours à des appréciations du Management dans l'application des normes comptables Groupe	19	2.3.5.11	Emprunts et dettes financières	43
2.3.2.4	Principes comptables	20	2.3.5.12	Actifs et passifs par catégorie	45
2.3.3	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2020	30	2.3.5.13	Gestion des risques et instruments financiers dérivés	47
2.3.4	NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	31	2.3.5.14	Provisions	54
2.3.4.1	Charges de personnel	31	2.3.5.15	Dettes d'exploitation et diverses	58
2.3.4.2	Résultat opérationnel	32	2.3.6	ENGAGEMENTS HORS ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES	59
2.3.4.3	Calcul de l'EBITDA	32	2.3.7	LITIGES ET PASSIFS ÉVENTUELS	59
2.3.4.4	Quote-part du résultat net des participations mises en équivalence	33	2.3.8	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES	59
2.3.4.5	Résultat financier	33	2.3.8.1	Transactions avec la SNCF	59
2.3.4.6	Impôt	33	2.3.8.2	Transactions avec les coentreprises et entreprises associées	59
2.3.5	NOTES RELATIVES À L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	35	2.3.8.3	Rémunération des dirigeants clés du Groupe	59
2.3.5.1	Goodwill	35	2.3.9	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	59
2.3.5.2	Autres immobilisations incorporelles	37	2.3.10	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	60
2.3.5.3	Immobilisations corporelles	38	2.3.10.1	Filiales	60
2.3.5.4	Droits d'utilisation	39	2.3.10.2	Co-entreprises et entreprises associées	69
2.3.5.5	Titres mis en équivalence	40			
2.3.5.6	Actifs financiers courants et non courants	41			

2.3.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

La société GROUPE KEOLIS S.A.S. et ses filiales (« le Groupe ») développent des offres de mobilité sur-mesure, adaptées à chaque problématique locale : métro automatique, tramway, train, bus, cars, navettes fluviales et maritimes, vélo en libre-service, etc. Le Groupe Keolis exporte son savoir-faire en matière de multimodalité dans 15 pays du monde. Il est également n° 2 du stationnement en France grâce à sa filiale EFFIA, et propose des solutions et services de mobilité via sa filiale Kisio.

La Société GROUPE KEOLIS S.A.S., société tête du Groupe, est une société par actions simplifiée enregistrée et domiciliée en France, dont le siège social est situé au 20/22 rue Le Pelletier 75320 PARIS Cedex 9.

Les états financiers consolidés de GROUPE KEOLIS S.A.S. clos au 31 décembre 2020 sont arrêtés par le Directoire du 15 février 2021 et présentés au Conseil de Surveillance du 25 février 2021.

Les comptes du Groupe sont intégrés globalement dans ceux du Groupe SNCF.

Les états financiers consolidés sont établis en euro (€), monnaie fonctionnelle du Groupe, et, sauf indication contraire, présentés en millions d'euros (M€). Le Groupe ayant choisi de ne pas gérer les arrondis, des écarts minimes peuvent apparaître de ce fait.

2.3.2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

2.3.2.1 Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du Groupe au titre du 31 décembre 2020 sont établis conformément au référentiel IFRS (normes et interprétations) publié par l'IASB telles qu'adoptées par l'Union européenne, et d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2020. Celles-ci sont disponibles sur le site :

http://ec.europa.eu/commission/index_fr

En l'absence d'instruments d'emprunt ou de capitaux propres négociés sur un marché réglementé, le Groupe a choisi de ne publier ni les informations relatives au résultat par action (IAS 33), ni les informations relatives aux secteurs opérationnels (IFRS 8).

2.3.2.2 Évolution en matière de principes comptables

Amendement de la norme IFRS 3 « Définition d'une entreprise »

Cet amendement vise à clarifier la définition d'une « activité » et à simplifier l'analyse lorsqu'il s'agit de déterminer si une acquisition constitue un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs isolés.

Aucun impact significatif n'a été relevé au 31 décembre 2020.

Amendements des normes IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 « Comptabilisation et évaluation dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence »

Ces amendements, conçus pour permettre aux entités de fournir des informations financières utiles pendant la période d'incertitude liée à la réforme de l'IBOR, modifient certaines dispositions en matière de comptabilité de couverture. Ils ont pour objectif de permettre le maintien des relations de couverture existantes en dépit des incertitudes soulevées par la réforme en cours. De plus, ces amendements obligent les entités à fournir aux investisseurs des informations supplémentaires sur leurs relations de couverture qui sont directement affectées par ces incertitudes.

Aucun impact significatif n'a été relevé au 31 décembre 2020.

Amendement des normes IAS 1 « Présentation des états financiers » et IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs »

Cet amendement donne une définition plus précise du terme « significatif » repris dans les normes IAS 1 et IAS 8.

Aucun impact significatif n'a été relevé au 31 décembre 2020.

Amendement à IFRS 16 « Contrats de location » relatif aux allègements de loyers liés à la crise sanitaire de la COVID-19

Cet amendement offre aux locataires la faculté de s'exempter d'évaluer si un allègement de loyer consenti dans le contexte de la crise sanitaire est une modification de contrat. Cette exemption pratique permet au locataire de comptabiliser les allègements de loyers liés à la COVID-19 comme s'il ne s'agissait pas de modifications de contrat, et à reconnaître l'impact de l'allègement de loyers dans le résultat de la période.

L'impact de l'application de l'amendement au 31 décembre 2020 n'est pas significatif.

Normes, amendements de normes et interprétations sans application par anticipation

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation de normes et interprétations d'applications obligatoires à compter d'un exercice postérieur au 31 décembre 2020 qu'elles soient ou non adoptées par la Commission Européenne.

2.3.2.3 Recours à des appréciations du Management dans l'application des normes comptables Groupe

Pour établir les comptes du Groupe, conformément à la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses, reposant notamment sur des plans d'actions en cours sur certaines opérations, qui affectent les montants figurant dans les états financiers. La direction est amenée à réviser ces estimations en cas de changement dans les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ou par suite de nouvelles informations. La direction est également amenée à exercer son jugement dans le cadre de l'application des méthodes comptables. En conséquence, les estimations futures pourraient évoluer par rapport à celles retenues au 31 décembre 2020.

Les estimations et hypothèses concernent principalement les durées des relations contractuelles, les tests de dépréciation des actifs, les impôts différés actifs, les instruments financiers, les provisions, notamment les provisions pour retraites, les litiges, les pertes sur contrats déficitaires et la reconnaissance des produits à recevoir et des pénalités à supporter dans le cadre des relations contractuelles.

Dans le cadre de l'arrêté des comptes 2020, la direction a effectué ses estimations et formulé ses hypothèses en intégrant les effets de la crise sanitaire sur l'activité de transports, notamment les ajustements de l'offre et la prise en compte des mécanismes de compensation proposés localement par l'État ou les Autorités de transport public. De même, les hypothèses tiennent compte des plans d'actions prévus pour s'adapter aux nouvelles conditions observées sur le marché du transport public.

Le Groupe a été particulièrement attentif aux effets de la crise sanitaire COVID-19 sur les estimations significatives et plus particulièrement sur les sujets suivants :

- l'évaluation des goodwill (note 2.3.5.1) et des immobilisations incorporelles (note 2.3.5.2). Le Groupe a pris en compte les incertitudes relatives au contexte de crise sanitaire COVID-19 sur l'évaluation des valeurs recouvrables de ces actifs ;
- l'analyse de la rentabilité des contrats ;
- l'évaluation des déficits fiscaux reportables activés (note 2.3.4.6), en tenant compte des éventuelles incidences du contexte de crise sanitaire COVID-19, sur les prévisions de résultats taxables.

Enfin, en l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, la direction du Groupe fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers :

- présentent une image fidèle de la situation financière et des flux de trésorerie du Groupe ;
- traduisent la réalité économique des opérations.

2.3.2.4 Principes comptables

2.3.2.4.1 Méthode générale d'évaluation

Les actifs et passifs compris dans les états financiers consolidés du Groupe sont évalués et comptabilisés selon différentes conventions d'évaluation autorisées par le référentiel IFRS correspondant principalement au coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés et des actifs financiers détenus à des fins de transaction ou classés comme disponibles à la vente, qui sont évalués à leur juste valeur.

2.3.2.4.2 Méthodes de consolidation

Les filiales sont consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé. Les produits et charges des sociétés sont intégrés dans le résultat du Groupe à compter de la date de prise de contrôle et jusqu'à la date de perte de contrôle.

FILIALES CONSOLIDÉES SELON LA MÉTHODE DE L'INTÉGRATION GLOBALE

Les filiales sont toutes les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, le contrôle. Les états financiers consolidés du Groupe incluent les actifs, les passifs, et les produits et charges de ces sociétés.

Ce contrôle existe dès lors que GROUPE KEOLIS S.A.S. a le pouvoir sur l'entité, l'exposition ou les droits à des rendements variables, et la capacité à influencer sur ces rendements. Pour apprécier ce contrôle, sont pris en compte les règles de gouvernance établies et les droits détenus par les autres actionnaires afin de s'assurer de leur caractère purement protectif. L'analyse des droits de vote potentiels immédiatement exerçables ou convertibles, y compris ceux détenus par une autre entité, est également effectuée pour déterminer ceux conférant des droits substantifs pertinents dans l'analyse du pouvoir, conformément à la norme IFRS 10 « États Financiers Consolidés ».

ENTREPRISES ASSOCIÉES ET COENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

Les entités associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sans toutefois exercer un contrôle sont des entreprises associées. Cette influence notable est présumée à partir de 20 % des droits de vote.

Selon la méthode de mise en équivalence, les participations dans les entreprises associées ou coentreprises sont inscrites au bilan consolidé à leur coût d'acquisition. La part du Groupe dans le résultat des entreprises associées ou coentreprises est reconnue dans le compte de résultat alors que sa part dans les mouvements de réserves postérieurs à l'acquisition est reconnue en réserves. Les mouvements postérieurs à l'acquisition sont portés en ajustement de la valeur de l'investissement. La quote-part du Groupe dans les pertes enregistrées par une entreprise associée ou une coentreprise est constatée dans la limite de la valeur comptable de la participation ainsi que toute quote-part à long terme éventuelle. Les pertes supplémentaires ne font pas l'objet d'une provision sauf si le Groupe a une obligation légale ou implicite de soutien envers cette entreprise associée ou coentreprise.

PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Une participation ne donnant pas le contrôle est la part d'intérêt, dans une filiale, qui n'est pas attribuable directement ou indirectement à la société mère. Les participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées à la juste valeur à la date de prise de contrôle.

CLÔTURES DÉCALÉES

Pour les sociétés dont la clôture n'est pas au 31 décembre, des états financiers intermédiaires à cette même date sont établis.

TRANSACTIONS ÉLIMINÉES DANS LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les opérations entre entreprises consolidées qui ont une incidence sur leur bilan ou leur compte de résultat sont éliminées. Les pertes réalisées sur des transactions entre sociétés consolidées qui sont indicatives d'une perte de valeur ne sont pas éliminées. La norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » s'applique aux différences temporaires résultant de l'élimination des profits et des pertes sur transactions intragroupe.

2.3.2.4.3 Conversion des opérations et des états financiers des sociétés étrangères

CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

Les comptes des sociétés consolidées étrangères, dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro qui est la monnaie de présentation, sont convertis comme suit :

- les actifs et passifs sont convertis aux derniers cours officiels de change en vigueur à la date de clôture ;
- les produits et charges sont convertis au cours moyen de la période, sauf fluctuations importantes des cours de change ;
- les écarts d'acquisition et les ajustements de juste valeur reconnus lors de l'acquisition d'entreprises dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont considérés comme des actifs et passifs de ces entreprises : ils sont donc exprimés dans la monnaie fonctionnelle propre de ces entreprises et convertis au cours de clôture de chaque période ;
- les écarts résultant de ces conversions sont comptabilisés dans les capitaux propres consolidés au poste « réserves de conversion ».

CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES

Les sociétés du Groupe ont pour monnaie fonctionnelle leur monnaie locale. Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par les filiales dans leur monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros aux derniers cours officiels de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change correspondantes sont enregistrées en résultat financier.

2.3.2.4.4 Regroupement d'entreprises

Depuis le 1^{er} janvier 2010, le Groupe applique la norme IFRS 3 Révisée.

Le regroupement d'entreprises s'entend dès l'obtention du contrôle. À la prise de contrôle, l'acquéreur comptabilise à la juste valeur les actifs acquis et passifs assumés de l'entreprise acquise et évalue le goodwill ou le profit en résultant.

Les participations ne donnant pas le contrôle sont reconnues sur option pour chaque regroupement :

- soit à leur quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs acquis (méthode dite du goodwill partiel) ;
- soit à la juste valeur de la participation (méthode dite du goodwill complet).

Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Dans le cas d'une prise de contrôle par étapes, la participation antérieurement détenue avant prise de contrôle est réévaluée à sa juste valeur à la date de prise de contrôle et tout profit ou perte en résultant est comptabilisé au résultat opérationnel après les résultats de cession d'actifs.

Les engagements liés à des clauses de compléments de prix sont évalués à leur juste valeur dès la date d'acquisition.

Les ajustements de compléments de prix en trésorerie au cours du délai d'affectation de douze mois à la date d'acquisition doivent être analysés afin de déterminer :

- si l'ajustement est lié à de nouveaux éléments intervenus depuis la prise de contrôle : contrepartie en résultat ;

- si l'ajustement résulte de nouvelles informations collectées permettant d'affiner l'évaluation à la date de prise de contrôle : contrepartie en goodwill.

La variation ultérieure de la dette correspondant au complément de prix au-delà du délai d'affectation est comptabilisée en résultat.

Au-delà de la prise de contrôle, les acquisitions/cessions sans perte de contrôle sont traitées comme des transactions entre actionnaires et donc comptabilisées directement par capitaux propres.

2.3.2.4.5 Goodwill

Le Goodwill (écart d'acquisition positif) représente l'excédent du coût d'une acquisition sur la part acquise par le Groupe dans la juste valeur des actifs acquis et passifs assumés de l'entité acquise à la date d'acquisition.

Le Goodwill constaté sur une entreprise associée est inclus dans la valeur de la participation, dans le poste de l'état de la situation financière « Titres mis en équivalence ».

Des corrections ou ajustements peuvent être apportés à la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis dans les douze mois qui suivent l'acquisition pour les informations nouvelles relatives à des faits et circonstances qui prévalaient à cette date d'acquisition. Il en résulte alors une correction rétrospective de l'écart d'acquisition. Au-delà de ce délai, toute modification des actifs acquis et passifs assumés est comptabilisée via le compte de résultat.

Si les informations résultent d'événements intervenus après la date d'acquisition, elles sont comptabilisées en résultat.

Les Goodwill n'étant pas amortissables, ils font l'objet de tests de perte de valeur chaque année ou plus fréquemment quand les événements ou des changements de circonstances indiquent la possibilité d'une perte de valeur (cf. 2.3.2.4.10).

Les Goodwill sont affectés aux unités génératrices de trésorerie ou groupes d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des synergies des regroupements effectués selon les modalités présentées dans la note 2.3.2.4.10.

Les badwill (écart d'acquisition négatif) sont comptabilisés au compte de résultat.

2.3.2.4.6 Actifs de concession

PRÉSENTATION DE L'INTERPRÉTATION IFRIC 12

Une convention est incluse dans le champ d'application de l'interprétation IFRIC 12 lorsque les actifs utilisés pour la réalisation du service public sont contrôlés par le délégant. Le contrôle est présumé quand les deux conditions suivantes sont remplies :

- le délégant contrôle ou régule le service public, c'est-à-dire qu'il contrôle ou régule les services qui doivent être rendus grâce à l'infrastructure objet de la délégation et détermine à qui et à quel prix le service doit être rendu ; et
- le délégant contrôle l'infrastructure lorsque la convention arrive à son terme, c'est-à-dire qu'il a le droit de reprendre l'infrastructure en fin de contrat.

Dans le cadre de ses activités de transports collectifs, le Groupe est notamment titulaire de contrats de délégation de service public.

En France, le Groupe exploite des délégations de service public principalement sous la forme de contrats de type affermage (gestion de service public) selon lequel l'exploitant est tenu de gérer et de maintenir en l'état les installations détenues et financées par les collectivités locales – autorités organisatrices (A.O.).

En application de l'interprétation IFRIC 12, les infrastructures utilisées qui sont contrôlées par le délégant ne peuvent pas dans ce cas être inscrites au bilan du délégataire en tant qu'immobilisation corporelle mais figurent sous la forme d'un actif incorporel (« modèle incorporel ») et/ou d'un actif financier (« modèle de l'actif financier ») :

- le « modèle actif financier » s'applique lorsque le délégataire obtient un droit inconditionnel à recevoir de la trésorerie ou un autre actif financier, soit directement soit indirectement par l'intermédiaire des garanties données par le délégant sur le montant des encaissements de la part du service public. La rémunération est indépendante de la fréquentation de l'infrastructure par les usagers ;
- le « modèle incorporel » s'applique lorsque le délégataire reçoit un droit à facturer les utilisateurs du service public et supporte ainsi un risque de financement.

Dans le cas où le service est rendu grâce à l'utilisation d'infrastructures louées à des tiers et contrôlées par le délégant, le Groupe a considéré dans la valorisation de l'actif IFRIC 12 les paiements des redevances ou des loyers fixes et variables.

MODÈLE DE L'ACTIF FINANCIER

Dans le cadre des services de délégations, l'opérateur dispose du droit inconditionnel si le délégant lui garantit contractuellement le paiement :

- des montants définis ou déterminés dans le contrat ; ou
- de tout manque à gagner – de toute différence entre la rémunération payée par les utilisateurs pour l'utilisation du service et les montants définis ou déterminés dans le contrat.

Les actifs financiers résultant de l'application de l'interprétation IFRIC 12 sont inscrits dans l'état de la situation financière consolidée dans les rubriques « Actifs financiers non courants » détaillées dans l'annexe 2.3.5.6 Ils sont comptabilisés au coût amorti et font l'objet d'un remboursement.

Lorsque le service est rendu grâce à l'utilisation d'infrastructures louées à des tiers et contrôlées par le délégant, la contrepartie de l'actif financier est un passif financier de concession.

Le produit financier calculé sur la base du taux d'intérêt effectif, équivalent au taux de rentabilité interne du projet, est comptabilisé en produit des activités ordinaires.

Dans le cadre du modèle de l'actif financier, le produit des activités ordinaires n'est reconnu en chiffre d'affaires que dans les cas où le Groupe peut être considéré comme acteur principal.

MODÈLE DE L'ACTIF INCORPOREL

Le modèle de l'actif incorporel s'applique lorsque l'opérateur est payé par les utilisateurs ou qu'il ne bénéficie d'aucune garantie contractuelle du délégant sur le montant à recouvrer. L'actif incorporel correspond au droit accordé par le délégant à l'opérateur de facturer les utilisateurs du service public.

Les actifs incorporels résultant de l'application de l'interprétation IFRIC 12 sont inscrits dans l'état de la situation financière consolidée dans la rubrique « Autres immobilisations incorporelles » détaillée dans l'annexe 2.3.5.2. Ces actifs sont amortis généralement de façon linéaire sur la durée du contrat.

Lorsque le service est rendu grâce à l'utilisation d'infrastructures louées à des tiers et contrôlées par le délégant, la contrepartie de l'actif incorporel est une dette d'exploitation.

Dans le cadre du modèle de l'actif incorporel, le produit des activités ordinaires comprend :

- le chiffre d'affaires à l'avancement des biens ou infrastructures en cours de construction ;
- la rémunération relative à la prestation de services.

MODÈLE MIXTE OU BIFURCATION

L'application du modèle de l'actif financier ou de l'actif incorporel repose sur l'existence de garanties de paiements accordées par le délégant.

Néanmoins, certains contrats peuvent comprendre un engagement de paiement du délégant couvrant partiellement l'investissement, le solde étant couvert via les redevances facturées aux usagers.

Dans ce cas, le montant garanti de l'investissement par le délégant est comptabilisé selon le modèle de l'actif financier et le solde selon le modèle de l'actif incorporel.

2.3.2.4.7 Actifs incorporels hors Goodwill

Les actifs incorporels figurent dans l'état de la situation financière à leur coût d'acquisition net du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Ils concernent principalement les brevets, licences, marques, droits contractuels, agréments, actifs de retraite, logiciels et actifs incorporels de délégation issus de l'application d'IFRIC 12.

Dans le cadre des réponses aux appels d'offres attribuant les contrats, le Groupe active les coûts de mobilisation répondant aux critères d'activation dès lors que le contrat est quasi-certain d'être obtenu. L'actif sur contrats correspondant est amorti sur la durée de vie du contrat.

Dans le cadre des acquisitions effectuées par le Groupe, la relation contractuelle entre la société acquise et son client (l'autorité organisatrice) est valorisée à sa juste valeur et comptabilisée distinctement de l'écart d'acquisition en tant que droit contractuel, celle-ci répondant aux critères d'identification prévus par IAS 38 et IFRS 3 révisée.

Lorsque leur durée d'utilité est définie, les actifs incorporels sont amortis selon la méthode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation prévue. Le mode d'amortissement et les durées d'utilité sont revus au moins à chaque exercice et révisés le cas échéant. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- marques : sur une durée comprise entre 5 et 15 ans ;
- droits contractuels : sur une durée de deux à vingt ans, correspondant à leur durée d'utilité estimée prenant en compte un taux de renouvellement des contrats lorsque le Groupe bénéficie d'un historique de renouvellement fort sur l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) concernée ;
- logiciels : sur une durée d'un à cinq ans ;
- actifs de délégation amortis sur la durée du contrat (cf. 2.3.2.4.6) ;
- actifs sur contrats amortis sur la durée du contrat.

Lorsque leur durée d'utilité est indéfinie, les actifs incorporels ne sont pas amortis, ils font l'objet d'un test de perte de valeur (Cf. 2.3.2.4.10). Notamment, les agréments détenus pour une durée illimitée ne sont pas amortissables.

2.3.2.4.8 Actifs corporels

Les dépenses d'immobilisations corporelles du Groupe sont comptabilisées en tant qu'actif à leur coût d'acquisition lorsqu'elles satisfont aux critères suivants :

- il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe ;
- le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations corporelles figurent dans l'état de la situation financière à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût d'une immobilisation comprend son coût d'achat ou de production ainsi que tous les coûts directement attribuables à sa mise en état d'utilisation.

Les immobilisations corporelles cessent d'être comptabilisées à l'actif lors de leur sortie (cession ou mise hors service) ou quand aucun avantage économique futur n'est attendu de leur utilisation ou de leur sortie. Tout gain ou perte résultant de la sortie de l'état de la situation financière d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est inclus dans le compte de résultat de l'exercice de sa sortie.

Compte tenu de la nature de l'activité du Groupe, il n'est pas dans la vocation des différentes filiales de détenir des actifs immobiliers de placement.

DÉPENSES ULTÉRIEURES

Les dépenses ultérieures encourues pour le remplacement d'une immobilisation corporelle sont inscrites en immobilisations corporelles uniquement si elles respectent les critères généraux mentionnés ci-dessus et constituent des composants.

Dans le cas contraire, ces dépenses sont comptabilisées dans le compte de résultat lorsqu'elles sont encourues.

Du fait de son activité de transport collectif de voyageurs, le Groupe engage des dépenses de gros entretien et grandes révisions pluriannuelles sur son parc « light rail » (métro, tramway) et ferroviaire. Ces dépenses sont immobilisées sous la forme d'un composant révision, qui est ensuite amorti. Par ailleurs, les dépenses qui constituent des remises à niveau ou des accroissements exigés du potentiel productif, et les modifications apportant de nouvelles fonctionnalités ou des allongements de durée de vie, sont des apports du délégataire immobilisables.

AMORTISSEMENTS

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées annuellement ou dès lors que surviennent des modifications durables des conditions d'exploitation.

À ce jour les valeurs résiduelles sont considérées comme non significatives à la fin de la durée d'utilité.

Les terrains ne sont pas amortis. Les autres immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Constructions	15 – 20 ans
Matériels et outillages	5 – 10 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 – 10 ans
Matériel automobile :	
<i>Automobiles</i>	5 ans
<i>Autocars et Autobus</i>	10 - 15 ans
<i>Matériel ferroviaire</i>	15 - 30 ans

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT PUBLIQUES

Les subventions publiques qui couvrent partiellement ou totalement le coût d'une immobilisation sont comptabilisées au passif en « Dettes d'exploitations et autres dettes » et reprises dans le compte de résultat de manière systématique sur la durée d'utilité des immobilisations concernées.

2.3.2.4.9 Droits d'utilisation

L'existence d'une location dans un contrat repose principalement sur le contrôle exercé par le preneur sur le droit d'utiliser un actif identifié pendant une durée déterminée. Les contrats éligibles sont alors présentés au bilan par l'inscription :

- d'un actif qui correspond au droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat ;
- d'une dette correspondant à la valeur actualisée des paiements restant dus au bailleur.

ÉVALUATION DU DROIT D'UTILISATION DES ACTIFS

À la date de prise d'effet d'un contrat de location, le droit d'utilisation est évalué à son coût et comprend :

- le montant initial de l'obligation locative auquel sont ajoutés, s'il y a lieu, les paiements d'avance faits au bailleur, nets le cas échéant, des avantages incitatifs reçus de celui-ci ;
- les coûts directs initiaux encourus par le preneur pour la conclusion du contrat ;
- les coûts estimés de remise en état et de démantèlement du bien loué selon les termes du contrat.

Le droit d'utilisation est amorti sur la durée de location ou sur la durée d'utilité de l'actif sous-jacent lorsque le contrat prévoit une option d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer.



ÉVALUATION DE L'OBLIGATION LOCATIVE

À la prise d'effet du contrat, l'obligation locative est comptabilisée pour un montant égal à la valeur actualisée des loyers sur la durée du contrat. Les montants pris en compte dans l'évaluation des obligations locatives sont :

- les loyers fixes (y compris les loyers fixes en substance, c'est-à-dire que même s'ils contiennent une variabilité dans la forme, ils sont en substance inévitables) ;
- les loyers variables basés sur un taux ou un index en utilisant le taux ou l'index à la date de prise d'effet du contrat ;
- les paiements à effectuer par le preneur en vertu d'une garantie de valeur résiduelle ;
- les pénalités à verser en cas d'exercice d'une option de résiliation ou de non renouvellement du contrat, si la durée du contrat a été déterminée en faisant l'hypothèse que le preneur l'exercerait.

Certains évènements peuvent conduire à une réestimation des valeurs inscrites au bilan. Il s'agit notamment des situations suivantes :

- révision de la durée de location, du loyer ou du périmètre des actifs loués ;
- ré-estimation relative aux garanties de valeur résiduelle ;
- révision des taux ou index sur lesquels sont basés les loyers.

Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation locative est le taux implicite du contrat lorsqu'il est facilement déterminable, ou à défaut, le taux marginal d'endettement du preneur au commencement du contrat. Ce taux correspond au taux d'intérêt qu'obtiendrait le preneur au commencement du contrat de location, pour emprunter sur une durée, avec une garantie et dans un environnement économique similaires, les fonds nécessaires à l'acquisition d'un actif de valeur équivalente au droit d'utilisation.

La durée de location correspond à la durée contractuelle négociée. Les hypothèses de renouvellement ou de résiliation ne sont prises en compte que si un contexte particulier permet au Groupe d'être raisonnablement certain :

- d'exercer une option de renouvellement, par exemple, lorsque l'actif loué est considéré comme « stratégique » ou encore lorsqu'il a fait l'objet d'investissements « significatifs » alors que la durée résiduelle de location est significativement faible ;
- de ne pas exercer l'option de résiliation prévue contractuellement, par exemple en cas de rupture anticipée du contrat de Délégation de Service Public.

2.3.2.4.10 Perte de valeur des éléments de l'actif immobilisé et des actifs non financiers

Un test de perte de valeur est réalisé annuellement et plus fréquemment en cas d'indices de perte de valeur, pour les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie, donc non amortissables.

Pour les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est définie, et qui font donc l'objet d'un amortissement, un test de perte de valeur n'est réalisé qu'en cas d'indices de pertes de valeur.

Les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) correspondent au plus petit groupe d'actifs générant des flux de trésorerie largement indépendants d'autres groupes d'actifs. Elles correspondent aux activités en France et principalement par pays à l'étranger.

Pour la réalisation de ces tests, les actifs testés sont regroupés par UGT conformément aux dispositions d'IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

Par ces tests, la valeur nette comptable des actifs est comparée à leur valeur recouvrable, celle-ci étant égale à la plus élevée de la juste valeur diminuée des coûts de vente potentiels ou de la valeur d'utilité. En l'absence de juste valeur observable sur un marché organisé, la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie est déterminée sur la base de leur valeur d'utilité.

La valeur comptable de chaque groupe d'actifs testé fait l'objet d'une comparaison avec sa valeur d'utilité définie comme égale à la somme des flux de trésorerie nets, issus des dernières prévisions pour chacun des groupes d'UGT élaborés selon les principales hypothèses et modalités suivantes :

- budgets et plan à moyen terme sur un horizon de 5 ans établis par la Direction sur la base d'hypothèses de croissance et de rentabilité tenant compte des performances passées, de l'évolution prévisible de l'environnement économique et du développement attendu des marchés. La meilleure estimation des conséquences de la crise sanitaire a également été prise en compte ;
- extrapolation du flux net de la dernière année ou de la moyenne des flux constatés sur les 5 dernières années par application d'hypothèses de croissance précisées dans la note 2.3.5.1 ;
- actualisation des flux prévisionnels ressortant de ces plans à un taux déterminé à partir du coût moyen pondéré du capital (CMPC) du Groupe.

Une perte de valeur est comptabilisée dans le compte de résultat, en autres charges non récurrentes, si la valeur comptable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est supérieure à sa valeur recouvrable. La perte de valeur est en premier lieu affectée à l'écart d'acquisition alloué à l'UGT ou aux groupes d'UGT testés, puis aux autres actifs de l'UGT ou du groupe d'UGT au prorata de leur valeur comptable.

Cette répartition ne doit pas avoir pour effet de ramener la valeur comptable d'un actif individuel en dessous de sa juste valeur, de sa valeur d'utilité ou de zéro.

Les éventuelles pertes de valeur affectées à un écart d'acquisition ne sont pas réversibles, contrairement aux pertes de valeur des autres actifs corporels et incorporels.

En cas de reprise de pertes de valeur, la valeur comptable de l'actif est plafonnée à la valeur comptable, nette des amortissements sans prise en compte d'aucune perte de valeur comptabilisée au cours des exercices antérieurs. Après la comptabilisation d'une perte de valeur ou d'une reprise de perte de valeur, la dotation aux amortissements est ajustée pour les périodes futures afin que la valeur comptable révisée de l'actif, diminuée de sa valeur résiduelle éventuelle, soit répartie de façon systématique sur la durée d'utilité restant à courir.

2.3.2.4.11 Actifs financiers

Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, date à laquelle le Groupe est engagé dans l'achat ou la vente d'actif. Lors de la comptabilisation initiale, les actifs financiers sont inscrits dans l'état de la situation financière à leur juste valeur augmentée des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif (sauf pour la catégorie des actifs financiers évalués à leur juste valeur pour lesquels ces coûts sont comptabilisés au compte de résultat).

Les actifs financiers sont dé-comptabilisés de l'état de la situation financière dès lors que les droits aux flux futurs de trésorerie ont expiré ou ont été transférés à un tiers et que le Groupe a transféré

la quasi-totalité des risques et avantages ou le contrôle de ces actifs. Les actifs financiers dont la maturité (ou la détention prévue) est supérieure à un an sont classés dans la rubrique « Actifs financiers non courants ».

En application de la norme IFRS 9, le Groupe détermine la classification de l'actif financier dans l'une des catégories comptables prévues, à la date de comptabilisation initiale, en fonction du modèle de gestion appliqué pour ces actifs et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels (critères du « prêt basique »).

INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES

Un instrument de capitaux propres au sens d'IAS 32 offre à son détenteur un droit résiduel sur l'actif d'une entité après déduction du passif, sans que l'émetteur de l'instrument n'ait l'obligation :

- de lui remettre de la trésorerie ou un autre actif financier ;
- ou encore d'échanger des instruments financiers dans des conditions qui lui seraient potentiellement désavantageuses.

Les instruments de capitaux propres du Groupe Keolis concernent les participations non consolidées. Le Groupe Keolis choisit la classification de ses instruments de capitaux propres actifs de manière irrévocable, soit dans la catégorie des titres dont la juste valeur varie en contrepartie des capitaux propres en « Éléments non recyclables en résultat » sans possibilité de recyclage par résultat (c'est le cas des investissements stratégiques dans les entités créées dans le cadre de partenariats publics-privés, et des participations historiques à la date de première application), soit dans la catégorie des titres dont la juste valeur varie en contrepartie du compte de résultat.

INSTRUMENTS DE DETTE

Les instruments de dettes sont définis par la norme IAS 32 comme étant des instruments financiers ne répondant pas à la définition d'instruments de capitaux propres énoncée ci-dessus.

Une analyse des flux de trésorerie générés par l'instrument ainsi que les intentions de la Direction dans le cadre de ces investissements, est alors effectuée par le Groupe afin de déterminer la classification des instruments financiers selon les 3 catégories suivantes :

- instrument de dettes valorisés au coût amorti « hold to collect » : il s'agit des instruments de dettes dont les flux de trésorerie représentent des intérêts ou le remboursement d'un capital à des dates déterminées (respect des critères du « prêt basique »), et que la Direction a l'intention de conserver jusqu'à son échéance ;
- instruments de dettes valorisés à la Juste Valeur par Capitaux Propres (« Autres Éléments du résultat Global »), recyclés en résultat au moment de la cession « hold to collect and sell » : il s'agit des instruments de dettes dont les flux de trésorerie représentent des intérêts ou le remboursement d'un capital à des dates déterminées (respect des critères du « prêt basique »), que la Direction a l'intention de céder à moyen terme ;
- instruments de dettes valorisés à la Juste Valeur par résultat « hold to sell » : il s'agit
 - soit des instruments de dettes dont les flux de trésorerie représentent des intérêts ou le remboursement d'un capital à des dates déterminées (respect des critères du « prêt basique »), que la Direction a l'intention de céder à court terme,

- ou des instruments de dettes dont on ne peut contractuellement affirmer que les flux de trésorerie représentent des intérêts ou le remboursement d'un capital à des dates déterminées.

Dans le cas d'instruments comportant une composante de dette et une autre de capitaux propres, la norme IFRS 9 n'autorise pas leur décomposition : l'analyse de l'instrument conduira à sa classification dans l'une ou l'autre des catégories. Par exemple, les prêts convertibles en actions sont classifiés dans la catégorie des instruments de dette dont la juste valeur varie par le compte de résultat.

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS

À l'origine de la comptabilisation de l'actif financier, le Groupe considère les éventuelles pertes de crédits attendues non seulement sur la base d'une indication objective mais également au regard de statistiques issues de son expérience historique.

La valeur d'entrée d'un actif financier dépend donc du niveau de risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale.

Par la suite, une perte de valeur est constatée sur un actif ou un groupe d'actifs financiers non évalué à la juste valeur, dans le cas d'une augmentation significative du risque de crédit ou s'il existe une indication objective de la dépréciation, résultant d'un ou plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif et que cet événement générateur de pertes a un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers, et si la valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

L'évaluation des créances commerciales est présentée en 2.3.2.4.13.

2.3.2.4.12 Stocks

Les stocks comprennent essentiellement les matières consommables, les marchandises ou fournitures diverses utilisées pour l'entretien et la réparation des véhicules ou bien destinées à la revente.

Ces stocks sont valorisés au coût d'achat. Une dépréciation est comptabilisée pour ramener le coût d'achat (déterminé suivant la méthode du « Coût Moyen Pondéré » (CMP) ou du « Premier entré – Premier sorti » (PEPS)) à la valeur nette de réalisation si elle est inférieure. Conformément à la norme IAS 2, la valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et la réalisation de la vente.

2.3.2.4.13 Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, qui dans la plupart des cas, correspond à leur valeur nominale compte tenu des échéances de paiement qui sont généralement courtes. La valeur comptable est ultérieurement évaluée si requis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, éventuellement diminué des dépréciations pour pertes de valeur.

À l'origine de la comptabilisation de la créance commerciale, le Groupe considère les éventuelles pertes de crédits attendues non seulement sur la base d'une indication objective mais également au regard de statistiques issues de son expérience historique.

Compte tenu du faible risque de crédit porté par ses clients (autorités publiques principalement), le Groupe Keolis applique la méthode simplifiée pour les créances commerciales et constate que la perte de crédit attendue à la comptabilisation de la créance est négligeable.

Par la suite, s'il y a une indication objective de dépréciation ou s'il existe un risque que le Groupe ne puisse pas collecter tous les montants contractuels (principal plus intérêts) aux dates fixées dans l'échéancier contractuel, une perte de valeur est comptabilisée dans le compte de résultat. Cette dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable et les flux actualisés de trésorerie futurs estimés recouvrables, actualisés au taux d'intérêt effectif à l'origine.

2.3.2.4.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Cette rubrique comprend les fonds en caisse, les dépôts à vue ainsi que les autres placements à court terme et instruments liquides facilement convertibles dont le risque de changement de valeur est négligeable, et dont la maturité est à moins de trois mois à la date d'acquisition.

2.3.2.4.15 Impôt sur le résultat

La société GROUPE KEOLIS S.A.S., société mère du groupe fiscal, a opté pour le régime de l'intégration fiscale, en France.

D'autres régimes d'intégration fiscale existent également à l'International. L'effet de ces régimes est reconnu au compte de résultat. La plupart des sociétés françaises soumises à l'impôt sur les sociétés et détenues au moins à 95 % font partie du groupe fiscal dont la société GROUPE KEOLIS S.A.S. est la mère intégrante.

La charge ou le produit d'impôt sur le résultat comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable de la période. Il inclut également les ajustements du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

Les impôts différés sont calculés par entité selon l'approche bilancielle, sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale, y compris les biens dont le Groupe a la disposition dans le cadre de locations financières.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôts différés repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant, selon la méthode du report variable, les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé ou maintenu à l'actif que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels la différence temporaire déductible relative qui en est à l'origine pourra être imputée.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés au niveau de chaque entité fiscale lorsque l'entité réalise l'actif et règle le passif sur la même échéance, conformément au respect des conditions suivantes :

- droit juridiquement exécutoire de compenser ;
- intention de régler ;
- calendrier de paiement.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, à l'exception de certaines différences entre la quote-part du Groupe dans les actifs nets des filiales, coentreprises et entreprises associées et leurs valeurs fiscales. Cette exception s'applique, en particulier, à des résultats de

filiales non encore distribués dans l'hypothèse où leur distribution aux actionnaires générerait une taxation : dès lors que le Groupe a décidé de ne pas distribuer dans un avenir prévisible les profits conservés par la filiale, aucun impôt différé passif n'est comptabilisé.

2.3.2.4.16 Emprunts et dettes financières

Tous les emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur minorée des coûts liés à l'emprunt puis, au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, la différence entre le coût et la valeur de remboursement étant comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts.

Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui permet d'obtenir la valeur comptable d'un emprunt à l'origine en actualisant les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur sa durée de vie. La valeur comptable de l'emprunt à l'origine inclut les coûts de transactions de l'opération ainsi que toutes les primes d'émissions éventuelles.

À l'extinction anticipée de la dette, les coûts non amortis sont comptabilisés en charges.

En cas de renégociation d'un emprunt, la norme IFRS 9 volet 1 impose le maintien du taux d'intérêt d'origine, et la comptabilisation d'un impact immédiat dans le compte de résultat à hauteur de l'écart entre les flux contractuels attendus avant modification, et les flux contractuels attendus après modification.

2.3.2.4.17 Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour gérer les expositions aux risques de marchés financiers résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissement :

- risque de taux d'intérêts ;
- risque de change ;
- risque de matières premières.

Les instruments financiers dérivés sont évalués et comptabilisés au bilan à leur juste valeur, à la date de mise en place puis à chaque date d'arrêté comptable.

Les justes valeurs sont calculées en utilisant les méthodes standard de valorisation et sur la base des conditions de marché « mid-market » communément utilisées sur les marchés. Les données de marché utilisées sont de niveau 2 au sens de la norme IFRS 13.

Le traitement des gains et pertes de réévaluation de juste valeur dépend de la désignation ou non de l'instrument dérivé en tant qu'instrument de couverture et de la nature de l'élément couvert.

Certains instruments financiers dérivés sont éligibles à l'une des trois catégories de comptabilité de couverture définies par la norme IFRS 9 :

- couverture de juste valeur ;
- couverture de flux de trésorerie ;
- couverture d'investissement net.

Ils sont comptabilisés conformément aux règles de la comptabilité de couverture.

Les critères permettant d'appliquer la comptabilité de couverture sont principalement :

- une documentation générale de couverture qui décrit l'exposition du Groupe aux différents risques financiers et sa stratégie de couverture ;

- une relation de couverture clairement établie à la date de mise en place de chaque instrument financier dérivé ;
- une efficacité de la relation de couverture démontrée de façon prospective à la mise en place et à chaque arrêté comptable par le biais de tests d'efficacité.

Les instruments financiers dérivés de taux de change et de matières premières sont traités avec des contreparties bancaires de première catégorie, en accord avec la politique de gestion du risque de contrepartie de Groupe. En conséquence, le risque de contrepartie peut être considéré comme négligeable.

Les instruments financiers dérivés éligibles à la comptabilité de couverture sont actuellement comptabilisés en couverture de flux de trésorerie. Les instruments financiers dérivés non éligibles sont comptabilisés en transaction.

Les variations de valeur intrinsèque des instruments financiers dérivés comptabilisés en couverture de flux de trésorerie sont intégralement comptabilisées en capitaux propres (réserves recyclables). La valeur temps initiale (prime) est traitée comme un coût de la couverture dont les variations de valeur ultérieures sont reconnues en OCI.

En application de la norme IFRS 9, la composante « contango/backwardation », correspondant à l'écart de prix entre le cours à terme pour les swaps (ou le prix d'exercice pour les options) et le cours au comptant peut être au choix, traitée comme un coût de la couverture ou en résultat financier : au 31 décembre 2020, la composante contango/backwardation de toutes les transactions est considérée comme un coût de la couverture.

La variation de juste valeur des dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture (par exemple, la part asymétrique des tunnels) est comptabilisée en résultat financier.

Dans le cadre de l'application de l'amendement phase 1 d'IFRS 9/IAS 39 relatif à la réforme des taux de référence qui a été publié en septembre 2019 et a été adopté par l'Union européenne le 15 janvier 2020, les relations de couverture des instruments de taux ne sont pas remises en cause au 31 décembre 2020.

Les relations de couverture sont exposées aux taux de référence suivants :

- AUD BBSW 3 mois (non concerné par la réforme)
- EUR Euribor 1 mois
- EUR Euribor 3 mois
- USD Libor 1 mois.

Au 31 décembre 2020, aucun de nos contrats de financement ou de couverture n'a fait l'objet d'un amendement d'indice. La période d'incertitude cessera dès lors que les contrats d'instruments financiers, dont le suivi et la gestion sont centralisés au niveau du Groupe, auront été amendés, pour correspondre aux nouveaux indices des dettes du Groupe.

Les financements sous-jacents concernés sont en très grande majorité les financements syndiqués et bilatéraux détenus par la holding GROUPE KEOLIS S.A.S. (sur lesquels 77 % des instruments de couverture de taux sont adossés) et par Keolis S.A.(12 %). À cela s'ajoutent des financements détenus par les filiales Keolis America Inc (10 %) et Keolis Australia (2 %).

D'autre part, il est à noter que 32 % des instruments de couverture de taux détenus par le Groupe Keolis sont de maturité inférieure au 31 décembre 2021.

L'ensemble des instruments de couverture de taux est visé par l'exemption prévue dans l'amendement puisque toutes ces opérations sont :

- qualifiées en Cash Flow Hedge ;
- s'adossent à des contrats de financement en vie et dont le renouvellement est réputé hautement probable ;
- malgré le changement d'indice, les instruments de dette sous-jacents ne seront pas remboursés ;
- le changement d'indice sur l'élément couvert ne sera pas un élément déclencheur de disparition de l'élément couvert déclenchant le recyclage en P&L ;
- aucun de nos contrats de financement ou de couverture n'a fait l'objet d'une modification d'indice au 31 décembre 2020.

L'encours des instruments de couverture détenus par le Groupe Keolis selon type d'indice est le suivant :

- Euribor 1m 400 M€
- Euribor 3m 101 M€
- USD Libor 1m 24 M€
- USD Libor 3m 33 M€
- AUD BBSW 3m 9 M€

RISQUES DE TAUX D'INTÉRÊT SUR SON ENDETTEMENT À TAUX VARIABLE

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt provient de son endettement financier. Le Groupe couvre ce risque en utilisant des instruments financiers dérivés.

L'objectif de gestion est de protéger le résultat financier du Groupe contre la hausse des taux tout en bénéficiant au maximum de la baisse des taux.

La politique de couverture du risque de taux d'intérêt mise en place consiste à privilégier les instruments financiers dérivés à taux fixe. L'horizon de gestion retenu est généralement de 5 ans glissant, mais peut toutefois aller au-delà si le besoin de couverture le requiert.

Les instruments financiers dérivés utilisés par le Groupe sont standards, liquides et disponibles sur les marchés :

- swaps ;
- achats de caps ;
- ventes de caps pour dénouer un cap existant ou pour réaliser un cap spread ;
- ventes de floors, dans la mesure où elles sont associées à des achats de caps pour constituer des tunnels symétriques ou asymétriques ;
- achats de floors, notamment pour racheter des floors constituant les parts asymétriques des tunnels ;
- achats de swaptions ;
- ventes de swaptions, dans la mesure où elles sont associées à des achats pour constituer des tunnels de swaptions.

ANALYSE DE SENSIBILITÉ

La sensibilité du résultat au risque de variation des taux d'intérêt est liée :

- à l'endettement net à taux variable après prise en compte des couvertures de juste valeur ;
- aux dettes en juste valeur sur option ;
- aux instruments dérivés non qualifiés de couverture au sens de la norme IFRS 9.



La sensibilité des réserves recyclables (capitaux propres) au risque de variation des taux d'intérêts est liée aux dérivés qualifiés en couverture de flux de trésorerie.

RISQUES DE CHANGE

Le Groupe met en place des prêts ou emprunts intra-groupe libellés en devises étrangères et enregistrés en comptes courants. Afin de couvrir le risque de change qui en résulte, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés qui lui permettent de figer les cours de change des prêts ou emprunts intra-groupe.

Le Groupe réalise également des investissements nets en devises au capital de filiales étrangères. Afin de gérer le risque de change induit par ces investissements, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour des montants limités. L'objectif de gestion est de protéger la valeur au bilan de ces investissements en devises. La politique de couverture du risque de change mise en œuvre pour atteindre cet objectif consiste à préserver le cours de change de référence défini pour l'année.

Les instruments financiers dérivés utilisés par le Groupe sont standards, liquides et disponibles sur les marchés :

- achats et ventes à terme ;
- swaps de change ;
- achats d'options ;
- ventes d'options associées à des achats d'options pour constituer des tunnels symétriques ou asymétriques.

Les instruments financiers dérivés couvrent notamment les opérations en devises suivantes : AED, CAD, DKK, GBP, NOK, SEK et USD.

Au 31 décembre 2020, l'ensemble des échéances des instruments financiers dérivés de change porte sur l'année 2021.

RISQUES DE PRIX DE MATIÈRES PREMIÈRES

Du fait de leur activité de transport, en tant qu'exploitants de flottes de véhicules légers (autocars/autobus), les filiales de GROUPE KEOLIS S.A.S. doivent réaliser des achats importants et réguliers de gazole. À ce titre, le Groupe est exposé à un risque de fluctuation du prix du gazole, risque en partie couvert dans les contrats de délégation signés avec les Autorités Publiques. Sur l'exposition résiduelle, le Groupe met en place une politique de couverture par instruments dérivés dont l'objectif est de limiter la volatilité du résultat du Groupe.

À cette fin, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés standards, liquides et disponibles sur les marchés :

- swaps ;
- achats de caps ;
- ventes de caps pour dénouer un cap existant ou pour réaliser un cap spread ;
- ventes de floors dans la mesure où elles sont associées à des achats de caps pour constituer un tunnel symétrique ou asymétrique ;
- achats de floors, notamment pour racheter des floors constituant les parts asymétriques des tunnels.

Les instruments financiers dérivés de matières premières éligibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés en couverture de flux de trésorerie au sens de la norme IFRS 9. Les instruments financiers dérivés non éligibles sont comptabilisés en trading.

Au 31 décembre 2020, les échéances des instruments financiers dérivés de matières premières couvrent la période allant de janvier 2021 à juin 2024.

2.3.2.4.18 Provisions

PROVISIONS POUR LES ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET ASSIMILÉS (IAS 19 RÉVISÉE)

Le Groupe offre à ses salariés différents avantages sociaux dont ils bénéficient pendant leur période d'emploi ou postérieurement à l'emploi. Ces avantages résultent des législations applicables dans certains pays et d'accords contractuels conclus par le Groupe avec ses salariés, et relèvent de régimes à cotisations définies ou de régimes à prestations définies.

(a) Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies se caractérisent par des versements à des organismes, qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser au salarié les montants qui lui sont dus. De ce fait, une fois les cotisations payées, aucun passif ne figure dans les comptes du Groupe.

(b) Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes à cotisations définies. Le Groupe a l'obligation de provisionner les prestations à verser aux membres de son personnel en activité et de payer celles des anciens membres de son personnel. Le risque actuariel et le risque de placement incombent en substance au Groupe.

Ces régimes concernent essentiellement :

- des engagements de retraite : les régimes de rente de retraite, les indemnités de départ, d'autres engagements de retraite et compléments de retraite ;
- d'autres avantages long terme : les médailles du travail.

DESCRIPTION DES ENGAGEMENTS DANS LE CADRE DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

En dehors des régimes de droit commun régis par la loi, le Groupe octroie suivant les pays et les législations locales des régimes d'indemnités de départ en retraite (France), de retraites à prestations définies (Royaume-Uni et Canada) et de frais de santé des retraités (Canada et États-Unis).

En France, les indemnités de départ à la retraite versées au salarié lors de son départ sont déterminées selon la convention collective nationale ou l'accord d'entreprise en vigueur dans l'entreprise. Les deux principales conventions collectives appliquées au sein du Groupe sont :

- la convention collective des transports publics urbains (CCN_3099) ;
- la convention collective des transports routiers (CCN_3085).

Ces régimes sont partiellement financés par des contrats d'assurance.

L'évaluation est effectuée sur la durée réelle des contrats de délégation de service public supposant le transfert des salariés au nouveau concessionnaire à l'exception du GROUPE KEOLIS S.A.S., de KEOLIS S.A., des filiales du Groupe Keolis Santé, et des filiales du groupe EFFIA pour laquelle l'évaluation est effectuée jusqu'à l'âge de départ à la retraite.

Concernant les Train Operating Companies (TOC) britanniques, une position de place a été adoptée pour les engagements de retraite au titre de l'IAS 19R :

- un actif représentatif des droits de retraite est pris en compte au démarrage de la franchise ;
- les engagements sont calculés sur la durée du contrat en cours. Ces deux éléments auront une valeur nulle en fin de contrat.

Cette application est reconduite dans le cadre du renouvellement de la franchise britannique.

Au Royaume-Uni, il existe un plan à prestations définies spécifique aux activités ferroviaires : le Railways Pension Scheme (RPS). Ce régime est financé par un trust. Le montant de l'engagement qui incombe à la société est fonction de la durée de la franchise. Il est présenté au bilan pour un montant net qui résulte de la compensation partielle des actifs et des passifs de retraite.

Une évaluation actuarielle des engagements des régimes à prestations définies est effectuée chaque année à la date de clôture principalement par des actuaires indépendants.

Les engagements en matière de pensions, de compléments de retraite et d'indemnités de départ à la retraite sont évalués en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées) sur une base individuelle, qui repose sur des hypothèses de taux d'actualisation et de taux de rendement attendu à long-terme des fonds investis propres à chaque pays, ainsi que sur des hypothèses d'espérance de vie, de rotation des effectifs, d'évolution des salaires, de revalorisation des rentes, et d'actualisation des sommes à verser. Les hypothèses propres à chaque régime tiennent compte des contextes économiques et démographiques locaux.

La valeur inscrite dans l'état de la situation financière au titre des « Avantages au personnel et Autres avantages à long terme » correspond à la différence entre la valeur actualisée des obligations futures et la juste valeur des actifs du régime, destinés à les couvrir. Lorsque le résultat de ce calcul est un engagement net, une obligation est constatée au passif de l'état de la situation financière.

Lors de gains d'appels d'offres en France et à l'étranger, l'actif représentatif des droits de retraite et de tout autre avantage au personnel pris en compte au démarrage du contrat est déterminé à partir du montant des engagements de retraite et autres avantages au personnel sur la durée de vie estimée du contrat.

Les écarts actuariels portant sur les avantages postérieurs à l'emploi et résultant de l'effet d'expérience et des changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés directement en capitaux propres l'année de leur survenance en contrepartie de l'augmentation ou de la diminution de l'obligation. Ils sont présentés dans l'état du résultat global.

Dans le compte de résultat, le coût des services rendus au cours de la période est compris dans le résultat opérationnel.

Les charges d'intérêts sur les obligations de retraites et assimilées ainsi que les produits financiers liés aux rendements attendus des actifs des régimes sont présentés en résultat financier.

En France, les médailles du travail sont évaluées selon les mêmes principes que les engagements de retraite, à l'exception de la reconnaissance des écarts actuariels. Les écarts actuariels sont comptabilisés au compte de résultat.

AUTRES NATURES DE PROVISIONS :

Des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice :

- il existe une obligation actuelle juridique ou implicite du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé ;
- il est probable que l'extinction de cette obligation se traduira pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques ; et
- le montant de cette obligation peut être estimé de façon fiable.

Le Groupe, du fait de son activité, est généralement soumis à une obligation contractuelle d'entretien et de grandes révisions pluriannuelles des installations gérées au titre du service public. Les frais en découlant sont analysés conformément à la norme IAS 37 sur les provisions et font l'objet le cas échéant de provisions pour gros entretien et grandes révisions voire pour contrat déficitaire dans le cas où les coûts inévitables engagés pour satisfaire à son obligation contractuelle sont supérieurs aux avantages économiques du contrat.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé formalisé ou d'un début d'exécution, avant la date de clôture.

Les provisions dont l'échéance est à plus d'un an sont actualisées lorsque l'impact est significatif.

2.3.2.4.19 Paiements en actions et assimilés

Le Groupe n'a pas de plan d'options de souscription d'actions ou bons de souscription d'actions en faveur de son personnel.

2.3.2.4.20 Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, qui dans la plupart des cas, correspond à la valeur nominale, puis au coût amorti. Les dettes à court terme sont enregistrées au montant nominal sauf si l'actualisation au taux de marché a un impact significatif.

Dans le cas où les délais de paiement sont longs, les dettes fournisseurs sont actualisées.

Les autres créditeurs comprennent les produits constatés d'avance correspondant aux produits perçus sur les prestations non encore effectuées ainsi que les subventions d'investissement non encore reprises dans le compte de résultat.

2.3.2.4.21 Chiffre d'affaires et autres produits de l'activité

Le chiffre d'affaires et les autres produits liés à l'activité sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

Ils sont évalués net des remises et des avantages commerciaux consentis, dès lors que le service a été rendu. Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il existe une incertitude significative quant à la recouvrabilité de la contrepartie à recevoir, aux coûts encourus ou à encourir associés à la prestation et lorsque le Groupe reste impliqué dans la gestion des produits.

Le chiffre d'affaires des sociétés de transport urbain de voyageurs est comptabilisé en application des conditions du contrat signé avec l'autorité organisatrice et tient compte de tous les avenants et droits acquis (clauses d'indexation, etc.).

Il en est de même pour le chiffre d'affaires des sociétés de transport interurbain de voyageurs auquel viennent s'ajouter les activités non contractualisées qui sont constatées en fonction des prestations réalisées.

Le chiffre d'affaires comprend les prestations de services à valeur ajoutée correspondant au savoir-faire du Groupe. Les activités concernées hors transport sont principalement relatives à la gestion des parkings, des aéroports, et des vélos.

Les autres produits liés à l'activité comprennent les prestations de services correspondant essentiellement à des revenus qualifiés d'accessoires par le Groupe, ainsi que la rémunération des actifs financiers de concession.

2.3.2.4.22 Autres charges opérationnelles

De par leur caractère récurrent dans l'activité, les plus ou moins-values sur cessions de matériel de transport figurent sur une ligne à part et sont comprises dans le résultat opérationnel récurrent.

2.3.2.4.23 Résultat opérationnel récurrent

Le résultat opérationnel récurrent correspond à l'ensemble des charges et produits résultant de l'activité opérationnelle récurrente du Groupe hors activités de financement, résultat net des entreprises associées, résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession et impôt sur le résultat.

2.3.2.4.24 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel comprend le résultat opérationnel récurrent ainsi que toutes les transactions qui ne sont pas directement liées à la marche normale des affaires mais qui ne pourraient être directement rattachées à aucun autre poste du compte de résultat.

Les produits et charges, dotations nettes aux amortissements et provisions sur éléments non récurrents comprennent l'ensemble des opérations non récurrentes dont le coût est significatif : cela englobe notamment les coûts externes d'appels d'offres offensifs, les coûts de restructuration, les plus ou moins-values hors matériels de transport, l'amortissement des droits contractuels et les coûts de démarrage sur un pays ou une zone, ainsi que d'autres éléments non récurrents par nature.

Les effets de périmètre comptabilisés directement au résultat comprennent :

- les coûts directs d'acquisition en cas de prise de contrôle ;
- les effets des réévaluations, à la juste valeur à la date d'acquisition, des précédentes participations ne donnant pas le contrôle en cas d'acquisitions par étapes ;
- les compléments de prix ultérieurs ;
- les résultats de cessions de participations qui conduisent à un changement de méthode de consolidation ainsi que, le cas échéant, les effets des réévaluations des participations ne donnant pas le contrôle.

2.3.2.4.25 Calcul de l'EBITDA

Celui-ci s'effectue à partir du résultat opérationnel auquel viennent s'ajouter les plus ou moins-values de cession et les éléments calculés correspondant aux dotations aux amortissements et provisions, aux reprises de provisions, aux quotes-parts de reprise de subventions.

L'EBITDA récurrent correspond à l'EBITDA retraité des éléments non récurrents, dont le montant est significatif.

2.3.2.4.26 Résultat financier

Les charges financières comprennent les intérêts sur emprunts et dettes financières calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les coûts de remboursement anticipé d'emprunts ou d'annulation de lignes de crédit, les intérêts financiers non directement imputables à la marge opérationnelle ainsi que le coût financier d'actualisation des passifs non courants.

Les produits financiers comprennent les produits de trésorerie et les dividendes reçus de sociétés non consolidées.

Les autres revenus et charges financières comprennent les gains et pertes de change nets, les commissions bancaires relatives à des opérations de crédit en charges et leur refacturation en produits, les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés lorsque celles-ci doivent être comptabilisées dans le compte de résultat et sont présentés respectivement en produits ou charges financiers sur opérations, à l'exception des variations de juste valeur des dérivés sur opérations qui sont comptabilisées sur la même ligne que la transaction couverte en résultat opérationnel. Ainsi, les variations de juste valeur des dérivés non qualifiés de couverture ainsi que la part inefficace des dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie futurs sont comptabilisées dans le résultat financier.

Tous les intérêts sur emprunts sont comptabilisés en charges financières lorsqu'ils sont encourus.

2.3.3 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2020

La crise sanitaire, marquée par des mesures restrictives d'ampleur nationale entre le mois de mars et la fin décembre 2020 a rendu inapplicables certaines dispositions contractuelles initialement prévues pour des conditions normales d'activité de transports. Dans ce contexte, les mesures de soutien accordées par l'État et le dialogue établi avec les Autorités Organisatrices ont permis de ne pas remettre en cause la stabilité financière du Groupe Keolis.

L'adaptation des clauses contractuelles rendue nécessaire par la situation économique exceptionnelle s'est caractérisée par des négociations de nouvelles dispositions contractuelles auprès des Autorités Organisatrices dont certaines ont été finalisées ou sont en voie de finalisation. L'arrêté des comptes, et notamment l'évaluation du chiffre d'affaires, a été établi sur la base de nos meilleures estimations du résultat de ces négociations.

Par ailleurs, les effets de la crise sanitaire sur 2020 et sur les années suivantes ont été intégrés dans les estimations utilisées dans le cadre des tests de valeur des actifs du Groupe.

À fin décembre 2020, afin de tenir compte des effets de la COVID-19 sur l'équilibre du contrat, le gouvernement du Pays de Galles a décidé de reprendre les opérations du réseau Transport for Wales (contrat initial signé en 2018 pour 15 ans, 362M€ de chiffre d'affaires en 2020) à compter du 7 février 2021. En parallèle, un partenariat d'assistance technique avec KeolisAmey a été signé pour accompagner Transport for Wales dans le développement de ses offres de mobilité.

France

- Le Groupe a obtenu des renouvellements et gains de nombreux contrats en France en urbain (Dreux, Tarbes-Lourdes, Blois, Châtellerauld notamment) et en interurbain (Hérault, Bas-Rhin, Moselle, Oise, Gard, Pas-de-Calais...) ;

- D'importantes négociations contractuelles ont été menées et se poursuivent avec les Autorités Organisatrices pour atténuer l'impact de l'épidémie de COVID-19.

EFFIA

- L'acquisition de MyPark fin 2019 a produit son effet année pleine en 2020.
- La crise sanitaire impacte fortement l'activité stationnement d'EFFIA, avec une fréquentation horaire quasiment nulle durant le confinement du printemps suivie d'une reprise modérée avant une rechute lors du reconfinement à l'automne.

International

- Comme en France, la crise du COVID-19 a durement impacté les opérations à l'International, notamment sur les contrats exposés au risque recettes. Les accords négociés avec les autorités organisatrices ainsi que la mise en place de plans d'actions et de restructuration ont néanmoins permis de limiter significativement les impacts défavorables.
- Le Groupe a obtenu des extensions de contrats majeurs à l'International : rail à Boston (KCS) et Washington (Virginia Rail), bus à Stockholm Suède, métro à Londres (DLR) et franchise rail minoritaire au Royaume-Uni (London & South Eastern Railway).
- Le Groupe a obtenu des gains de nouveaux contrats clés en Australie (rail à Adelaïde), aux USA (bus en Virginie, Californie) et au Danemark (bus dans la région de Copenhague).
- Le Groupe a mis en service de deux des plus gros réseaux de bus électriques en Europe : flotte de 246 bus électriques aux Pays Bas et un réseau de bus 100 % décarboné en Norvège (138 bus).

Nouvelles mobilités

- En 2020, la volonté d'innover de Keolis s'est également exprimée en matière de mobilité autonome. Le Groupe a franchi une nouvelle étape avec notamment la mise en circulation de notre première navette sans opérateur à bord, à Châteauroux, au sein du Centre National de Tir Sportif.

Avenant du crédit syndiqué

Le 6 juillet 2020, le Groupe a signé un avenant au contrat de crédit syndiqué du 12 juillet 2013. Les principales caractéristiques de cet avenant sont :

- une enveloppe de financement inchangée à 900 M€ ;
- un allongement de la maturité jusqu'au 27 juillet 2025.

Au nom du principe de continuité de la dette, la mise en place de l'avenant n'a donné lieu à aucun remboursement de nominal.

Au 31 décembre 2020, le montant tiré est de 600 M€ et le solde non tiré s'élève à 300 M€.

Nouvelle ligne de crédit syndiqué

Le 29 juillet 2020, le Groupe a mis en place une nouvelle ligne de Crédit Syndiqué de 350 M€ avec une partie du pool de banques partenaires participant déjà à la ligne principale de Crédit Syndiqué de 900 M€.

Cette ligne a été contractée pour une durée de 2 ans.

Au 31 décembre 2020, le montant tiré est de 0 € et le solde non tiré s'élève à 350 M€.

2.3.4 NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

2.3.4.1 Charges de personnel

(en millions d'euros)

	31/12/2020	31/12/2019
Salaires et charges sociales	(3 152,4)	(3 292,4)
Impôts et taxes sur les rémunérations	(72,0)	(70,7)
Autres charges de personnel ⁽¹⁾	(252,5)	(283,0)
TOTAL	(3 477,0)	(3 646,1)

(1) Les autres charges de personnel incluent l'intéressement et la participation.

(en nombre d'individus)

	31/12/2020	31/12/2019
Cadres	4 145	3 963
Agents de maîtrise, techniciens	10 423	11 615
Employés, ouvriers, chauffeurs	54 265	55 054
TOTAL	68 833	70 632

2.3.4.2 Résultat opérationnel

(en millions d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Résultat opérationnel récurrent	(23,5)	173,1
Coûts des appels d'offres non récurrents	0,0	(0,7)
Résultat de cession des immobilisations non récurrent	3,9	(1,6)
Amortissement des droits contractuels & autres	(132,2)	(44,7)
<i>dont Dépréciations des écarts d'acquisition</i>	(107,8)	(10,3)
Autres éléments non récurrents	(234,6)	(71,7)
<i>dont restructurations nettes</i>	(42,9)	(17,0)
<i>dont provisions pour pertes sur contrats ⁽¹⁾</i>	(123,9)	(9,4)
<i>dont perte sur contrat Wales&Borders</i>	(25,7)	0,0
<i>dont impairment des droits contractuels ⁽²⁾</i>	(22,5)	(5,9)
<i>dont Abandon activité Taxi aux USA</i>	(3,7)	(5,9)
<i>dont arrêt de l'activité de Driverlite et VTC Le Cab</i>	(2,7)	(19,8)
<i>dont autres</i>	(13,2)	(13,6)
Total éléments non récurrents	(362,9)	(118,6)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AVANT PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE	(386,4)	54,5

(1) Les provisions pour pertes sur contrats sont essentiellement composées de provision pour pertes sur contrats de l'Allemagne pour 108,3 M€

(2) En 2020, certains droits contractuels (Australie et France principalement) ont été dépréciés à la suite de la perte de contrats pour un montant de 17 M€.

2.3.4.3 Calcul de l'EBITDA

(en millions d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Résultat opérationnel	(386,4)	54,5
Dotations nettes aux amortissements et autres provisions	557,3	535,8
Dotations nettes aux amortissements et autres provisions sur éléments non récurrents	315,1	86,9
<i>dont amortissements et dépréciations des droits contractuels et marques net</i>	135,1	44,7
<i>dont arrêt de l'activité de VTC Le Cab</i>	2,7	14,7
<i>dont pertes sur contrat Allemagne</i>	108,3	8,0
<i>dont perte sur contrat Wales&Borders</i>	22,3	0,0
<i>dont coût de restructuration de l'activité Keolis Mobility Airport</i>	28,9	0,0
<i>dont dotations et reprises pour autres provisions</i>	17,9	19,4
Quote part de reprise de subvention d'investissement	(6,0)	(4,8)
Résultat de cession sur immobilisations non récurrent	(3,9)	1,6
Résultat de cession sur immobilisations	4,1	(0,9)
EBITDA	480,2	672,9
Produits et charges non récurrents décaissables ⁽¹⁾	51,6	30,2
EBITDA RÉCURRENT	531,9	703,1

(1) Les produits et charges non récurrents décaissables comprennent les dépenses de restructurations majeures et les autres éléments exceptionnels significatifs.

2.3.4.4 Quote-part du résultat net des participations mises en équivalence

(en millions d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Govia (UK)	13,1	24,0
First/Keolis Transpennine (UK)	2,0	0,1
Autres entreprises associées (France) ⁽¹⁾	(13,7)	(1,3)
Autres entreprises associées (International hors UK)	9,8	0,5
TOTAL ENTREPRISES ASSOCIÉES ET COENTREPRISES	11,2	23,3

(1) La ligne « Autres entreprises associées (France) » est essentiellement composée de la quote-part de résultat de One Park pour - 12 M€.

2.3.4.5 Résultat financier

(en millions d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Coût endettement financier net	(19,8)	(16,1)
dont Coût endettement financier brut	(22,0)	(17,7)
dont Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	2,2	1,6
Autres produits financiers	36,0	1,1
dont Impact revalorisation des titres	0,0	0,0
Autres charges financières	(57,1)	(29,9)
dont Impact de change	(1,3)	(2,6)
dont Impact revalorisation des titres	(0,4)	(3,9)
Charges financières IFRS 16	(45,6)	(47,2)
RÉSULTAT FINANCIER	(86,5)	(92,2)

2.3.4.6 Impôt

La charge d'impôt comptabilisée s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Charge d'impôt exigible	(37,2)	(65,6)
Impôt exigible de la période	(41,1)	(69,6)
Ajustement comptabilisé au cours de la période au titre de l'impôt exigible des exercices antérieurs	3,9	4,1
Produit d'impôt différé	19,8	16,1
Impôt différé de la période	27,2	24,7
Perte de valeur sur actif d'impôt différé	(7,4)	(8,7)
CHARGE D'IMPÔT DE L'EXERCICE	(17,4)	(49,5)

En 2020, le Groupe a choisi de présenter une réconciliation de son taux effectif à partir du taux de 32,02 % (en 2019, le Groupe avait choisi de présenter une réconciliation de son taux effectif à partir du taux de 34,43 %).

Le rapprochement entre le taux légal d'imposition en France et le taux effectif est le suivant :

	31/12/2020		31/12/2019	
	en %	en M€	en %	en M€
Résultat net de l'exercice		(479,1)		(63,9)
Neutralisation de la quote-part du résultat des entreprises associées		(11,2)		(23,3)
Neutralisation de l'impôt sur les sociétés		17,4		49,5
Résultat avant impôt et avant quote-part du résultat des entreprises associées		(472,8)		(37,7)
Impôt théorique selon le taux légal d'imposition en France	32,02 %	151,4	34,43 %	13,0
Écarts de taux France/International	(5,06 %)	(23,9)	(4,21 %)	(1,6)
Effet des taux réduits et changements de taux	(0,94 %)	(4,5)	0,47 %	0,2
Ajustement au titre de l'impôt des exercices antérieurs	0,82 %	3,9	10,74 %	4,1
Autres différences permanentes	(3,91 %)	(18,5)	(6,55 %)	(2,5)
Crédit d'impôt	0,21 %	1,0	2,32 %	0,9
Effet de l'imposition directe (CVAE)	(4,17 %)	(19,7)	(53,02 %)	(20,0)
Actifs d'impôt différé non reconnus	(22,65 %)	(107,1)	(115,49 %)	(43,6)
TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	(3,69 %)	(17,4)	(131,29 %)	(49,5)

Les actifs d'impôt différé non reconnus sur 2020 concernent principalement l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Amérique du Nord, les Pays Bas et la France.

Les impôts différés inscrits en actifs et passifs non courants s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Impôts différés actif	92,3	46,0
Moins d'un an	19,0	17,1
Plus d'un an	73,3	28,9
Impôts différés passif	(159,4)	(101,6)
Moins d'un an	(18,2)	(19,2)
Plus d'un an	(141,2)	(82,3)

Le stock de déficits reportables est de 499.1 M€ au 31 décembre 2020 dont 450 M€ n'ont pas été reconnus, au regard des hypothèses d'utilisation de ces déficits, et dans la limite de validité de leur report, ce qui représenterait un impôt différé actif de 122.4 M€. La reconnaissance des IDA sur déficits reportables est conforme aux budgets utilisés dans le cadre des tests de dépréciation.

À chaque arrêté comptable, le Groupe apprécie par entité fiscale s'il est probable que l'entité disposera de bénéfices fiscaux lui permettant d'imputer ses actifs d'impôts différés ou de bénéficier de crédits d'impôts disponibles non reconnus. Pour apprécier cette probabilité, le Groupe considère notamment les résultats actuels et passés des entités fiscales, ainsi que les perspectives de bénéfices fiscaux des sociétés.

La variation des impôts différés nets inscrits dans l'état de la situation financière s'analyse comme suit:

(en millions d'euros)	Position nette
Solde d'ouverture au 1^{er} janvier 2020	(55,6)
Constatation en capitaux propres	4,6
Constatation en résultat	19,9
Effet des variations de périmètre	(35,5)
Écart de conversion et autres mouvements	(0,4)
SOLDE DE CLÔTURE 31 DÉCEMBRE 2020	(67,0)

(en millions d'euros)

	Position nette
Solde d'ouverture au 1^{er} janvier 2019	(58,7)
Constatation en capitaux propres	(13,5)
Constatation en résultat	16,7
Effet des variations de périmètre	2,4
Écart de conversion et autres mouvements	(2,5)
SOLDE DE CLÔTURE 31 DÉCEMBRE 2019	(55,6)

Les impôts différés nets par nature sont les suivants :

(en millions d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Écarts d'évaluation	(132,3)	(102,8)
Avantages au personnel	31,7	20,6
Report déficitaire	12,6	17,1
Autres	20,9	9,6
SOLDE DE CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE	(67,0)	(55,6)

2.3.5 NOTES RELATIVES À L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

2.3.5.1 Goodwill

Évolution de la valeur comptable

(en millions d'euros)	France	Europe Continentale	Australie	Grande Bretagne	Amérique du Nord	Total
Au 1^{er} janvier 2020	804,5	269,4	32,1	187,2	31,6	1 324,7
Acquisition ⁽¹⁾	-	(98,0)	-	-	-	(98,0)
Cession	-	-	-	-	-	-
Perte de valeur de la période ⁽²⁾	-	(5,5)	-	(85,3)	(16,9)	(107,8)
Écart de conversion et autres	-	0,2	0,2	(10,0)	(2,3)	(11,9)
Au 31 décembre 2020	804,5	166,1	32,3	91,8	12,3	1 107,0
<i>Dont valeur brute</i>	<i>804,5</i>	<i>173,6</i>	<i>32,5</i>	<i>177,1</i>	<i>48,1</i>	<i>1 235,9</i>
<i>Dont amortissement et perte de valeur cumulés</i>	<i>-</i>	<i>(7,6)</i>	<i>(0,2)</i>	<i>(85,3)</i>	<i>(35,8)</i>	<i>(128,9)</i>

(1) La variation des acquisitions en Europe continentale concerne la constatation des écarts d'acquisition liés aux filiales de stationnement en Belgique, et à la finalisation de l'exercice d'allocation de l'écart d'acquisition.

(2) Les pertes de valeur sont liées aux effets de la crise sanitaire sur les activités de tourisme en Belgique, les activités interurbaines au Canada et les activités ferroviaires au UK.

(en millions d'euros)	France	Europe Continentale	Australie	Grande Bretagne	Amérique du Nord	Total
Au 1^{er} janvier 2019	810,0	112,1	31,6	178,0	40,0	1 171,7
Acquisition ⁽¹⁾	1,5	159,7	-	-	-	161,2
Cession	-	-	-	-	-	-
Perte de valeur de la période ⁽²⁾	-	-	-	-	(10,3)	(10,3)
Écart de conversion et autres	(6,9)	(2,4)	0,4	9,1	1,8	2,1
Au 31 décembre 2019	804,5	269,4	32,1	187,2	31,6	1 324,7
<i>Dont valeur brute</i>	<i>804,5</i>	<i>271,4</i>	<i>32,3</i>	<i>187,2</i>	<i>52,2</i>	<i>1 347,5</i>
<i>Dont amortissement et perte de valeur cumulés</i>	<i>-</i>	<i>(2,0)</i>	<i>(0,2)</i>	<i>-</i>	<i>(20,6)</i>	<i>(22,8)</i>

(1) La variation des acquisitions en France concerne principalement les acquisitions dans le transport sanitaire et en Belgique, elle concerne essentiellement le stationnement.

(2) Les pertes de valeur de la période s'élèvent à 10,3 M€. La dépréciation des actifs sur l'Amérique du Nord traduit à la fois le changement de stratégie de développement aux USA ainsi que les difficultés rencontrées sur l'activité taxis liées à l'impact du changement de réglementation.

Tests de perte de valeur

Les principales hypothèses retenues pour les tests de perte de valeur sont les suivantes :

FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie sont issus du grand plan stratégique établi sur une durée de 5 ans et validé par les organes de direction. Au-delà de cet horizon, les flux sont extrapolés par application d'un taux de croissance à long terme proche de l'inflation long terme attendue par le Groupe, dans la limite de la durée contractuelle le cas échéant ou à l'infini dans le cas contraire. L'actualisation des flux est effectuée en utilisant des taux appropriés à la nature des activités (voir paragraphe ci-dessous).

TAUX D'ACTUALISATION

Le taux d'actualisation utilisé est déterminé à partir du coût moyen du capital reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif testé.

Le coût moyen pondéré du capital a été déterminé par recoupement de deux méthodes : la méthode dite du « Capital Asset Pricing model » (CAPM) et le coût moyen pondéré du capital de sociétés cotées comparables. Compte tenu de ces paramètres, le coût de capital utilisé pour actualiser les flux futurs sont les suivants :

	WACC	
	31/12/2020	31/12/2019
GROUPE KEOLIS	5,76 %	4,81 %
Royaume-Uni	6,30 %	5,00 %
Suède	5,40 %	4,40 %
Canada	6,10 %	4,40 %
Danemark	5,40 %	4,40 %
Pays-Bas	5,40 %	4,40 %
Belgique	6,00 %	5,10 %
Australie	6,20 %	5,90 %
Norvège	5,40 %	4,40 %
États-Unis	5,90 %	5,50 %
Allemagne	5,40 %	4,40 %
France	5,90 %	5,00 %

Ces taux d'actualisation sont des taux après impôt appliqués à des flux de trésorerie après impôt. Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôt appliqués à des flux de trésorerie non fiscalisés, conformément à IAS 36.

TAUX DE CROISSANCE LONG TERME

Les taux de croissance retenus pour les principales UGT ou groupe d'UGT sont les suivants :

	Taux de croissance à l'infini	
	31/12/2020	31/12/2019
GROUPE KEOLIS	1,64 %	2,00 %
Royaume-Uni	2,00 %	2,00 %
Suède	1,60 %	2,00 %
Canada	1,60 %	2,00 %
Danemark	1,60 %	2,00 %
Pays-Bas	1,60 %	2,00 %
Belgique	1,60 %	2,00 %
Australie	1,60 %	2,00 %
Norvège	1,60 %	2,00 %
États-Unis	1,60 %	2,00 %
Allemagne	1,60 %	2,00 %
France	1,60 %	2,00 %

SENSIBILITÉ DES VALEURS RECOUVRABLES

Les tests de sensibilité des regroupements d'UGT ont été réalisés en faisant varier les taux de croissance à long terme ou le WACC (Weighted Average Cost of Capital).

Une baisse de 0,5 point du taux de croissance à l'infini laisse une marge positive entre la valeur d'utilité et la valeur comptable pour l'ensemble des unités génératrices de trésorerie à l'exception des

UGT « Royaume-Uni », « Belgique » et « Canada » et pour laquelle une perte de valeur a été constatée sur la période.

Une augmentation de 0,5 point du taux d'actualisation laisse une marge positive entre la valeur d'utilité et la valeur comptable pour l'ensemble des unités génératrices de trésorerie à l'exception des UGT « Royaume-Uni », « Belgique » et « Canada » et pour laquelle une perte de valeur a été constatée sur la période.

2.3.5.2 Autres immobilisations incorporelles

(en millions d'euros)	Agréments, Brevets et Logiciels	Marques	Droits contractuels	Actifs de concession	Actifs sur contrats ⁽¹⁾	Autres	Total
Au 1^{er} janvier 2020	128,4	53,0	220,1	111,6	27,9	49,9	590,9
Acquisitions	24,6	-	-	-	0,2	20,2	45,1
Cessions et mises hors service	(5,4)	-	-	-	-	(0,6)	(6,0)
Amortissements et dépréciations nets	(36,6)	-	(48,5)	(20,1)	(3,6)	(20,8)	(129,6)
Variation de périmètre	(0,1)	-	133,2	-	-	4,2	137,3
Écarts de conversion et autres	15,2	(0,0)	(0,3)	17,6	2,5	(21,1)	13,8
Au 31 décembre 2020	126,1	53,0	304,5	109,1	27,0	31,7	651,4
<i>Dont Valeur brute</i>	<i>254,0</i>	<i>69,0</i>	<i>685,0</i>	<i>177,3</i>	<i>49,0</i>	<i>100,2</i>	<i>1 334,4</i>
<i>Dont Amortissement et perte de valeur cumulés</i>	<i>(127,8)</i>	<i>(16,0)</i>	<i>(380,5)</i>	<i>(68,2)</i>	<i>(22,0)</i>	<i>(68,5)</i>	<i>(683,1)</i>

(en millions d'euros)	Agréments, Brevets et Logiciels	Marques	Droits contractuels	Actifs de concession	Actifs sur contrats ⁽¹⁾	Autres	Total
Au 1^{er} janvier 2019	121,1	55,8	246,8	76,0	28,7	52,4	580,7
Acquisitions	28,9	-	-	-	8,4	17,4	54,7
Cessions et mises hors service	(2,9)	-	-	-	-	(1,8)	(4,6)
Amortissements et dépréciations nets	(42,6)	(2,9)	(27,2)	(17,0)	(9,9)	(8,1)	(107,7)
Variation de périmètre	0,4	-	(0,1)	-	-	5,0	5,3
Écarts de conversion et autres	23,4	0,1	0,7	52,6	0,7	(15,1)	62,4
Au 31 décembre 2019	128,4	53,0	220,1	111,6	27,9	49,9	590,9
<i>Dont Valeur brute</i>	<i>321,2</i>	<i>69,2</i>	<i>555,8</i>	<i>159,7</i>	<i>50,6</i>	<i>101,0</i>	<i>1 257,4</i>
<i>Dont Amortissement et perte de valeur cumulés</i>	<i>(192,7)</i>	<i>(16,2)</i>	<i>(335,7)</i>	<i>(48,1)</i>	<i>(22,7)</i>	<i>(51,1)</i>	<i>(666,6)</i>

(1) Cf : note 2.3.2.4.7 pour la définition des actifs sur contrats.

2.3.5.3 Immobilisations corporelles

(en millions d'euros)	Terrains & Aménagements	Constructions	Matériels et outillages	Matériel de transport	Immobilisations en cours	Autres	Total
Au 1^{er} janvier 2020	42,9	305,6	78,7	371,2	33,6	121,6	953,7
Acquisitions	6,5	24,9	22,8	43,3	35,2	68,0	200,7
Cessions et mises hors service	(1,0)	(0,8)	(0,6)	(10,0)	(0,3)	(0,9)	(13,6)
Amortissements nets	(1,5)	(31,1)	(24,1)	(106,0)	-	(78,5)	(241,3)
Variations de périmètre	(0,0)	0,2	(0,2)	(0,7)	(0,1)	(0,3)	(1,1)
Écart de conversion et autres mouvements	0,4	0,4	2,5	8,6	(18,5)	(2,4)	(8,9)
Au 31 décembre 2020	47,4	299,3	79,0	306,5	49,9	107,5	889,5
<i>Dont Valeur brute</i>	<i>61,2</i>	<i>612,7</i>	<i>238,1</i>	<i>1 015,0</i>	<i>49,9</i>	<i>335,2</i>	<i>2 312,1</i>
<i>Dont Amortissement et perte de valeur cumulés</i>	<i>(13,8)</i>	<i>(313,4)</i>	<i>(159,1)</i>	<i>(708,5)</i>	<i>-</i>	<i>(227,7)</i>	<i>(1 422,5)</i>

(en millions d'euros)	Terrains & Aménagements	Constructions	Matériels et outillages	Matériel de transport	Immobilisations en cours	Autres	Total
Au 1^{er} janvier 2019	38,2	249,2	66,5	513,6	54,0	82,1	1 003,6
Acquisitions	3,6	23,3	19,5	68,0	46,2	59,5	220,1
Cessions et mises hors service	(0,5)	(3,0)	(0,9)	(30,1)	(0,1)	(1,3)	(35,8)
Amortissements nets	(1,9)	(28,1)	(18,8)	(84,6)	-	(20,0)	(153,4)
Variations de périmètre	1,8	25,9	2,9	23,8	0,1	3,8	58,4
Écart de conversion et autres mouvements	1,7	38,4	9,6	(119,5)	(66,7)	(2,6)	(139,1)
Au 31 décembre 2019	42,9	305,6	78,7	371,2	33,6	121,6	953,7
<i>Dont Valeur brute</i>	<i>55,4</i>	<i>589,9</i>	<i>219,4</i>	<i>1 041,1</i>	<i>33,6</i>	<i>288,0</i>	<i>2 227,4</i>
<i>Dont Amortissement et perte de valeur cumulés</i>	<i>(12,4)</i>	<i>(284,3)</i>	<i>(140,7)</i>	<i>(669,8)</i>	<i>-</i>	<i>(166,4)</i>	<i>(1 273,7)</i>

2.3.5.4 Droits d'utilisation

Actif

(en millions d'euros)	Terrains et bâtiments	Matériel de transport ferroviaire	Matériel de transport routier	Autres matériels	Total
Au 1^{er} janvier 2020	514,5	495,1	536,2	16,0	1 561,9
Nouveaux contrats	27,1	10,2	192,0	4,5	233,9
Cessions et mises hors service	-	(0,3)	(0,3)	-	(0,6)
Amortissements et dépréciations nets	(88,8)	(66,5)	(156,0)	(5,2)	(316,6)
Variation de périmètre	(7,8)	-	(23,9)	(0,0)	(31,7)
Écarts de conversion et autres	18,1	5,0	1,7	0,1	24,9
Au 31 décembre 2020	463,1	443,4	549,8	15,4	1 471,7
<i>Dont Valeur brute</i>	620,6	593,5	1 004,1	22,1	2 240,4
<i>Dont Amortissement et perte de valeur cumulés</i>	(157,6)	(150,1)	(454,3)	(6,7)	(768,7)

Passif

(en millions d'euros)	Dettes de location IFRS 16 > 1 an	Dettes de location IFRS 16 < 1 an	Total
Au 1^{er} janvier 2020	1 325,0	265,9	1 590,9
Nouvelles dettes	225,3	8,6	233,8
Remboursements des obligations locatives	(0,0)	(293,0)	(293,0)
Variation de périmètre	(36,0)	(8,8)	(44,8)
Écarts de conversion et autres	(247,5)	271,1	23,6
Au 31 décembre 2020	1 266,8	243,7	1 510,6

Actif

(en millions d'euros)	Terrains et bâtiments	Matériel de transport ferroviaire	Matériel de transport routier	Autres matériels	Total
Au 1^{er} janvier 2019⁽¹⁾	570,6	508,8	519,9	19,6	1 618,9
Nouveaux contrats	23,1	45,8	155,4	2,3	226,5
Cessions et mises hors service	-	(0,1)	(0,1)	0,0	(0,2)
Amortissements et dépréciations nets	(84,3)	(65,7)	(162,9)	(5,8)	(318,8)
Variation de périmètre	(0,1)	-	29,4	-	29,4
Écarts de conversion et autres	5,2	6,4	(5,5)	0,0	6,1
Au 31 décembre 2019	514,5	495,1	536,2	16,0	1 561,9
<i>Dont Valeur brute</i>	601,9	584,7	889,7	22,5	2 098,8
<i>Dont Amortissement et perte de valeur cumulés</i>	(87,4)	(89,6)	(353,4)	(6,4)	(536,9)

(1) Le droit d'utilisation de 1 619 M€ dont 1 447 M€ de locations opérationnels et 152 M€ de crédit-baux corresp. application d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019.

Passif

(en millions d'euros)	Dettes de location IFRS 16 > 1 an	Dettes de location IFRS 16 < 1 an	Total
Au 1^{er} janvier 2019	1 334,6	282,7	1 617,4
Nouvelles dettes	216,6	9,9	226,5
Remboursements des obligations locatives	-	(297,0)	(297,0)
Variation de périmètre	29,3	(0,5)	28,8
Intérêts courus sur obligations locatives	-	3,8	3,8
Écarts de conversion et autres	(255,5)	266,9	11,4
Au 31 décembre 2019	1 325,0	265,9	1 590,9

2.3.5.5 Titres mis en équivalence

Le Groupe détient plusieurs participations dans des coentreprises et des entreprises associées, notamment en Grande-Bretagne, consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

La variation du poste au cours de l'exercice s'explique par les éléments ci-dessous :

(en millions d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Valeur d'équivalence à l'ouverture	72,4	69,5
Part du Groupe dans le résultat net	11,2	23,3
Dépréciation	-	-
Quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence	11,2	23,3
Variations de juste valeur impactant les capitaux propres	3,9	(0,0)
Écarts de conversion	(2,4)	1,5
Distribution de dividendes	(7,6)	(22,3)
Variation de périmètre & autres	(0,8)	0,4
Valeur d'équivalence à la clôture	76,6	72,4

Les éléments financiers résumés sur les co-entreprises significatives sont présentés ci-après à 100 %.

(en millions d'euros)	31/12/2020						31/12/2019					
	Govia et ses filiales	First / Keolis Transpennine	SAEMES	OnePark	Autres	Total entreprises associées	Govia et ses filiales	First / Keolis Transpennine	SAEMES	OnePark	Autres	Total entreprises associées
Actifs non courants	402,4	0,0	247,3	0,0	NA	NA	694,1	(0,0)	222,0	21,6	NA	NA
BFR net	(149,9)	0,0	(140,0)	(0,0)	NA	NA	(348,9)	7,1	(100,6)	0,0	NA	NA
Actifs courants	965,1	2,0	17,5	0,0	NA	NA	936,9	12,8	28,5	0,0	NA	NA
Total actif	1 367,5	2,0	264,8	0,0			1 631,0	12,8	250,5	21,6		
Capitaux propres	114,3	0,0	73,1	0,0	NA	NA	89,4	7,2	77,1	21,6	NA	NA
Dont résultat net	37,3	4,4	(3,9)	(33,3)	NA	NA	68,5	0,1	1,3	(5,3)	NA	NA
Passifs courants	1 115,1	2,0	157,5	0,0	NA	NA	1 285,8	5,7	129,2	0,0	NA	NA
Passifs non courants	138,1	0,0	34,3	0,0	NA	NA	255,7	(0,0)	44,3	0,0	NA	NA
Total passif	1 367,5	2,0	264,8	0,0	NA	NA	1 631,0	12,8	250,5	21,6	NA	NA
Actif net	114,3	0,0	73,1	0,0	NA	NA	89,4	7,2	77,1	21,6	NA	NA
Réconciliation des données financières avec la valeur des titres MEE :												
Part du Groupe dans l'actif net	40,0	0,0	24,3	0,0	12,2	76,6	31,3	3,2	25,6	8,0	4,1	72,4
Goodwill												
Autres												
Valeur nette comptable des titres MEE	40,0	0,0	24,3	0,0	12,2	76,6	31,3	3,2	25,6	8,0	4,1	72,4

Dans le cadre des activités de Govia en Angleterre, des contraintes contractuelles imposent aux sociétés opérationnelles de conserver un certain niveau de disponibilités afin de maintenir l'offre de service public en cas de défaillance de l'exploitant en respectant le « Liquidity Maintenance Ratio ». Le montant imposé correspond à un certain nombre de semaines de coûts directs relatifs à l'activité et ce jusqu'à la fin de la franchise. Cette contrainte conduit à qualifier l'essentiel de la trésorerie détenue par Govia au niveau des sociétés

opérationnelles comme des disponibilités ne pouvant pas être transférées au groupe Go Ahead, actionnaire majoritaire de Govia. Dans ce contexte, la position de trésorerie nette à la clôture est présentée en BFR net.

Cependant, l'actif net détenu par le Groupe Keolis en Angleterre chez Govia, soit 40,0 M€ au 31 décembre 2020, est intégralement disponible.

2.3.5.6 Actifs financiers courants et non courants

Au 31 décembre 2020 (en millions d'euros)	Instrument de capitaux Propres évalués à la		Instruments de dette évalués				Total
	« Juste valeur » par Résultat	« Juste valeur » par « Autres éléments du Résultat » non recyclables	au coût amorti par résultat	à la « Juste Valeur » par Résultat	Dérivés actifs	Actifs financiers de concession	
Valeur brute	28,1	13,1	83,0	-	1,6	251,1	376,9
Dépréciation	-	-	(42,5)	-	-	(6,1)	(48,6)
Valeur nette	28,1	13,1	40,6	-	1,6	244,9	328,3
Dont à moins d'un an			10,9		1,6		12,5
Dont à plus d'un an	28,1	13,1	29,7	-	-	244,9	316,0

Au 31 décembre 2019 (en millions d'euros)	Instrument de capitaux Propres évalués à la		Instruments de dette évalués				Total
	« Juste valeur » par Résultat	« Juste valeur » par « Autres éléments du Résultat » non recyclables	au coût amorti par résultat	à la « Juste Valeur » par Résultat	Dérivés actifs	Actifs financiers de concession	
Valeur brute	18,3	16,5	37,5	0,2	0,7	87,1	160,3
Dépréciation	-	-	-	-	-	-	-
Valeur nette	18,3	16,5	37,5	0,2	0,7	87,1	160,3
Dont à moins d'un an			16,4		0,8		17,2
Dont à plus d'un an	18,3	16,5	21,1	0,2	(0,1)	87,1	143,2

Au 31 décembre 2020, les instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par résultat sont principalement composés des titres Via Transportation, Navya et Blue Technologies Limited.

Les titres Navya ont été évalués sur la base du cours de bourse au 31 décembre 2020 (3,89€ par action).

2.3.5.7 Stocks

(en millions d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Stocks bruts	150,4	144,8
Dépréciations	(1,6)	(2,2)
STOCKS NETS	148,8	142,6

2.3.5.8 Créances d'exploitation et diverses

(en millions d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Clients	555,9	735,2
Avances et acomptes versés sur commandes	28,0	12,4
Dépréciation des créances clients	(18,4)	(16,1)
Créances d'exploitation	565,5	731,5
Personnel et organismes sociaux	15,6	8,8
État et collectivités	199,0	235,0
Charges constatées d'avance	56,9	65,4
Autres ⁽¹⁾	244,8	247,7
Dépréciation des autres débiteurs	(1,1)	(4,8)
Créances diverses	515,2	552,2
TOTAL	1 080,7	1 283,7

(1) En 2020, les autres créances incluent 78 M€ représentant la garantie du Département du Transport Australien sur les droits à congés complémentaires, ces droits figurant au passif dans les dettes envers le personnel. Ces mêmes créances étaient de 71 M€ en 2019.

2.3.5.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie**Analyse par nature**

(en millions d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Disponibilités	514,2	380,9
Placements à court terme	1,3	1,2
Total inscrit à l'actif	515,5	382,1
<i>Dont le niveau de disponibilités liquides à maintenir localement ⁽¹⁾</i>	<i>40,5</i>	<i>48,6</i>
Concours bancaires et comptes courants passifs	(140,9)	(206,7)
TRÉSORERIE NETTE	374,6	175,4

(1) Au Royaume Uni, les relations contractuelles imposent aux sociétés opérationnelles de maintenir un certain niveau de disponibilités afin d'assurer l'offre de service public en cas de défaillance de l'exploitant en respectant le « Liquidity Maintenance Ratio » ou « Financial Ratio ». Le montant imposé correspond à un certain nombre de semaines de coûts directs relatifs à l'activité, ou un montant suffisant pour respecter le « Financial Ratio » et ce jusqu'à la fin de la franchise.

Les équivalents de trésorerie comprennent des placements à court terme, très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur.

Le Groupe considère que ses Organismes de Placement Collectif en Valeur Mobilière classées par l'Autorité des Marchés Financiers dans la catégorie « monétaire euro » répondent aux critères lui permettant de les classer en équivalents de trésorerie.

Il n'y a pas eu de monétisation de créance au 31 décembre 2020.

2.3.5.10 Capitaux propres**Capital social et primes d'émission**

Au 31 décembre 2020, le capital social est de 237,9 M€, composé de 180 218 865 actions d'un euro et trente-deux centimes de valeur nominale, entièrement libérées.

La prime d'émission s'élève à 273,2 M€.

Le Groupe n'est pas soumis dans ses contrats d'endettement à des clauses de ratio d'endettement sur capitaux propres.

Actions propres

À la clôture, l'ensemble des titres d'autocontrôle de GROUPE KEOLIS S.A.S. s'élevant à 2,3 M€ est éliminé.

Réserves et résultat distribuable

Au 31 décembre 2020, la société GROUPE KEOLIS S.A.S. présente un résultat comptable 2020 de - 29 M€ et un report à nouveau positif de 89 M€ avant imputation du résultat 2020. Le bénéfice distribuable au 31 décembre 2020 s'élève donc à 60 M€.

Réserves attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle

Les principales réserves attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle proviennent des filiales suivantes : Keolis Downer, KDR Gold Coast Pty Ltd, KDR Victoria Pty Ltd, Australian Transit Enterprises Pty Ltd et Keolis Commuter Services LLC.

Réserves de conversion

Les principaux taux de change contre l'euro utilisés au cours des exercices 2020 et 2019 sont les suivants :

(pour 1 euro)	2020		2019	
	Taux Moyen	Taux clôture	Taux Moyen	Taux clôture
Livre Sterling	0,889704	0,899030	0,877771	0,850800
Dollar australien	1,654919	1,589600	1,610881	1,599500
Couronne danoise	7,454214	7,440900	7,466064	7,471500
Couronne suédoise	10,484753	10,034300	10,589081	10,446800
Couronne norvégienne	10,722785	10,470300	9,851086	9,863800
Dollar US	1,142196	1,227100	1,119475	1,123400
Dollar canadien	1,529993	1,563300	1,485477	1,459800
Roupie indienne	84,639155	89,660500	78,836140	80,187000

2.3.5.11 Emprunts et dettes financières

Analyse des dettes financières par nature

En 2020, deux lignes de financement ont été mises en place :

- au niveau de KSA : un emprunt amortissable à taux fixe de 8 M€, mis en place et tiré le 6 avril 2020 pour une durée de 3 ans ;
- au niveau de GKSAS : un crédit syndiqué à taux variable de 350 M€, mis en place le 29 juillet 2020 pour une durée de 2 ans.

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020		
	Montants dans l'état de la situation financière	Échéance	Taux
Dérivés	11,1	2021	-
Emprunts	12,8	2021	Taux fixes
Emprunts	137,9	2021	Taux variables
Sous-total à moins d'un an	161,8		
Participation des salariés	0,7	2022-2024	Taux fixes
Emprunts	103,2	2022-2032	Taux fixes
Emprunts	1 185,9	2022-2033	Taux variables
Sous-total à plus d'un an	1 289,8		
TOTAL (HORS PASSIFS FINANCIERS DE CONCESSION)	1 451,5		

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2019		
	Montants dans l'état de la situation financière	Échéance	Taux
Dérivés	9,9	2020	-
Emprunts	15,1	2020	Taux fixes
Emprunts	111,9	2020	Taux variables
Sous-total à moins d'un an	136,9		
Participation des salariés	0,6	2021-2023	Taux fixes
Dérivés	(0,1)		-
Emprunts	119,0	2021-2031	Taux fixes
Emprunts	1 078,7	2021-2032	Taux variables
Sous-total à plus d'un an	1 198,2		
TOTAL	1 335,1		

Au 31 décembre 2020, le montant tiré au titre du crédit syndiqué (le « Crédit Syndiqué ») mis en place le 12 juillet 2013 et modifié par avenant les 11 juin 2015, 29 février 2016, 27 juillet 2018, 17 juin 2019 et 6 juillet 2020, est de 600 M€.

Le montant tiré au titre du second crédit syndiqué mis en place le 29 juillet 2020 est de 0 €.

Analyse des dettes financières par échéance

Échéance (en millions d'euros)	2021	2022	2023	2024	2025	2026		Total
						à 2031	> 2031	
Obligations locatives	243,7	236,5	183,9	145,6	135,5	366,1	199,2	1 510,6
Dettes financières hors passifs financiers de concession	161,8	406,0	78,4	17,2	672,3	98,3	17,6	1 451,5

Les ratios financiers à respecter

Dans la documentation du contrat de Crédit Syndiqué, un ratio financier est à respecter sur une base semestrielle, le « Leverage ratio ». Cependant, un avenant a été fait pour annuler la date de test de Décembre 2020. La prochaine date de test sera Juin 2021.

Le Leverage ratio correspond au rapport entre l'endettement net retraité et l'EBITDA récurrent retraité.

Les agrégats financiers utilisés pour le calcul du ratio financier répondent précisément aux définitions contenues dans les documentations du Crédit Syndiqué.

Les contrats du Groupe et ceux de ses filiales contiennent également des clauses d'accélération croisées. Si le Groupe, ou sous certaines conditions ses filiales les plus significatives, ne respectent pas leurs engagements, les établissements prêteurs pourraient constater un cas de défaut et exiger le remboursement anticipé d'une part significative de la dette du Groupe.

Compte tenu de la répartition de ces financements sur diverses filiales et de la qualité du dispositif de liquidité du Groupe, l'existence de ces clauses ne constitue pas un risque matériel sur la situation financière du Groupe.

Le Groupe a mis en place en 2014 un suivi des ratios financiers sur les financements du Groupe et de ses filiales, de manière à anticiper toute éventuelle évolution défavorable de ces ratios.

Tableau de variation des dettes financières et des obligations locatives

(en millions d'euros)	31/12/2019	Augmentation	Diminution	Variations de périmètre	Impact de Change	Autres	31/12/2020
Obligations locatives	265,9	53,6	(338,1)	0,2	(1,2)	263,3	243,7
Dérivés	9,9	-	-	-	(0,1)	1,3	11,1
Passifs financiers de concession	-	1,3	-	-	-	-	1,3
Emprunts	127,0	56,4	(46,4)	(1,2)	(2,0)	16,9	150,7
Sous-total à moins d'un an	402,8	111,3	(384,4)	(1,1)	(3,3)	281,5	406,8
Obligations locatives	1 325,0	225,3	(0,0)	(26,6)	(12,0)	(244,9)	1 266,8
Participation des salariés	0,6	-	-	-	-	0,1	0,7
Dérivés	(0,1)	-	-	-	-	0,1	-
Passifs financiers de concession	-	146,2	(3,6)	-	(1,0)	-	141,5
Emprunts	1 197,7	463,7	(343,7)	0,1	(9,6)	(19,1)	1 289,1
Sous-total à plus d'un an	2 523,2	835,1	(347,3)	(26,5)	(22,6)	(263,8)	2 698,1
TOTAL	2 926,0	946,4	(731,7)	(27,6)	(25,9)	17,7	3 104,9

2.3.5.12 Actifs et passifs par catégorie

Le tableau suivant indique la valeur comptable au bilan des actifs et passifs financiers par catégorie comptable définie selon la norme IFRS 9, ainsi que leur juste valeur :

31/12/2020	Instruments financiers						Juste valeur			Endette- ment financier net	
	Non courant	Courant	Valeur nette comptable au bilan de la classe	À la juste valeur par capitaux propres	Prêts, créances, dettes au coût amorti	À la juste valeur par résultat	Qualifiés de couvre- ture	Niveau 1	Niveau 2		Niveau 3
Rubrique au bilan et classes d'instruments (en millions d'euros)											
Instruments de dettes	29,7	10,9	40,5	-	40,5	0,1	-	-	40,5	0,0	40,5
Actifs financiers de concession	244,9	-	244,9	-	244,9	-	-	-	244,9	-	-
Sous-total prêts et créances	274,6	10,9	285,5	-	285,4	0,1	-	-	285,5	0,0	40,5
Instruments de capitaux propres	41,2	-	41,2	13,1	-	28,0	-	15,1	0,9	25,2	
Juste valeur positive des dérivés de couverture	-	0,1	0,1	-	-	-	0,1	-	0,1	-	0,1
Juste valeur positive des dérivés de transaction	-	1,5	1,5	-	-	1,5	-	-	1,5	-	1,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie		515,5	515,5	-	-	515,5	-	-	515,5	-	515,5
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS	316,0	528,0	843,8	13,1	285,4	545,1	0,1	15,1	803,4	25,2	557,6
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 286,6	150,7	1 437,2	-	1 437,2	-	-	-	1 437,2	-	1 437,2
Sous-total emprunts	1 289,1	150,7	1 439,7	-	1 437,2	2,5	-	-	1 439,7	-	1 439,7
dont :											
▪ évalués au coût amorti	1 286,6	150,7	1 437,2	-	1 437,2	-	-	-	1 437,2	-	1 437,2
▪ évalués selon l'option « juste valeur »	2,5	-	2,5	-	-	2,5	-	-	2,5	-	2,5
Juste valeur négative des dérivés de couverture	-	10,8	10,8	-	-	-	10,8	-	10,8	-	10,8
Juste valeur négative des dérivés de transaction	-	0,3	0,3	-	-	0,3	-	-	0,3	-	0,3
Emprunts et dettes financières	1 289,1	161,8	1 450,8	-	1 437,2	2,8	10,8	-	1 450,8	-	1 450,8
Dettes de trésorerie et trésorerie passive	-	140,9	140,9	-	140,9	-	-	-	140,9	-	140,9
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS	1 289,1	302,7	1 591,8	-	1 578,1	2,8	10,8	-	1 591,8	-	1 591,8
Endettement financier net du groupe	1 259,4	(225,3)	1 034,1	-	1 537,6	(514,2)	10,7	-	1 034,2	(0,0)	1 034,1

31/12/2019

Rubrique au bilan et classes d'instruments (en millions d'euros)	Instruments financiers							Juste valeur			Endette- ment financier net
	Non courant	Courant	Valeur nette comptable au bilan de la classe	À la juste valeur par capitaux propres	Prêts, créances, dettes au coût amorti	À la juste valeur par résultat	Qualifiés de couver- ture	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Instruments de dettes	21,2	16,4	37,7	-	37,5	0,2	-	0,0	37,7	0,0	37,7
Actifs financiers de concession	87,1	-	87,1	-	87,1	-	-	-	87,1	-	-
Sous-total prêts et créances	108,4	16,4	124,8	-	124,6	0,2	-	0,0	124,9	0,0	37,7
Instruments de capitaux propres	34,8	-	34,8	16,5	-	18,3	-	3,9	21,7	9,1	-
Juste valeur positive des dérivés de couverture	(0,1)	0,1	0,0	-	-	-	0,0	-	0,0	-	0,0
Juste valeur positive des dérivés de transaction	-	0,7	0,7	-	-	0,7	-	-	0,7	-	0,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	382,1	382,1	-	-	382,1	-	0,0	382,1	-	382,1
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS	143,2	399,3	542,3	16,5	124,6	401,2	0,0	3,9	529,3	9,1	420,5
Emprunts obligataires	2,5	-	2,5	-	-	2,5	-	-	2,5	-	2,5
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 195,2	122,5	1 317,7	-	1 317,7	-	-	-	1 317,7	-	1 317,7
Sous-total emprunts	1 197,7	122,5	1 320,2	-	1 317,7	2,5	-	-	1 320,2	-	1 320,2
dont :											
■ évalués au coût amorti	1 195,2	122,5	1 317,7	-	1 317,7	-	-	-	1 317,7	-	1 317,7
■ évalués selon l'option « juste valeur »	2,5	0,0	2,5	-	-	2,5	-	-	2,5	-	2,5
Juste valeur négative des dérivés de couverture	(0,1)	9,1	9,1	-	-	-	9,1	-	9,1	-	9,1
Juste valeur négative des dérivés de transaction	-	0,7	0,7	-	-	0,7	-	-	0,7	-	0,7
Emprunts et dettes financières	1 197,6	132,4	1 330,0	-	1 317,7	3,3	9,1	-	1 330,0	-	1 330,0
Dettes de trésorerie et trésorerie passive	-	211,2	211,2	-	211,2	-	-	(0,0)	211,2	-	211,2
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS	1 197,6	343,6	1 541,3	-	1 528,9	3,3	9,1	(0,0)	1 541,2	-	1 541,3
Endettement financier net du groupe	1 176,5	(55,7)	1 120,8	-	1 491,4	(379,7)	9,1	(0,0)	1 120,7	(0,0)	1 120,8

2.3.5.13 Gestion des risques et instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour gérer les expositions aux risques de marchés financiers résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissement :

- risque de taux d'intérêts ;
- risque de change ;
- risque de matières premières.

Le Groupe détient au 31 décembre 2020 des instruments financiers dérivés :

- éligibles à la comptabilité de couverture et comptabilisés en couverture de flux de trésorerie (CFH)

- non éligibles à la comptabilité de couverture et comptabilisés en transaction.

Les justes valeurs sont calculées en utilisant les méthodes standard de valorisation et sur la base des conditions de marché « mid-market » communément utilisées sur les marchés. Les données de marché utilisées sont de niveau 2 au sens de la norme IFRS 13.

Les impacts sur la performance et la situation financière des instruments financiers dérivés sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Sous-Jacent	Comptabilité de couverture	Juste valeur au 31/12/2019 (hors primes)	Variation des capitaux propres (réserves recyclables)		Résultat financier latent	Résultat financier réalisé	Juste valeur au 31/12/2020 (hors prime)	Primes restant à amortir au 31/12/2020
			Variation ⁽¹⁾	Recyclage ⁽²⁾	Variation ⁽³⁾	Variation ⁽⁴⁾		
Taux	Flux de trésorerie	(9,1)	(4,7)	5,1	(2,0)	-	(10,7)	(1,3)
Taux	Trading	(0,6)	-	-	0,3	-	(0,2)	-
Total taux		(9,6)	(4,7)	5,1	(1,7)	-	(10,9)	(1,3)
Change	Flux de trésorerie	-	-	2,3	(2,3)	-	-	-
Change	Trading	0,5	-	-	-	0,9	1,4	-
Total Change		0,5	-	2,3	(2,3)	0,9	1,4	-
Matières premières	Flux de trésorerie	(0,5)	(17,7)	16,2	0,1	-	(1,9)	0,0
Matières premières	Trading	(0,0)	-	-	-	(7,4)	(7,4)	-
Total Matières premières		(0,6)	(17,7)	16,2	0,1	(7,4)	(9,4)	0,0
TOTAL		(9,7)	(22,4)	23,5	(3,9)	(6,4)	(18,9)	(1,3)

(1) Part de la variation de juste valeur qui a impacté le compte de capitaux propres (réserves recyclables) de l'exercice.

(2) Le recyclage du compte de capitaux propres (réserves recyclables) impacte le résultat financier.

(3) Part de la variation de juste valeur qui impacte le résultat financier de l'exercice.

(4) Le résultat financier réalisé "Matières Premières" correspond à la déqualification des instruments dérivés de couverture suite à la rupture anticipée de Wales & Borders.

Les instruments financiers dérivés de taux et de change sont inscrits dans l'état de la situation financière pour leur juste valeur pour les montants suivants :

(en millions d'euros)	31/12/2020			31/12/2019		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Instruments dérivés actifs						
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	-	0,1	0,1	(0,1)	0,1	0,0
Dérivés de couverture de juste valeur	-	-	-	-	-	-
Dérivés de transaction	-	1,5	1,5	-	0,7	0,7
Dérivés de couverture des flux d'investissement net à l'étranger	-	-	-	-	-	-
TOTAL INSTRUMENTS DÉRIVÉS ACTIFS	-	1,6	1,6	(0,1)	0,8	0,7
Instruments dérivés passifs						
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	-	10,8	10,8	(0,1)	9,1	9,1
Dérivés de couverture de juste valeur	-	-	-	-	-	-
Dérivés de transaction	-	0,3	0,3	-	0,7	0,7
Dérivés de couverture des flux d'investissement net à l'étranger	-	-	-	-	-	-
TOTAL INSTRUMENTS DÉRIVÉS PASSIFS	-	11,1	11,1	(0,1)	9,9	9,8

Le tableau suivant présente, par type de risque, le lien économique entre les instruments dérivés et les éléments couverts :

2020	JV des dérivés	Variation JV des dérivés	Variation JV de l'élément couvert	Inefficacité de la couverture
GKSAS				
CFH				
Taux	(10,7)	(1,6)	1,5	(0,1)
Change	-	-	-	-
MP	(1,9)	(1,4)	1,4	-
Trading				
Taux	(0,2)	0,3	-	-
Change	1,4	0,9	-	-
MP	(7,4)	(7,4)	-	-

2019	JV des dérivés	Variation JV des dérivés	Variation JV de l'élément couvert	Inefficacité de la couverture
GKSAS				
CFH				
Taux	(9,1)	(6,5)	5,5	(1,0)
Change	-	(1,8)	1,8	-
MP	(0,5)	7,4	(7,4)	-
Trading				
Taux	(0,6)	0,6	-	-
Change	0,5	(0,7)	-	-
MP	0,0	0,1	-	-

Les impacts sur les capitaux propres recyclables (autres éléments du résultat global) se détaillent comme suit :

	Capitaux Propres recyclables
Ouverture au 01/01/2019	(16,9)
Recyclé en Résultat	1,3
Variation de valeur efficace sur instruments de couverture de flux de trésorerie	(1,0)
Couverture de risque de taux	(8,4)
Couverture de risque de change	(1,8)
<i>Dont transactions futures couvertes</i>	(1,8)
Couverture de risque de prix	9,2
Variation du coût de couverture	1,2
Couverture de risque de taux	(0,2)
Couverture de risque de change	1,3
Couverture de risque de prix	-
Écart de change	(0,1)
Clôture au 31/12/2019	(15,6)
Ouverture au 01/01/2020	(15,6)
Recyclé en Résultat	23,5
Variation de valeur efficace sur instruments de couverture de flux de trésorerie	(22,3)
Couverture de risque de taux	(4,6)
Couverture de risque de change	-
<i>Dont transactions futures couvertes</i>	-
Couverture de risque de prix	(17,7)
Variation du coût de couverture	(0,1)
Couverture de risque de taux	(0,1)
Couverture de risque de change	-
Couverture de risque de prix	-
Écart de change	-
Clôture au 31/12/2020	(14,5)

Rupture des relations de couverture

Une relation de couverture est rompue dès lors que les conditions d'efficacité ne sont plus remplies au sens de la norme IFRS 9, ou lorsque l'instrument dérivé concerné arrive à échéance, est résilié, ou vendu, ou lorsque l'élément couvert est résilié ou vendu. Par ailleurs, le Groupe peut à tout moment décider de mettre un terme à une relation de couverture. Dans ces cas, la relation de couverture n'est plus applicable.

	Soldes des réserves de couverture sur relations de couverture maintenues	Soldes des réserves de couverture sur relations de couverture arrêtées	Réserves de couverture recyclées car l'élément couvert a influé sur le résultat	Réserves de couverture recyclées car l'élément couvert ne se réalise plus
2020				
GKSAS				
CFH				
Taux	(12,2)	(0,0)	3,5	1,5
Change	-	-	-	2,3
MP	(2,1)	-	11,1	12,2

Les instruments déqualifiés correspondent notamment à la perte sur le contrat Wales & Borders et des dérivés associés (Taux, Change, et Gazole). Les événements liés à la COVID 19 ayant entraîné une forte baisse de la consommation, une partie des couvertures Gazole réalisées en 2020 a également fait l'objet d'une déqualification.

2019	Soldes des réserves de couverture sur relations de couverture maintenues	Soldes des réserves de couverture sur relations de couverture arrêtées	Réserves de couverture recyclées car l'élément couvert a influé sur le résultat	Réserves de couverture recyclées car l'élément couvert ne se réalise plus
GKSAS				
CFH				
Taux	(12,5)	(0,1)	2,5	-
Change	(2,3)	-	-	-
MP	(0,7)	-	(1,7)	-

Gestion du risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt provient de son endettement financier. Le Groupe couvre le risque de hausse de taux en utilisant des instruments financiers dérivés. La dette exposée au 31 décembre 2020 est couverte à hauteur de 65 % sur un plan économique.

Les instruments financiers dérivés éligibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés en couverture de flux de trésorerie. Les instruments financiers dérivés non éligibles sont comptabilisés en transaction.

Le contexte de taux négatifs a créé une asymétrie entre la dette floorée et certains instruments dérivés de couverture. Cette asymétrie, source d'inefficacité au sens de la norme IFRS 9, a conduit à un reclassement en transaction des instruments concernés.

La dette du Groupe se présente de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Emprunts et dettes financières retraités des passifs financiers de concession	1 451,5	1 335,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(374,6)	(175,4)
Intérêts courus non échus à recevoir	(1,7)	(0,2)
Prêts et créances	(28,5)	(9,8)
Dépôts et cautionnements	(10,4)	(27,7)
Dérivés actifs	(1,6)	(0,8)
Participation des salariés	(0,7)	(0,6)
Endettement financier net	1 034,1	1 120,8

L'endettement financier net est un indicateur interne à Keolis. Il exclut les obligations locatives générées par l'application de la norme IFRS 16 (y compris les dettes de location financement qui ont été intégralement reclassées en obligations locatives en application de la norme IFRS 16) et les engagements de rachats de participations ne donnant pas le contrôle. Il exclut également les passifs financiers de concession.

Le Groupe est soumis à la variabilité des taux d'intérêt sur la partie de son endettement financier net à taux variable.

La ventilation par taux des emprunts et dettes financières, avant et après prise en compte des instruments dérivés (de couverture et de transaction), se présente comme suit :

(en millions d'euros)	Structure initiale de la dette		Structure après couverture	
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019
Taux fixe	116,7	134,7	682,2	870,5
Taux variable	1 334,8	1 200,4	769,3	464,6
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES	1 451,5	1 335,1	1 451,5	1 335,1

Analyse de la sensibilité

Au 31 décembre 2020, sur la base d'un endettement net constant, une variation instantanée de 50 points de base des taux d'intérêt à la date de clôture impacterait le coût annuel de l'endettement financier de la manière suivante :

(en millions d'euros)	+ 50 bp Résultat	+ 50 bp Réserves recyclables	- 50 bp Résultat	- 50 bp Réserves recyclables
Instruments financiers à taux variable (après prise en compte des couvertures de JV)	(2,3)	-	0,7	-
Dettes en juste valeur sur option	-	-	-	-
Dérivés non qualifiés de couverture	0,1	-	(0,1)	-
Dérivés qualifiés en couverture de flux de trésorerie	0,0	5,2	(0,0)	(4,9)
ANALYSE DE LA SENSIBILITÉ	(2,2)	5,2	0,6	(4,9)

Sur la base de la structure de la dette au 31 décembre 2020, une variation de la courbe de taux d'intérêt de +/- 50 points de base sur la durée résiduelle moyenne de la dette (environ 3 ans) impacterait le coût de l'endettement financier de la manière suivante :

(en millions d'euros)	+ 50 bp Résultat	+ 50 bp Réserves recyclables	- 50 bp Résultat	- 50 bp Réserves recyclables
Instruments financiers à taux variable (après prise en compte des couvertures de JV)	0,8	-	(1,1)	-
Dettes en juste valeur sur option	-	-	-	-
Dérivés non qualifiés de couverture	0,1	-	(0,1)	-
Dérivés qualifiés en couverture de flux de trésorerie	0,0	1,2	(0,0)	(1,2)
ANALYSE DE LA SENSIBILITÉ	0,9	1,2	(1,2)	(1,2)

Les instruments financiers dérivés sont inscrits dans l'état de la situation financière à leur juste valeur pour les montants suivants :

(en millions d'euros)	Juste valeur au bilan 31/12/2020					Juste valeur au bilan 31/12/2019				
	Couver- ture de flux de trésorerie	Couver- ture de juste valeur	Transac- tion	Couverture des flux d'investis- sement net à l'étranger	TOTAL	Couver- ture de flux de trésorerie	Couverture de juste valeur	Transac- tion	Couverture des flux d'investis- sement net à l'étranger	TOTAL
Swaps receveurs de taux fixe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Swap payeurs de taux fixe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Options de taux	0,1	-	-	-	0,1	0,1	-	-	-	0,1
Instruments dérivés actifs	0,1	-	-	-	0,1	0,1	-	-	-	0,1
Swaps receveurs de taux fixe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Swap payeurs de taux fixe	10,7	-	0,2	-	10,9	8,9	-	0,6	-	9,4
Options de taux	0,1	-	-	-	0,1	0,3	-	-	-	0,3
Instruments dérivés passifs	10,8	-	0,2	-	11,0	9,1	-	0,6	-	9,7
POSITION NETTE TAUX	(10,7)	-	(0,2)	-	(10,9)	(9,1)	-	(0,6)	-	(9,6)

Les montants nominaux des instruments financiers dérivés sont détaillés ci-dessous :

(en millions d'euros)	31/12/2020		31/12/2019	
	Dette nette long terme	Dette nette court terme	Dette nette long terme	Dette nette court terme
Swaps receveurs de taux fixe	-	-	-	-
Swaps payeurs de taux fixe	225,9	39,4	277,5	67,5
Swaps d'index	-	-	-	-
Options de taux	162,6	140,0	335,0	122,0

Au 31 décembre 2020, les échéances des instruments financiers dérivés de couverture des risques de taux portent sur les années 2021 à 2028. Pour les couvertures synthétiques composées de plusieurs instruments, nous ne considérons que le nominal couvert.

Gestion du risque de change

Le Groupe met en place des prêts ou emprunts intra-groupe libellés en devises étrangères et enregistrés en comptes courants. Afin de couvrir le risque de change qui en résulte, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés qui lui permettent de figer les cours de change des prêts ou emprunts intra-groupe, à hauteur de 100 % des montants nominaux exposés sur un plan économique.

Le Groupe réalise également des investissements dans des entités étrangères. Afin de gérer le risque de change induit par ces

investissements, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour des montants limités, l'objectif de gestion étant dans ce cas de préserver le cours de change de référence défini pour l'année.

Une partie des instruments financiers dérivés détenus par le Groupe est éligible à la comptabilité de couverture d'investissement net au sens de la norme IFRS 9, l'autre partie étant comptabilisée en transaction. Au 31 décembre 2020, il n'y a pas d'instrument financier de couverture d'investissement net.

Les instruments financiers dérivés sont inscrits dans l'état de la situation financière pour leur juste valeur pour les montants suivants :

(en millions d'euros)	Juste valeur au bilan 31/12/2020					Juste valeur au bilan 31/12/2019				
	Couverture de flux de trésorerie	Couverture de juste valeur	Transaction	Couverture des flux d'investissement net à l'étranger	TOTAL	Couverture de flux de trésorerie	Couverture de juste valeur	Transaction	Couverture des flux d'investissement net à l'étranger	TOTAL
Swaps de devises	-	-	1,5	-	1,5	-	-	0,7	-	0,7
Instruments dérivés actifs	-	-	1,5	-	1,5	-	-	0,7	-	0,7
Swaps de devises	-	-	0,1	-	0,1	-	-	0,2	-	0,2
Achat à terme de devises	-	-	0,0	-	0,0	-	-	-	-	-
Vente à terme de devises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Options sur devises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés passifs	-	-	0,1	-	0,1	-	-	0,2	-	0,2
POSITION NETTE S/DEVICES	-	-	1,4	-	1,4	-	-	0,5	-	0,5

Les instruments financiers dérivés couvrent notamment les opérations en devises suivantes : AED, CAD, DKK, GBP, NOK, SEK, USD.

Au 31 décembre 2020, l'ensemble des échéances des instruments financiers dérivés de change porte sur l'année 2021.

Gestion du risque de variation du prix des matières premières

Dans le cadre de son activité opérationnelle, le Groupe est exposé à un risque de fluctuation de prix de certaines matières premières, en particulier de gazole. Le Groupe couvre ce risque en utilisant des

instruments financiers dérivés. Sur un plan économique, Keolis a couvert 87 % des volumes budgetés de gazole exposé en 2020. La Covid et les périodes de confinement ont entraîné une baisse significative des volumes réellement consommés. Le Groupe a déqualifié la part des volumes non réalisés entre les mois de mars et décembre 2020. En tenant compte des déqualifications et des volumes réels de l'activité le niveau de couverture est de 94 % en 2020.

Les instruments financiers dérivés de matières premières éligibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés en couverture de flux de trésorerie au sens de la norme IFRS 9. Les instruments financiers dérivés non éligibles sont comptabilisés en trading.

Les instruments financiers dérivés sont inscrits dans l'état de la situation financière pour leur juste valeur pour les montants suivants :

(en millions d'euros)	Juste valeur au bilan 31/12/2020				Juste valeur au bilan 31/12/2019			
	Couverture de flux de trésorerie	Couverture de juste valeur	Transaction	TOTAL	Couverture de flux de trésorerie	Couverture de juste valeur	Transaction	TOTAL
Swaps s/produits pétroliers	0,6	-	0,0	0,6	1,1	-	-	1,1
Swaptions s/ produits pétroliers	-	-	-	-	-	-	-	-
Achats à terme d'électricité	-	-	-	-	-	-	-	-
Options gasoil – actif	-	-	-	-	-	-	-	-
Caps gasoil – actif	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés sur matières premières actifs	0,6	-	0,0	0,6	1,1	-	-	1,1
Swaps s/produits pétroliers	2,6	-	7,4	10,0	1,7	-	-	1,7
Swaptions s/ produits pétroliers	-	-	-	-	-	-	-	-
Achats à terme d'électricité	-	-	-	-	-	-	-	-
Options gasoil – passif	-	-	-	-	-	-	-	-
Caps gasoil – passif	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés sur matières premières passifs	2,6	-	7,4	10,0	1,7	-	-	1,7
POSITION NETTE SUR MATIÈRE	(1,9)	-	(7,4)	(9,4)	(0,5)	-	-	(0,5)

Au 31 décembre 2020, les échéances des instruments financiers dérivés de matières premières représentent un volume de 104 331 tonnes (contre 132 865 tonnes au 31 décembre 2019).

Les dérivés de l'entité Keolis Amey Operations seront débouclés avant le 7 février 2021.

Volumes en tonnes	Échéance	
	à moins d'un an	de 1 à 5 ans
Swaps et tunnels sur référence gazole	63 877	40 455
Dont KAO	25 800	28 050
Hors KAO	38 077	12 405

Risque de contrepartie

Les transactions qui génèrent potentiellement un risque de contrepartie pour le Groupe sont essentiellement :

- les placements de liquidités ;
- les instruments financiers dérivés ;
- les créances clients.

En 2013, le Groupe a défini et mis en place une procédure de risque de contrepartie vis-à-vis des contreparties bancaires de ses placements et instruments financiers dérivés. Cette procédure s'articule autour des principes ci-dessous :

- définition de trois catégories au sein desquelles sont réparties les contreparties bancaires du Groupe :
 - Banques Autorisées,
 - Banques sous surveillance,
 - Banques Non Autorisées.

Ces catégories sont définies en fonction de facteurs propres aux banques (rating) ou à GROUPE KEOLIS S.A.S. (financement du Groupe) ;

- les placements de liquidités, les instruments financiers dérivés, ne sont traités qu'avec des contreparties appartenant à la catégorie « Banques Autorisées » ;

- le portefeuille de placements de liquidités respecte des limites de pondération ;
- la « juste valeur à risque » (juste valeur en faveur du Groupe) du portefeuille d'instruments financiers dérivés fait l'objet d'un suivi régulier, de manière à répartir le risque sur les différentes contreparties ;
- les banques et les catégories font l'objet d'un suivi régulier.

Si une banque, contrepartie du Groupe, sort de la catégorie « Banques autorisées », le portefeuille d'instruments financiers dérivés fait l'objet d'une restructuration de manière à respecter de nouveau le critère de catégorie.

Au 31 décembre 2020 :

- tous les placements réalisés et tous les instruments financiers dérivés détenus par le Groupe ont été conclus avec des contreparties bancaires de la catégorie « Banques Autorisées » ;
- l'analyse des justes valeurs à risque montre qu'aucun risque de contrepartie significatif n'est à signaler.

Enfin, les calculs d'ajustement de juste valeur au crédit/au débit en fonction du risque de contrepartie, requis par la norme IFRS 13, montrent que l'impact du risque de contrepartie sur la valorisation des portefeuilles d'instruments financiers dérivés du Groupe est négligeable.



Risque de liquidité

Le 6 juillet 2020, la date d'échéance de la ligne de crédit syndiquée de 900 M€ a été reportée d'une année, au 27 juillet 2025.

Du 30 avril 2020 au 30 octobre 2020, le Groupe Keolis a tiré la totalité de son crédit syndiqué de 900M€ par mesure de sécurité et pour faire face aux incertitudes de la crise COVID-19.

Au 31 décembre 2020, le montant non tiré et disponible au titre de cette ligne de crédit syndiquée confirmée est de 300 M€. Cette ligne de crédit est disponible au niveau de GROUPE KEOLIS S.A.S. et de Keolis SA.

Une ligne de liquidité additionnelle a été mise en place le 29 juillet 2020 pour un montant de 350M€. La date d'échéance de cette ligne est le 29 juillet 2022. Au 31 décembre 2020, le montant non tiré et disponible au titre de cette ligne de crédit syndiquée confirmée est de 350 M€. Cette ligne de crédit est disponible au niveau de GROUPE KEOLIS S.A.S. sous réserve du respect des ratios financiers.

Le tableau suivant présente le profil de remboursement de la ligne de crédit syndiquée et des lignes de financement d'acquisitions, ainsi que le profil de la charge d'intérêts prévisionnelle correspondante après prise en compte des instruments financiers dérivés de couverture de taux.

Au 31 décembre 2020 :

(en millions d'euros)	< = 1an	2 ans	3 à 5 ans	> 5 ans
Dette financière	40,0	316,4	640,0	-
Charge de la dette	(10,2)	(8,5)	(15,2)	(1,0)
Dont couvertures de taux	(2,7)	(2,1)	(4,8)	(1,0)

La charge d'intérêts prévisionnelle de la dette est calculée sur la dette brute, sur la base des taux d'intérêt en date du 31 décembre 2020, auxquels s'ajoute la marge de crédit du Groupe.

Le Groupe s'assure de sa capacité à faire face à ses engagements financiers. Pour ce faire, le Groupe établit chaque année un tableau prévisionnel des flux de trésorerie pluriannuels visant à déterminer les besoins de financement et leur saisonnalité. Sur cette base, le Groupe clôture ses comptes 2020 sans risque identifié sur la trésorerie 2021.

2.3.5.14 Provisions

Analyse par nature

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020			Au 31 décembre 2019		
	À plus d'un an	À moins d'un an	Total	À plus d'un an	À moins d'un an	Total
Retraites	68,1	10,7	78,8	79,1	5,2	84,3
Autres avantages accordés aux salariés	27,7	1,7	29,4	23,9	1,8	25,8
Risques sociaux et fiscaux	40,9	41,9	82,8	12,1	32,5	44,6
Pertes sur contrats	115,5	18,7	134,2	14,8	-	14,8
Gros entretiens et remise en état	9,4	5,3	14,7	10,3	10,6	20,8
Autres	9,5	12,8	22,4	27,5	8,7	36,2
TOTAL	271,0	91,2	362,2	167,6	58,9	226,5

Variations de l'exercice

(en millions d'euros)	01/01/2020	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	Autres mouvements	31/12/2020
Retraites	84,3	7,0	(10,1)	(0,3)	(2,1)	78,8
Autres avantages accordés aux salariés	25,8	1,9	(1,2)	-	2,9	29,4
Risques sociaux et fiscaux	44,6	55,4	(16,5)	-	(0,7)	82,8
Pertes sur contrats	14,8	131,7	(12,3)	-	(0,0)	134,2
Gros entretiens et remise en état	20,8	3,8	(0,4)	-	(9,6)	14,7
Autres	36,2	18,4	(33,3)	(5,6)	6,7	22,4
TOTAL	226,5	218,3	(73,8)	(6,0)	(2,8)	362,2

Au 31 décembre 2020, les reprises de provisions de 73,8 M€ se répartissent en reprises utilisées pour un montant de 49,9 M€, dont les reprises de provisions retraites pour 10,1 M€, et en reprises de provisions sans utilisation pour 23,9 M€.

Retraites et avantages assimilés

Le montant des obligations comptabilisées dans l'état de la situation financière s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Obligations inscrites au passif de l'état de la situation financière :		
Retraites et avantages postérieurs à la retraite	78,8	84,4
Autres avantages accordés aux salariés	29,4	25,8
TOTAL	108,2	110,1
Dont :		
▪ Non Courant	95,7	103,0
▪ Courant	12,5	7,1

Au Royaume-Uni, il existe un plan à prestations définies spécifique aux activités ferroviaires : le Railways Pension Scheme (RPS). Ce régime est financé par un trust. Le montant de l'engagement qui incombe à la société est fonction de la durée de la franchise. Il est présenté au bilan pour un montant net qui résulte de la compensation partielle des actifs et des passifs de retraite.

Au 31 décembre 2020, l'engagement net de ce plan représente un montant proche de (0,0) M£ en raison de la fin de la franchise du Pays de Galles. Il représentait un montant de (4,9) M£ au 31 décembre 2019.

Retraites et avantages postérieurs à la retraite

HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

Les principales hypothèses économiques retenues pour l'évaluation des obligations relevant de régimes à prestations définies sont les suivantes :

(en pourcentage)	Au 31 décembre 2020			Au 31 décembre 2019		
	France	Royaume -Uni	Canada	France	Royaume -Uni	Canada
Taux d'actualisation	0,21	1,35	N/A	0,38	1,90	2,90
Taux d'augmentation des salaires	4,13	3,15	N/A	2,3-6,7	3,20	N/A
Taux de rendement attendu des actifs	0,21	1,35	N/A	0,38	-	3,65

Les actifs des régimes sont composés comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020			Au 31 décembre 2019		
	France	Royaume -Uni	Canada	France	Royaume -Uni	Canada
Actions	0,0	-	-	0,0	-	-
Obligations	0,2	-	-	0,2	-	-
Immobilier	0,0	-	-	0,0	-	-
Autres (notamment équivalents de trésorerie)	0,0	-	-	0,0	-	0,2

La sensibilité aux taux d'actualisation est la suivante, par rapport aux hypothèses retenues au 31/12/2020:

(en millions d'euros)	Engagement au 31/12/2020	Coût des services 2021	Coût financier 2021
Taux d'actualisation affecté de - 0,25 %	81,4	7,0	0,0
Taux d'actualisation (hypothèse de base)	78,8	6,7	0,2
Taux d'actualisation affecté de + 0,25 %	77,3	6,4	0,3

Obligations inscrites dans l'état de la situation financière

Les obligations comptabilisées dans l'état de la situation financière s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Valeur actualisée des obligations non financées	77,2	77,9
Valeur actualisée des obligations financées	1,9	7,1
VALEUR ACTUALISÉE DES OBLIGATIONS TOTALES	79,1	85,0
Juste valeur des actifs des régimes	(0,3)	(0,6)
VALEUR ACTUELLE NETTE DES OBLIGATIONS COMPTABILISÉES	78,8	84,4

Analyse de la variation des obligations et des actifs de couverture

La valeur actualisée des obligations s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
VALEUR ACTUALISÉE DES OBLIGATIONS À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	85,0	153,8
Coût des services rendus	6,8	10,0
Coût financier (y compris Franchise Adjustment)	0,4	2,3
Prestations payées	(7,7)	(7,9)
Contributions des salariés	-	0,0
Modifications de régimes	-	1,2
Écarts actuariels	(2,0)	(70,9)
Écarts de conversion	0,3	0,5
Effet des variations de périmètre	(1,1)	8,9
Effet des réductions et liquidations	(2,5)	(13,0)
VALEUR ACTUALISÉE DES OBLIGATIONS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	79,2	85,0

La juste valeur des actifs s'analyse comme suit :

	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DES RÉGIMES À L'OUVERTURE	0,6	6,2
Rendement implicite des actifs	0,0	0,1
Écarts actuariels sur le rendement des fonds	0,0	0,6
Contributions de l'employeur	-	0,0
Contributions des salariés	-	0,0
Prestations payées	(0,0)	(0,7)
Écarts de conversion	0,0	0,3
Effet des variations de périmètre	-	0,0
Effet des réductions et liquidations	(0,2)	(6,0)
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DES RÉGIMES À LA CLÔTURE	0,4	0,6

Les écarts actuariels relatifs aux changements d'hypothèses et aux gains et pertes d'expérience sont les suivants :

(millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Impact des changements d'hypothèses	(0,9)	12,4
Pertes et (gains) d'expérience	(1,0)	(5,3)
Modification d'horizon	0,0	(78,6)
Écarts actuariels de l'exercice	(2,0)	(71,5)
Ajustement de franchise y compris écart de conversion	-	-
TOTAL ÉCARTS ACTUARIELS DE L'EXERCICE (APRÈS AJUSTEMENT DE FRANCHISE)	(2,0)	(71,5)

La répartition des obligations et des actifs par zone géographique s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020			
	France	Royaume Uni	Canada	Total
Valeur actualisée de l'obligation	79,1	0,0	-	79,1
Juste valeur des actifs du régime	(0,3)	-	-	(0,3)
Ajustement de franchise (Royaume-Uni)	-	-	-	-
VALEUR ACTUELLE NETTE DE L'OBLIGATION	78,8	0,0	-	78,8

Charge de l'exercice

Le montant de la charge comptabilisée en résultat se compose comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Coût des services rendus	6,8	10,0
Coût financier	0,4	2,3
Rendement implicite des actifs	(0,0)	(0,1)
Modifications de régime	-	1,2
Effet des réductions et liquidations	(2,3)	(7,1)
CHARGE TOTALE COMPTABILISÉE DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT	4,9	6,3

Le coût des services rendus est comptabilisé en charges de personnel.

Le coût financier et le rendement attendu des actifs du régime ont été comptabilisés respectivement en charges financières et produits financiers.

VARIATION DE L'OBLIGATION NETTE INSCRITE AU PASSIF DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
PROVISION À L'OUVERTURE	84,4	147,6
Variation de périmètre	(0,9)	7,6
Charge de l'exercice	4,9	6,3
Utilisations (Prestations/Cotisations payées)	(7,6)	(7,2)
Dotations/(Reprise) sur capitaux propres	(2,0)	(71,5)
Écarts de conversion et autres variations	0,0	1,6
PROVISION À LA CLÔTURE	78,8	84,4

La variation du cumul des dotations/ (reprises) sur capitaux propres est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
CUMUL DES DOTATIONS/(REPRISES) À L'OUVERTURE	(26,6)	44,7
Écarts actuariels de l'exercice	(2,0)	(71,5)
Franchise Adjustment y compris écart de conversion	(0,0)	0,2
CUMUL DES DOTATIONS/(REPRISES) À LA CLÔTURE	(28,6)	(26,6)

Les variations pour l'année en cours et pour les 3 périodes précédentes :

(en millions d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Valeur actualisée de l'obligation de prestations définies	79,1	85,0	153,8	157,2
Juste valeur des actifs du régime	(0,3)	(0,6)	(6,2)	(7,2)
Franchise Adjustment et Plafonnement Actif (Canada)	-	0,0	-	0,2
Excédent ou (déficit) du régime	78,8	84,4	147,6	150,2
Ajustements liés à l'expérience	(1,0)	(5,3)	2,1	0,9
Modification d'horizon	0,0	(78,6)	N/A	N/A

Autres avantages accordés au personnel

DESCRIPTION DES ENGAGEMENTS ET HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

Les autres avantages accordés au personnel sont composés des médailles du travail des salariés employés en France et des frais médicaux des employés partis en pré-retraite aux États-Unis. Ces

régimes ne sont pas financés par des actifs externes (contrats d'assurance). Les obligations résultant de régimes à prestations définies ont été évaluées selon des méthodes, des hypothèses identiques à celles retenues pour des régimes de retraite.

Les écarts actuariels relatifs aux changements d'hypothèses et aux gains et pertes d'expérience sont immédiatement reconnus dans l'état des charges et des produits de l'exercice.

ANALYSE DE LA VARIATION DES OBLIGATIONS

(millions d'euros)	01/01/2020	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2020
France : médailles du travail	15,0	1,9	(1,0)	(0,3)	15,6
USA : Frais médicaux des retraités	10,8	0,2	(0,1)	2,9	13,8
TOTAL	25,8	2,1	(1,1)	2,6	29,4

2.3.5.15 Dettes d'exploitation et diverses

(en millions d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Clients : avances et acomptes reçus	81,4	65,8
Fournisseurs et comptes rattachés	725,6	775,5
Fournisseurs d'immobilisations	60,7	56,8
Dettes sur le personnel	560,8	578,3
État et collectivités	89,4	141,0
Produits constatés d'avance ⁽¹⁾	381,4	314,8
Autres	229,8	182,5
TOTAL	2 129,2	2 114,6

(1) Dont 123,8 M€ au titre de passifs financiers de concession en 2020.

2.3.6 ENGAGEMENTS HORS ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

(en millions d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Lignes de crédit non utilisées	695,2	364,7
Cautions reçues en garantie	598,6	80,7
TOTAL DES ENGAGEMENTS ET CAUTIONS REÇUS HORS LOCATION SIMPLE	1 293,8	445,4
Cautions données en garantie d'achat	3,2	7,8
Cautions données en garantie d'exploitation	1 881,9	1 819,5
Sûretés accordées	46,3	3,1
TOTAL DES ENGAGEMENTS ET CAUTIONS DONNÉS HORS LOCATION SIMPLE	1 931,4	1 830,4

Les droits de sillons (i.e. les droits d'accès aux rails) sont compris dans la ligne Cautions données en garantie d'exploitation pour un

montant de 627,5 M€ au 31 décembre 2020 contre 668,3 M€ au 31 décembre 2019.

2.3.7 LITIGES ET PASSIFS ÉVENTUELS

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes relatives aux litiges en cours sont réexaminées de façon continue. En particulier, les litiges et procédures contentieuses en cours, notamment avec l'administration fiscale ou relatives à des recours sur appels d'offres ou sur garanties de passif ont fait l'objet par la direction d'un examen avec ses conseils ou avocats afin d'en refléter le risque sur la valorisation des actifs ou passifs.

L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les risques sont évalués à la juste valeur et font l'objet, dès lors qu'une sortie de ressources est probable, d'une provision à la clôture (cf. 2.3.5.14).

Le groupement de transporteurs Optile, dont Keolis est membre, est concerné par la décision du Conseil d'État relative à la récupération de subventions accordées par le Conseil Régional de l'Ile-de-France au motif qu'il aurait bénéficié du régime d'aides d'État de manière illégale. Le dispositif ayant été jugé compatible avec le marché intérieur, mais non notifié à la Commission, par arrêt rendu en date du 18.03.2020, le Conseil d'État a demandé à la région Ile-de-France de « prendre les mesures nécessaires pour assurer le paiement, par chaque entreprise ayant exercé une activité sur un marché ouvert à la concurrence et ayant bénéficié du régime d'aides illégalement mis à exécution, des montants correspondants aux intérêts...que l'entreprise aurait acquitté si elle avait dû emprunter... ».

En l'absence de modalités de mise en œuvre de cette décision et de détermination des montants nets concernés, le Groupe Keolis n'a pas comptabilisé de provision concernant ce litige.

2.3.8 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

2.3.8.1 Transactions avec la SNCF

Le GROUPE KEOLIS S.A.S. est détenant à hauteur de 69,69 % par SNCF Participations, établissement public à caractère industriel et commercial dont le capital est intégralement détenu par l'État français et de 30,00 % par la Caisse des Dépôts et Placements du Québec.

Les transactions correspondent essentiellement à de l'assistance générale.

Les transactions avec la SNCF et ses filiales sont principalement des locations de parkings, des prestations de transport de personnes, soit permanentes soit occasionnelles.

2.3.8.2 Transactions avec les coentreprises et entreprises associées

Les transactions avec les coentreprises et entreprises associées sont réalisées selon des conditions normales du marché.

2.3.8.3 Rémunération des dirigeants clés du Groupe

Les dirigeants clés du Groupe sont définis comme étant les mandataires sociaux de GROUPE KEOLIS S.A.S. et les membres du Comité exécutif. Les rémunérations et autres avantages à court terme de ces dirigeants se sont élevés à 5,1 M€ en 2020 contre 4,9 M€ en 2019.

Les jetons de présence sont versés aux administrateurs indépendants pour 0,4 M€ en 2020 contre 0,4 M€ en 2019.

Il n'existe pas d'avance ni crédit alloué aux membres de organes d'administration et de direction du Groupe.

2.3.9 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

2.3.10 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

2.3.10.1 Filiales

Nom	Pays	Méthode d'intégration	% d'intérêt
A85 Assistances	FRANCE	Globale (IG)	100,00
ADN	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Aerobag	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Aerolis	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Aéroport Angers Marcé	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Airelle	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Ambulance Agréée Baril	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Ambulance Amitié Campugnan	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Ambulance Angers	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Ambulance Anjou Touraine	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Ambulance Aux 2 B	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Ambulance Bretagne	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Ambulance Douillard	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Ambulance Florentaise	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Ambulance Graton	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Ambulance Platinium	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Ambulance Saint Jean Baptiste Canejan	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Ambulance Saint Jean Baptiste Langon	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Ambulance Saint Jean Baptiste Libourne	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Ambulance Taxi Laporte	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Ambulances 24/24	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Ambulances Alienor d'Aquitaine	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Ambulances Blanc	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Ambulances Chaperon	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Ambulances Chesnaysiennes Sanitran	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Ambulances de la Côte d'Argent	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Ambulances de la Pointe	FRANCE	Globale (IG)	85,00
Ambulances de la Vallée	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Ambulances de l'Etoile	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Ambulances de l'Iroise	FRANCE	Globale (IG)	85,00
Ambulances des Trois Moutiers	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Ambulances Gaillacoises AAAT	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Ambulances Garnachoise	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Ambulances Hervé	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Ambulances Larreche	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Ambulances Loire et Sillon	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Ambulances Moreau	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Ambulances Secours Rapides du Bassin	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Ambulances Sud Loire	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Ambulances Sud Nantes	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Ambulances Talençaises	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Appel Sud 79	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Arnaud	FRANCE	Globale (IG)	100,00
ASC Groupe	FRANCE	Globale (IG)	100,00

Nom	Pays	Méthode d'intégration	% d'intérêt
Augeron	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Autocars Delion SAS	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Autocars Eschenlauer	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Autocars et Transports Grindler	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Autocars Striebig	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Autocars Trans-Azur	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Brest Ambulances	FRANCE	Globale (IG)	85,00
Cars de Bordeaux	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Castel Ambulances	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Castel Funéraire	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Centre Ambulancier 16	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Compagnie du Blanc Argent	FRANCE	Globale (IG)	99,43
CTHK	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Cykleo	FRANCE	Globale (IG)	100,00
DM Finance	FRANCE	Globale (IG)	85,00
EFFIA (holding)	FRANCE	Globale (IG)	100,00
EFFIA ASNIERES SUR SEINE	FRANCE	Globale (IG)	100,00
EFFIA Cannes	FRANCE	Globale (IG)	100,00
EFFIA CERGY PONTOISE	FRANCE	Globale (IG)	100,00
EFFIA CHARENTON	FRANCE	Globale (IG)	100,00
EFFIA Concessions	FRANCE	Globale (IG)	100,00
EFFIA Le Havre	FRANCE	Globale (IG)	100,00
EFFIA Limoges	FRANCE	Globale (IG)	100,00
EFFIA Park	FRANCE	Globale (IG)	100,00
EFFIA Rouen Gare	FRANCE	Globale (IG)	100,00
EFFIA Stationnement Cassis	FRANCE	Globale (IG)	100,00
EFFIA Stationnement Chambéry	FRANCE	Globale (IG)	100,00
EFFIA Stationnement et Mobilité	FRANCE	Globale (IG)	100,00
EFFIA Stationnement Eze	FRANCE	Globale (IG)	100,00
EFFIA Stationnement Grenoble	FRANCE	Globale (IG)	100,00
EFFIA stationnement Lille	FRANCE	Globale (IG)	100,00
EFFIA stationnement Lyon	FRANCE	Globale (IG)	100,00
EFFIA Stationnement Marseille	FRANCE	Globale (IG)	100,00
EFFIA Stationnement Nice Mozart	FRANCE	Globale (IG)	100,00
EFFIA Stationnement Saint-Etienne	FRANCE	Globale (IG)	100,00
EFFIA Stationnement Saint-Maur-des-Fossés	FRANCE	Globale (IG)	100,00
EFFIA Stationnement Vincennes	FRANCE	Globale (IG)	100,00
EGS Lyon	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Enlèvement et Gardiennage Services	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Enlèvement et gardiennage services Lille	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Enlèvement et Gardiennage Services Marseille	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Enlèvement et Gardiennage Services Montpellier	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Financière Franck Salat	FRANCE	Globale (IG)	100,00
GEP Vidal	FRANCE	Globale (IG)	100,00
GR4 Crolles	FRANCE	Globale (IG)	55,81
GROUPE KEOLIS S.A.S.	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Guillou Aillerie	FRANCE	Globale (IG)	100,00

Nom	Pays	Méthode d'intégration	% d'intérêt
Holding CFK	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Holding Rochette Participations Montverdun	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Holding Striebig	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Institut Keolis	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Inter Ambulances	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Interhone	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Jade Ambulance Service	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Jussieu Secours	FRANCE	Globale (IG)	56,74
Keolis	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Haguenau	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Agen	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Aile	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Aile Foncière	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Aile Sud	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Alès	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Alpes Maritimes	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Amiens	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Angers	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Armor	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Arras	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Artois	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Atlantique	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Auch	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Aude	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Autocars Planche	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Baie des Anges	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Bassin d'Arcachon	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Bassin de Pompey	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Bassin de Thau	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Beaune	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Besançon Mobilités	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Blois Mobilités	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Blois*	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Bordeaux	FRANCE	Globale (IG)	99,99
Keolis Bordeaux Métropole	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Boulogne sur Mer	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Bourgogne	FRANCE	Globale (IG)	99,50
Keolis Brest	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Bus Verts	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Caen	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Caen Mobilités	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Calvados	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Camargue	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Centre	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Châlons-en-Champagne	FRANCE	Globale (IG)	99,24
Keolis Chambéry	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Charente Maritime	FRANCE	Globale (IG)	99,98

Nom	Pays	Méthode d'intégration	% d'intérêt
Keolis Château Thierry	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Châteauroux	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Châtelleraut	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Chaumont	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Chauny-Tergnier	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Chauny-Tergnier-La Fère scolaire	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Cherbourg	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis CIF	FRANCE	Globale (IG)	99,99
Keolis Conseil et Projets	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Contrôle et Humanisation*	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Côte Basque – Adour	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Côte d'Azur	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Côte d'Opale	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Creil	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Dijon	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Dijon Mobilités	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Dole	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Drôme Ardèche	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Drouais	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis en Cévennes	FRANCE	Globale (IG)	99,19
Keolis Epinal	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Eure et Loir	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Flandre Maritime	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Fouache	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Garonne	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Gascogne	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Gironde	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Grand Bassin de Bourg-en-Bresse	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Grand Nancy	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Haut-Bugey	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Ille et Vilaine	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Languedoc	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Laval	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Laval Mobilités	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Lille	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Lille Métropole	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Littoral	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Lorient	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Lyon	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Manche	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Maritime Brest	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Marmande	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Méditerranée	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Menton Riviera	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Métropole Orléans	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Mobilité Paris	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Mobilité Roissy	FRANCE	Globale (IG)	100,00

Nom	Pays	Méthode d'intégration	% d'intérêt
Keolis Mobilité Val de Marne	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Montargis	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Montluçon	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Morlaix	FRANCE	Globale (IG)	96,00
Keolis Moulins	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Narbonne	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Narbonne Mobilités	FRANCE	Globale (IG)	100,00
KO Nevers	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Nevers	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Nîmes	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Nord	FRANCE	Globale (IG)	99,99
Keolis Normandie Seine	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Obernai	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Oise	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Orléans	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Orly Airport	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Orly Rungis	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Ouest Val-de-Marne	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Oyonnax	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Pays d'Aix	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Pays de Montbéliard	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Pays des Volcans	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Pays Dolois	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Pays du Forez	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Pays Nancéien	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Pays Normands	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis PMR Rhône	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Porte de l'Isère	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Porte des Alpes	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Pyrénées	FRANCE	Globale (IG)	95,16
Keolis Quimper	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Rennes	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Réseau Départemental Sud Oise	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Riom	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Roissy Services Aéroportuaires	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Saint Malo	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Saintes	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Saintes Mobilités	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Salon-de-Provence	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Santé	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Seine Essonne	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Seine Maritime	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Seine Sénart	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Seine Val-de-Marne	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Solutions	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Somme	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Sophia Antipolis	FRANCE	Globale (IG)	100,00

Nom	Pays	Méthode d'intégration	% d'intérêt
Keolis Sud Allier	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Sud Lorraine	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Tarbes Lourdes Pyrénées	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Territoires Nancéiens	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Touraine	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Tours	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Tours Access	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Travel Services	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Trois Frontières	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Urbest	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Val de Maine	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Val de Saône	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Val d'Oise	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Val Hainaut	FRANCE	Globale (IG)	96,32
Keolis Vélizy	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Versailles	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Vesoul	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Vichy	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Villefranche-sur-Saône	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Voyages	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Westeel	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Yvelines	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Agde	FRANCE	Globale (IG)	100,00
KeoMotion	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Kisio Digital	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Kisio Services & Consulting	FRANCE	Globale (IG)	100,00
KORRIVA*	FRANCE	Globale (IG)	100,00
L2O	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Les Cars du Bassin de Thau	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Les Coccinelles	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Les Courriers Catalans	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Les Courriers Du Midi	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Les Kangourous 2	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Logistique Ambulance	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Loisirs et Voyages	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Mazamet Ambulances	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Monamiligo	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Monts Jura Autocars	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Ormont Transports	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Orset Investissement*	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Ouest Ambulances	FRANCE	Globale (IG)	85,00
Pacific Car	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Pessac Ambulances	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Phocéens Cars	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Réseau en Vosges	FRANCE	Globale (IG)	70,00
Santa Azur	FRANCE	Globale (IG)	100,00
SAP Cariane Provence	FRANCE	Globale (IG)	100,00

Nom	Pays	Méthode d'intégration	% d'intérêt
SATRVAM	FRANCE	Globale (IG)	100,00
SCAC	FRANCE	Globale (IG)	100,00
SCAC Bagnis	FRANCE	Globale (IG)	100,00
SEA Albert-Picardie	FRANCE	Globale (IG)	50,96
Société Bordelaise d'Exploitation de Services	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Société d'Exploitation de l'Aéroport Dole Jura	FRANCE	Globale (IG)	51,00
Société du Parc Lyon-Diderot	FRANCE	Globale (IG)	50,00
Société Nantaise de Fourrière Automobile	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Société Rennaise Transports et Services	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Société Transports Robert	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Sodetrav	FRANCE	Globale (IG)	100,00
STEFIM	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Strasbourgeoise d'Enlèvement et de Gardiennage	FRANCE	Globale (IG)	100,00
TPR	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Train Bleu St Marcellin	FRANCE	Globale (IG)	100,00
TRAM	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Transévry	FRANCE	Globale (IG)	55,62
Transkeo	FRANCE	Globale (IG)	51,00
Transkeo T13	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Transport Daniel MEYER	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Transports de la Brière	FRANCE	Globale (IG)	95,00
Transports Evrard	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Urgence 33	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Voyages Autocars Services	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Voyages Chargelègue	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Voyages Dourlens	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Voyages Monnet	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Deutschland GmbH & Co. KG	ALLEMAGNE	Globale (IG)	100,00
Keolis Deutschland Verwaltung	ALLEMAGNE	Globale (IG)	100,00
Schloemer Verkehrsbetrieb GmbH	ALLEMAGNE	Globale (IG)	100,00
Striebig Deutschland	ALLEMAGNE	Globale (IG)	100,00
Striebig GmbH	ALLEMAGNE	Globale (IG)	100,00
Australian Transit Enterprises Pty Ltd	AUSTRALIE	Globale (IG)	51,00
Hornibrook Bus Lines Pty Ltd	AUSTRALIE	Globale (IG)	51,00
Hornibrook Transit Management Pty Ltd	AUSTRALIE	Globale (IG)	51,00
KD Hunter Pty Ltd	AUSTRALIE	Globale (IG)	51,00
KDR Gold Coast Pty Ltd	AUSTRALIE	Globale (IG)	51,00
KDR Victoria Pty Ltd	AUSTRALIE	Globale (IG)	51,00
Keolis Australie Pty	AUSTRALIE	Globale (IG)	100,00
Keolis Downer	AUSTRALIE	Globale (IG)	51,00
Keolis Downer Adelaide*	AUSTRALIE	Globale (IG)	51,00
Keolis Downer Bus and Coachlines Property Pty Ltd	AUSTRALIE	Globale (IG)	51,00
Keolis Downer Bus and Coachlines Pty Ltd	AUSTRALIE	Globale (IG)	51,00
Keolis Downer South Australia*	AUSTRALIE	Globale (IG)	51,00
Link SA Pty Ltd	AUSTRALIE	Globale (IG)	51,00
Path Transit Pty Ltd	AUSTRALIE	Globale (IG)	51,00
South West Transit Pty Ltd	AUSTRALIE	Globale (IG)	51,00

Nom	Pays	Méthode d'intégration	% d'intérêt
Southlink Pty Ltd	AUSTRALIE	Globale (IG)	51,00
ALFA PARK	BELGIQUE	Globale (IG)	88,80
Autobus Dony	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
Autobus Dujardin	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
Autobus Lienard	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
Cardona-Deltenre	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
Cars Gembloutois	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
CINTRA	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
CINTRAL	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
Compagnie des Autobus Liégeois	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
De Turck BVBA	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
EFFIA BELGIUM	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
Eltebe	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
Eurobus Holding	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
Eurobussing Brussels	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
Eurobussing Wallonie	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
Flanders Bus	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
Garage du Perron	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
Gino Tours	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
Heyerick	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
Immo Cammerpoorte SA	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
Joye	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
Keolis Belgium	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
Keolis Vlaanderen	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
Modern Toerisme NV	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
Nice Traveling SPRL	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
NV Aotocars De Boeck	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
NV Autobusbedrijf Bronckaers	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
NV Autobussen De Reys	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
Open Tours – Les Voyages Belges NV	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
PARKEREN ROESELARE	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
Parking Cathedrale SA	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
Parking de l'Esplanade SA	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
Parking Ladeuze NV	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
Picavet	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
Reniers & C°	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
SADAR	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
Satracom	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
Sophibus	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
SPRL Taxis Melkior	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
SPRL Voyages F. Lenoir	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
STACA (KBO)	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
STEMI	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
T.C.M. Cars	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
Transports Penning	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
Trimi	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
Van Rompaye NV	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00

Nom	Pays	Méthode d'intégration	% d'intérêt
Voyages Doppagne	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
Voyages Nicolay	BELGIQUE	Globale (IG)	100,00
Keolis Canada Inc	CANADA	Globale (IG)	100,00
Keolis Grand River LP	CANADA	Globale (IG)	100,00
Keolis China	CHINE	Globale (IG)	100,00
Keolis Wuhan	CHINE	Globale (IG)	100,00
Keolis Danmark	DANEMARK	Globale (IG)	100,00
Etablissement Abu Dhabi	EMIRATS ARABES UNIS	Globale (IG)	100,00
Keolis Middle East DMCC	EMIRATS ARABES UNIS	Globale (IG)	100,00
Keolis España	ESPAGNE	Globale (IG)	100,00
Keolis America Inc.	ÉTATS-UNIS	Globale (IG)	100,00
Keolis Commuter Services LLC	ÉTATS-UNIS	Globale (IG)	60,00
Keolis Rail Service America	ÉTATS-UNIS	Globale (IG)	100,00
Keolis Rail Service Virginia	ÉTATS-UNIS	Globale (IG)	100,00
Keolis Transit America	ÉTATS-UNIS	Globale (IG)	100,00
Keolis Amey Operations/Gweithrediadau Keolis Amey Limited – the Operating Entity	GRANDE BRETAGNE	Globale (IG)	64,00
Keolis Amey Wales Cymru Limited – the Operating Delivery Partner	GRANDE BRETAGNE	Globale (IG)	60,00
Keolis UK	GRANDE BRETAGNE	Globale (IG)	100,00
Keolis-Amey Docklands Ltd	GRANDE BRETAGNE	Globale (IG)	70,00
KeolisAmey Metrolink	GRANDE BRETAGNE	Globale (IG)	60,00
Nottingham Trams Ltd	GRANDE BRETAGNE	Globale (IG)	80,00
Keolis Hyderabad Mass Rapid Transit System Private Limited	INDE	Globale (IG)	100,00
Kilux	LUXEMBOURG	Globale (IG)	100,00
Keolis Norge AS	NORVÈGE	Globale (IG)	100,00
Keolis Mobilities BV	PAYS BAS	Globale (IG)	100,00
Keolis Nederland BV (ex-Syntus)	PAYS BAS	Globale (IG)	100,00
Keolis Asia Pte.Ltd.	SINGAPOUR	Globale (IG)	100,00
CSG Commuter Security	SUÈDE	Globale (IG)	100,00
Keolis Nordic	SUÈDE	Globale (IG)	100,00
Keolis Spår AB	SUÈDE	Globale (IG)	100,00
Keolis Sverige	SUÈDE	Globale (IG)	100,00

* Dont entrées dans le périmètre en 2020 (rappel ci-dessous).

Nom	Pays	Méthode d'intégration	% d'intérêt
Keolis Blois	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Contrôle et Humanisation	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Haut-Bugey	FRANCE	Globale (IG)	100,00
KORRIVA	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Orset Investissement	FRANCE	Globale (IG)	100,00
Keolis Downer Adelaide	AUSTRALIE	Globale (IG)	51,00
Keolis Downer South Australia	AUSTRALIE	Globale (IG)	51,00

Sociétés sorties du périmètre en 2020

Nom	Pays	Méthode d'Intégration	% d'intérêt
Keolis Maritime	FRANCE	Non intégré (NI)	0,00
LeCab	FRANCE	Non intégré (NI)	0,00
Keolis Roissy Airport	FRANCE	Non intégré (NI)	0,00
Keolis Abbeville	FRANCE	Non intégré (NI)	0,00
Excellence Consulting	FRANCE	Non intégré (NI)	0,00
Driverlite	FRANCE	Non intégré (NI)	0,00
TMT (Take Me There)	FRANCE	Non intégré (NI)	0,00

2.3.10.2 Co-entreprises et entreprises associées

Nom	Pays	Méthode d'Intégration	% d'intérêt
Albatrans	FRANCE	Mise en équivalence (ME)	36,20
CTCOP	FRANCE	Mise en équivalence (ME)	50,00
EFFIA SEM Roubaix	FRANCE	Mise en équivalence (ME)	50,00
Hello Paris	FRANCE	Mise en équivalence (ME)	50,00
Hello Paris Participations	FRANCE	Mise en équivalence (ME)	50,00
Hello Paris Services	FRANCE	Mise en équivalence (ME)	50,00
NAVLY	FRANCE	Mise en équivalence (ME)	50,00
OnePark	FRANCE	Mise en équivalence (ME)	35,94
Orgebus	FRANCE	Mise en équivalence (ME)	50,00
Park Grenoble Alpes Metropole	FRANCE	Mise en équivalence (ME)	49,99
RDK France	FRANCE	Mise en équivalence (ME)	50,00
SAEMES	FRANCE	Mise en équivalence (ME)	33,27
Sodec	FRANCE	Mise en équivalence (ME)	35,00
Sirius Plateforme Santé	FRANCE	Mise en équivalence (ME)	27,80
TICE	FRANCE	Mise en équivalence (ME)	19,00
Trans Pistes	FRANCE	Mise en équivalence (ME)	40,00
Transports de l'agglomération de Metz Métropole	FRANCE	Mise en équivalence (ME)	25,00
Netlog	ALLEMAGNE	Mise en équivalence (ME)	33,00
Galiliège	BELGIQUE	Mise en équivalence (ME)	21,76
Parkeren Assen	BELGIQUE	Mise en équivalence (ME)	44,40
Shangai Keolis Public Transport Operation Management Co.	CHINE	Mise en équivalence (ME)	49,00
Wuhan Tianhe airport transport center Operation and Management Co. Ltd	CHINE	Mise en équivalence (ME)	40,00
First/Keolis Holdings Limited	GRANDE BRETAGNE	Mise en équivalence (ME)	45,00
First/Keolis Transpennine	GRANDE BRETAGNE	Mise en équivalence (ME)	45,00
First/Keolis Transpennine Holding Ltd	GRANDE BRETAGNE	Mise en équivalence (ME)	45,00
Govia	GRANDE BRETAGNE	Mise en équivalence (ME)	35,00
Govia Thameslink Railway Limited	GRANDE BRETAGNE	Mise en équivalence (ME)	35,00
London Midland	GRANDE BRETAGNE	Mise en équivalence (ME)	35,00
London&South Eastern Railway – LSER	GRANDE BRETAGNE	Mise en équivalence (ME)	35,00
New Southern Railway	GRANDE BRETAGNE	Mise en équivalence (ME)	35,00
Southern Railway Ltd	GRANDE BRETAGNE	Mise en équivalence (ME)	35,00
Thameslink Rail Limited	GRANDE BRETAGNE	Mise en équivalence (ME)	35,00
RDK LLC (Qatar)	QATAR	Mise en équivalence (ME)	50,00
RKH Qitarat LLC	QATAR	Mise en équivalence (ME)	32,50

2.4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AU COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

Aux Associés

GROUPE KEOLIS S.A.S

20-22 rue le Peletier

75009 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société GROUPE KEOLIS S.A.S relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires au comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes, qui selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Estimations comptables

- Le groupe procède à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 2.3.2.3, 2.3.2.4.10 et 2.3.5.1 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées et avons vérifié que les annexes aux comptes consolidés donnent une information appropriée ;
- La note 2.3.2.4.18 précise les modalités d'évaluation des engagements de retraites et autres engagements assimilés. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que la note 2.3.5.14 aux états financiers fournit une information appropriée ;
- Les notes 2.3.2.3, 2.3.2.4.18 et 2.3.7 précisent les modalités de prise en compte des risques liés aux litiges en cours et à la rentabilité des contrats. Nos travaux ont consisté à examiner les procédures en vigueur dans votre groupe permettant leur recensement, leur évaluation, leur traduction comptable et à apprécier les estimations qui en résultent.
- Les notes 2.3.2.3, 2.3.2.4.21 et 2.3.3 précisent les modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires inhérentes à l'adaptation des clauses contractuelles dans le contexte économique exceptionnel. Nos travaux ont consisté à examiner les procédures en vigueur dans votre groupe permettant leur recensement, leur évaluation, leur traduction comptable et à apprécier les estimations qui en résultent.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du président du directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président du directoire.

Responsabilités des Commissaires au comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 26 février 2021

Les Commissaires au comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Françoise Garnier

ERNST & YOUNG Audit
Jérôme GUIRAUDEN





États financiers consolidés au 31 décembre 2020

3

COMPTES ANNUELS

3.1	ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2020	74	3.2.3	NOTES SUR LE BILAN ACTIF	81
3.1.1	BILAN AU 31/12/2020	74	3.2.4	NOTES SUR LE BILAN PASSIF	84
3.1.2	COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2020	76	3.2.5	NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT	88
3.2	ANNEXE	78	3.2.6	AUTRES INFORMATIONS	89
3.2.1	FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	79	3.2.7	ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	91
3.2.2	PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	79	3.3	RAPPORT DES COMMISSAIRES AU COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	92

3.1 ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2020

3.1.1 BILAN AU 31/12/2020

Bilan actif Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	121 000
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, mat. et outillage	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations financières				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	1 842 992 524	74 186 047	1 768 806 477	1 488 482 524
Créances rattachées à des participations	650 886	-	650 886	183 063 700
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	8 849 631	8 849 631	-	1 375 000
Autres immobilisations financières	538	-	538	538
ACTIF IMMOBILISÉ	1 852 493 579	83 035 678	1 769 457 901	1 673 042 762
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En-cours de production de biens	-	-	-	-
En-cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Avances, acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	4 982 599	-	4 982 599	12 384 754
Autres créances	52 091 499	-	52 091 499	121 896 803
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
Divers				
Valeurs mobilières de placement	105	-	105	105
Disponibilités	178 233	-	178 233	-
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	45 312	-	45 312	45 312
ACTIF CIRCULANT	57 297 748	-	57 297 748	134 326 975
Frais d'émission d'emprunts à étaler	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Écarts de conversion actif	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	1 909 791 327	83 035 678	1 826 755 649	1 807 369 736

Bilan passif		
Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
Capital social ou individuel (dont versé : 237 888 902)	237 888 902	237 888 902
Primes d'émission, de fusion, d'apport	273 246 055	273 246 055
Écarts de réévaluation	-	-
Réserve légale	11 149 542	11 149 542
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	2 386 768	2 386 768
Report à nouveau	88 966 198	116 057 325
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (BÉNÉFICE OU PERTE)	(29 796 733)	(27 091 127)
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	508 720	365 067
CAPITAUX PROPRES	584 349 452	614 002 531
Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
Droits du concédant	-	-
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	13 453 446	9 690 856
PROVISIONS	13 453 446	9 690 856
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	898 193 895	877 329 478
Emprunts et dettes financières divers	217 435 742	145 353 796
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 190 498	2 892 837
Dettes fiscales et sociales	1 915 312	4 692 612
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	145 200
Autres dettes	108 217 304	153 262 426
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	-	-
DETTES	1 228 952 751	1 183 676 349
Écarts de conversion passif	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	1 826 755 649	1 807 369 736

3.1.2 COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2020

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
Ventes de marchandises	-	-
Production vendue de biens	-	-
Production vendue de services	10 549 454	13 228 787
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	10 549 454	13 228 787
Production stockée	-	-
Production immobilisée	-	-
Subventions d'exploitation	-	-
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges	9 424 332	17 524 946
Autres produits	189	79
PRODUITS D'EXPLOITATION	19 973 975	30 753 812
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	-	-
Variation de stock (marchandises)	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-	-
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	-	-
Autres achats et charges externes	8 300 053	7 286 779
Impôts, taxes et versements assimilés	291 574	696 211
Salaires et traitements	3 578 393	4 448 985
Charges sociales	960 111	1 666 309
Dotations d'exploitation :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	-	-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	-	-
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	-	-
Dotations aux provisions	13 452 922	9 421 239
Autres charges	360 007	348 988
CHARGES D'EXPLOITATION	26 943 060	23 868 510
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(6 969 085)	6 885 301
OPÉRATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré	-	-
PRODUITS FINANCIERS	2 198 852	10 676 412
Produits financiers de participations	2 146 816	10 256 051
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	52 036	420 361
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
CHARGES FINANCIÈRES	42 419 760	63 291 532
Dotations financières aux amortissements et provisions	28 525 678	54 510 000
Intérêts et charges assimilées	13 894 082	8 781 532
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
RÉSULTAT FINANCIER	(40 220 908)	(52 615 120)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(47 189 993)	(45 729 819)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	274 315	10 000
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 315	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	10 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	266 000	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	143 654	419 654
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	10 000
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	143 654	409 654
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	130 662	(409 654)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-	-
Impôts sur les bénéfices	(17 262 598)	(19 048 346)
TOTAL DES PRODUITS	22 447 142	41 440 223
TOTAL DES CHARGES	52 243 875	68 531 350
BÉNÉFICE OU PERTE	(29 796 733)	(27 091 127)

3.2 ANNEXE

3.2.1	FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	79	3.2.5	NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT	88
3.2.2	PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	79	3.2.5.1	Ventilation du chiffre d'affaires	88
3.2.2.1	Contrat géré	79	3.2.5.2	Détail des autres produits et charges d'exploitation	88
3.2.2.2	Immobilisations	79	3.2.5.3	Quote-part de résultat sur opérations faites en commun	88
3.2.2.3	Information sur les stocks	79	3.2.5.4	Transferts de charge	88
3.2.2.4	Information sur les créances et les dettes	79	3.2.5.5	Charges et produits sur exercices antérieurs	88
3.2.2.5	Valeurs mobilières de placement	79	3.2.5.6	Charges et produits exceptionnels	89
3.2.2.6	Disponibilités	80	3.2.5.7	Impôts sur les bénéfices	89
3.2.2.7	Provisions pour risques et charges	80	3.2.6	AUTRES INFORMATIONS	89
3.2.2.8	Avantages au personnel	80	3.2.6.1	Transactions effectuées avec des parties liées	89
3.2.2.9	Subventions publiques d'investissements	80	3.2.6.2	Engagements financiers	89
3.2.2.10	Situation fiscale	80	3.2.6.3	Engagements de retraite et des médailles du travail	90
3.2.3	NOTES SUR LE BILAN ACTIF	81	3.2.6.4	Informations en matière de crédit-bail	90
3.2.3.1	Actif immobilisé	81	3.2.6.5	Effectif moyen	91
3.2.3.2	Tableau des amortissements	81	3.2.6.6	Rémunérations allouées aux organes d'administration, de direction ou de surveillance	91
3.2.3.3	Tableau des immobilisations financières	81	3.2.6.7	Identité de la société consolidante	91
3.2.3.4	Créances	82	3.2.6.8	Renseignements concernant les filiales et participations	91
3.2.3.5	Détail des produits à recevoir	83	3.2.7	ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	91
3.2.3.6	Détail des charges et produits constatés d'avance	83			
3.2.4	NOTES SUR LE BILAN PASSIF	84			
3.2.4.1	Capitaux propres	84			
3.2.4.2	Provisions	85			
3.2.4.3	État des échéances des dettes	86			
3.2.4.4	Dettes d'exploitation	86			
3.2.4.5	Détail des charges à payer	87			
3.2.4.6	Écarts de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères	87			

3.2.1 FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Avenant du crédit syndiqué

Le 6 juillet 2020, GROUPE KEOLIS S.A.S. a signé un avenant au contrat de crédit syndiqué du 12 juillet 2013. Les principales caractéristiques de cet avenant sont :

- une enveloppe de financement inchangée à 900 M€ ;
- un allongement de la maturité jusqu'au 27 juillet 2025,

Ces nouvelles dispositions s'appliquent à partir de l'arrêté du 30 juillet 2020.

Au nom du principe de continuité de la dette, la mise en place de l'avenant n'a donné lieu à aucun remboursement de nominal.

Au 31 décembre 2020, le montant tiré est de 600 M€ et le solde non tiré s'élève à 300 M€.

Nouvelle ligne de crédit syndiqué

Le 29 juillet 2020, GROUPE KEOLIS S.A.S. a mis en place une nouvelle ligne de Crédit Syndiqué de 350 M€ avec une partie du pool de banques partenaires participant déjà à la ligne principale de Crédit Syndiqué de 900 M€.

Cette ligne a été contractée pour une durée de 2 ans.

Au 31 décembre 2020, le montant tiré est de 0 € et le solde non tiré s'élève à 350 M€.

Souscription à l'augmentation de capital

GROUPE KEOLIS S.A.S. a souscrit 25 000 000 actions nouvelles d'un nominal de 12 € de la société Keolis S.A. lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 22 décembre 2020. Le montant total de l'augmentation de capital s'élève à 300 M€ dont 117 M€ versé en numéraire et 183 M€ par compensation de créance.

3.2.2 PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis selon les règles énoncées par le plan comptable général suivant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC 2015-06 de l'Autorité des Normes Comptables, et les principes généralement admis dans la profession.

Les conventions générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour la présentation des états financiers, il n'est pas fait recours aux adaptations professionnelles du plan comptable professionnel PCG (art. 111-1 et 831-1/1).

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

3.2.2.1 Contrat géré

Néant

3.2.2.2 Immobilisations

3.2.2.2.1 Immobilisations incorporelles

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le montant des autres immobilisations incorporelles est constitué des frais d'acquisition d'immobilisations financières.

3.2.2.2.2 Immobilisations corporelles

Néant

3.2.2.3 Immobilisations financières

TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation sont enregistrés au coût d'acquisition. Si cette valeur est supérieure à la valeur d'inventaire, une dépréciation est constituée pour la différence. Pour chacune des participations, la valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte des cash-flow futurs que peut générer son activité. Dans le cas de capitaux propres négatifs de la filiale, nous déprécions la totalité de la participation.

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les autres immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Le cas échéant, une dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'utilité devient inférieure à leur coût d'acquisition.

3.2.2.3 Information sur les stocks

Néant

3.2.2.4 Information sur les créances et les dettes

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Le cas échéant, une dépréciation est constituée dès constatation d'un risque de non recouvrement.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties au dernier cours de change à la clôture de l'exercice, la différence résultant de cette actualisation figurant en « Écart de conversion ». Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques, les gains de change latents ne sont pas constatés dans le résultat comptable.

3.2.2.5 Valeurs mobilières de placement

Néant

3.2.2.6 Disponibilités

Les disponibilités en monnaies étrangères sont converties au dernier cours de change de l'exercice, la différence résultant de cette actualisation figurant dans le résultat de l'exercice, en perte de change ou en gain de change.

3.2.2.7 Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est comptabilisée lorsque la Société a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers résultant d'un évènement passé, dont le montant peut être estimé

de manière suffisamment fiable et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

3.2.2.8 Avantages au personnel

Les avantages au personnel regroupent les indemnités de départ en retraite et les médailles du travail.

Les évaluations de ces obligations au titre des prestations définies sont effectuées annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées.

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des avantages au personnel sont les suivantes :

Durée d'amortissement fiscal	Coefficient
Taux d'actualisation	0,21 %
Taux d'inflation attendu sur le long terme	1,60 %
Taux de progression des assiettes salariales servant au calcul des indemnités de fin de carrière	4,92 %
Taux moyen de rotation	1,63 %
Type de départ en retraite	À l'initiative du salarié
Table de mortalité	INSEE TD/TV 2014 - 2016

3.2.2.9 Subventions publiques d'investissements

Néant

3.2.2.10 Situation fiscale

Les résultats de la Société sont intégrés dans le cadre d'un régime fiscal groupe. La société mère du groupe fiscal est la société GROUPE KEOLIS S.A.S. La convention prévoit que la Société calcule la charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

Les économies réalisées par le régime fiscal de Groupe liées aux déficits reportables sont conservées par la société mère en compte de résultat. En revanche, elles sont réallouées à la filiale au fur et à mesure de ses bénéfices à venir.

3.2.3 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.2.3.1 Actif immobilisé

(en euros)	Au 31/12/2019	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2020
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-	-
Autres postes d'immobilisation incorporelles ⁽¹⁾	121 000	-	121 000	-	-
Total 1 Incorporelles	121 000	-	121 000	-	-
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-
Constructions installations, agencements...	-	-	-	-	-
Installations générales et agencements	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages	-	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-
Total 2 Corporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Total 3 Encours corporelles	-	-	-	-	-
Acomptes	-	-	-	-	-
TOTAL	121 000	-	121 000	-	-

(1) Autres postes d'immobilisations incorporelles : Les autres immobilisations incorporelles portent sur des frais d'acquisitions de titres.

3.2.3.2 Tableau des amortissements

Néant

3.2.3.3 Tableau des immobilisations financières

(en euros)	Valeur Brute au 31/12/2019	Acquisitions et virements de poste à poste	Cessions et virements de poste à poste	Valeur brute au 31/12/2020	Provision	Valeur nette au 31/12/2020
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations ⁽¹⁾	1 542 992 524	300 000 000	-	1 842 992 524	74 186 047	1 768 806 477
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	1 375 000	7 474 631	-	8 849 631	8 849 631	-
TOTAL	1 544 367 524	307 474 631	-	1 851 842 155	83 035 678	1 768 806 477

(1) Augmentation de capital de la société Keolis S.A. pour 300 M€.

3.2.3.4 Créances

3.2.3.4.1 État des échéances des créances

(en euros)	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	650 886	650 886	-
Prêts	8 849 631	514 511	8 335 120
Autres immobilisations financières	538	538	-
Actif circulant			
Clients	4 982 599	4 982 599	-
Clients douteux	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	1 602	1 602	-
Organismes sociaux	4 315	4 315	-
État : impôts et taxes diverses	34 815 646	34 815 646	-
Groupe et associés	16 370 955	16 370 955	-
Débiteurs divers	898 981	898 981	-
Charges constatées d'avance	45 312	45 312	-
TOTAL	66 620 465	58 285 345	8 335 120

3.2.3.4.2 Créances clients et comptes rattachés

Créances (en euros)	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Créances clients et comptes rattachés	4 982 599	-	4 982 599	12 384 754
Autres créances	52 091 499	-	52 091 499	121 876 623
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
TOTAL	57 072 496	-	57 072 496	134 261 377

Dont créances Groupe :

Créances Groupe (en euros)	31/12/2020	31/12/2019
Clients sociétés affiliées consolidées France	1 196 254	711 971 4
Clients sociétés mères et Divers	-	-
Clients sociétés affiliées consolidées	-	-
Clients factures à établir Groupe	3 780 548	5 259 244
TOTAL	4 976 802	12 378 958

3.2.3.5 Détail des produits à recevoir

Rubrique	31/12/2020	31/12/2019
Produits à recevoir	5 815 402	5 412 944
Créances rattach. à participations	650 886	153 700
ICNE sur créances rattachées à des participations	650 886	153 700
Autres immobilisat. financières	514 511	-
ICNE sur autres prêts	514 511	-
Clients et comptes rattachés	3 780 548	5 259 244
Clients Groupe – Facture à établir	3 780 548	5 259 244
Autres créances	869 456	-
Fournisseurs Groupe – Avoir à recevoir	869 456	-
TOTAL	5 815 402	5 412 944

3.2.3.6 Détail des charges et produits constatés d'avance

Rubrique	31/12/2020	31/12/2019
Charges constatées d'avance	45 312	45 312
Charges/produits d'exploitation	45 312	45 312
CCA – Fournisseurs Hors Groupe	45 312	45 312
TOTAL	45 312	45 312

3.2.4 NOTES SUR LE BILAN PASSIF**3.2.4.1 Capitaux propres**

		Solde au 01/01/2020
Situation à l'ouverture de l'exercice		
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		614 002 531
Distributions sur résultats antérieurs		-
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		614 002 531
Variation en cours d'exercice		
	En moins	En plus
Variation du capital	-	-
Distributions sur résultats antérieurs	-	-
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	-	-
Variations des primes liées au capital	-	-
Variations des réserves	-	-
Variations des subventions d'investissement	-	-
Variations des provisions réglementées	-	143 654
Autres variations	-	-
Résultat de l'exercice	29 796 733	-
Solde	29 796 733	143 654
SITUATION À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE		SOLDE AU 31/12/2020
Capitaux propres avant répartition		584 349 452

Capital social

Le capital social de la Société s'établit à 237 888 901,80 €, composé de 180 218 865 actions de 1,32 € de valeur nominale chacune.

GRUPE KEOLIS S.A.S. détient 0,14 % de son propre capital, soit 253 152 actions (de valeur nominale 1,32 € chacune). Ces actions ne confèrent pas de droit de vote.

Affectation du résultat de l'exercice précédent

L'Assemblée Générale du 05/05/2020 a affecté le résultat de l'exercice 2019 s'élevant à - 27 091 127 € de la manière suivante :

<i>Affectations (en euros)</i>	2020
Réserve légale	-
Autres réserves	-
Dividendes versés	-
Autres répartitions	-
Report à nouveau	(27 091 127)

Provisions réglementées

Les provisions réglementées incluent 508 720 euros au titre des amortissements dérogatoires, dont 143 654 euros dotés sur l'exercice.

3.2.4.2 Provisions

3.2.4.2.1 Provisions pour charges

(en euros)	Au 31/12/2019	Dotations	Reprises	Au 31/12/2020
Provisions pour pensions et obligations similaires	4 876	-	4 352	524
Provisions pour impôts	9 419 980	13 452 922	9 419 980	13 452 922
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	266 000	-	266 000	-
TOTAL	9 690 856	13 452 922	9 690 332	13 453 446

3.2.4.2.2 Provisions pour dépréciation

Des dépréciations sur actif ont été comptabilisées pour un montant de 28 525 678 € au 31/12/2020, alors qu'elles s'élevaient à 54 510 000 € au 31/12/2019. Elles portent principalement sur les titres de participations et des prêts.

(en euros)	Au 31/12/2019	Dotations	Reprises	Au 31/12/2020
Provisions sur immos incorporelles	-	-	-	-
Provisions sur immos corporelles	-	-	-	-
Provisions sur titres mis en équivalence	-	-	-	-
Provisions sur titres de participations ⁽¹⁾	54 510 000	19 676 047	-	74 186 047
Provisions autres immos financières ⁽²⁾	-	8 849 631	-	8 849 631
Total 1	54 510 000	28 525 678	-	83 035 678
Stocks et en cours	-	-	-	-
Total 2	-	-	-	-
Clients douteux	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-
Total 3	-	-	-	-
TOTAL	54 510 000	28 525 678	-	83 035 678

(1) KEOMOTION, détenu à 100 % par la société GROUPE KEOLIS S.A.S. présentant une situation nette négative au 31/12/2020 et conformément à la méthode Groupe précisée en 3.2.2.2.3, la valeur de ses titres dans la société GROUPE KEOLIS S.A.S. ont été dépréciés en totalité en 2019.

ONE PARK, détenu à 36 % par la société GROUPE KEOLIS S.A.S. présentant une situation nette négative au 31/12/2020, la valeur de ses titres dans la société GROUPE KEOLIS S.A.S. sont dépréciés en totalité.

(2) ONE PARK, les prêts détenus sont dépréciés en totalité.

3.2.4.3 État des échéances des dettes

Dettes (en euros)	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	-	-	-	-
▪ à 1 an maximum à l'origine	1 783 617	1 783 617	-	-
▪ à plus d'1 an à l'origine	896 410 278	-	896 410 278	-
Emprunts et dettes financières divers	217 435 742	435 742	217 000 000	-
Fournisseurs et comptes rattachés	3 190 498	3 190 498	-	-
Personnel et comptes rattachés	563 249	563 249	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	405 113	405 113	-	-
État et autres collectivités publiques :	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	885 343	885 343	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et comptes rattachés	61 608	61 608	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	106 944 829	106 944 829	-	-
Autres dettes	1 272 476	1 272 476	-	-
Dettes rep.de titres emp. ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	1 228 952 753	115 542 475	1 113 410 278	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice	320 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	300 000 000			

3.2.4.4 Dettes d'exploitation

3.2.4.4.1 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

(en euros)	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Fournisseurs Groupe	46 900	333 978
Fournisseurs France	-	-
Fournisseurs Étrangers	-	-
Effets à Payer autres que le Groupe	-	-
Effets à payer Groupe	-	-
Fournisseurs factures non parvenues	103 200	2 558 858
TOTAL	150 100	2 892 836

3.2.4.5 Détail des charges à payer

Rubrique	31/12/2020	31/12/2019
Charges à payer	7 065 898	6 296 108
Emprunts et dettes financières	813 942	286 891
ICNE sur emprunts auprès des Ets de crédit	813 942	286 891
Emprunts dettes financières	435 742	353 796
ICNE sur emprunts	435 742	353 796
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 143 598	2 558 858
Fournisseurs – FNP sur autres biens et serv.	2 568 410	2 550 774
Fournisseurs HG – FNP automatique	471 987	8 084
Fournisseurs Groupe – FNP sur autres biens et serv.	103 200	-
Dettes sur immobilisations	-	145 200
Fournisseurs – FNP sur Immobilisations	-	145 200
Autres dettes	897 658	-
Clients Groupe – Avoir à établir	897 658	-
Dettes fiscales et sociales	849 655	2 362 677
Provisions pour Congés payés	92 087	175 355
Personnel – NDF	(1 602)	-
Provisions pour CET	42 019	23 395
Provision pour Prime Variable sur Objectif	429 143	1 446 399
Provisions CS sur Congés payés	36 835	70 142
Provisions CS sur CET	7 450	9 358
Provisions CS sur Prime Variable sur Objectif	171 658	607 058
CAP – Effort de construction	36	20
CAP – Formation 1 %	46 402	5 461
CAP – Taxe apprentissage	25 628	177
CAP – Taxe sur les salaires	-	25 311
Intérêts courus sur découvert	925 304	588 685
ICNE sur banque	925 304	588 685
TOTAL	7 065 898	6 296 108

3.2.4.6 Écarts de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

Néant

3.2.5 NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT**3.2.5.1 Ventilation du chiffre d'affaires**

La Société réalise l'essentiel de son chiffre d'affaires en France.

<i>(en euros)</i>	Exercice 2020			Exercice 2019
	France	Export at intra.	Total	Total
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Ventes de produits finis	-	-	-	-
Production vendue de services	10 549 454	-	10 549 454	13 228 787
CHIFFRE D'AFFAIRES	10 549 454	-	10 549 454	13 228 787

3.2.5.2 Détail des autres produits et charges d'exploitation

Autres produits <i>(en euros)</i>	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Prix de vente du matériel de transport	-	-
Différence de règlement	189	79
Autres	-	-
TOTAL	189	79

Autres charges <i>(en euros)</i>	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Redevances pour concessions brevets etc...	-	-
Jetons de présence	360 000	348 334
Pertes sur créances irrécouvrables	-	-
Frais de conseils et d'assemblées	-	-
VNC du matériel de transport cédé	-	-
Différences de règlements	7	654
Autres	-	-
TOTAL	360 007	348 988

3.2.5.3 Quote-part de résultat sur opérations faites en commun

Néant

3.2.5.4 Transferts de charge

Néant

3.2.5.5 Charges et produits sur exercices antérieurs

Néant

3.2.5.6 Charges et produits exceptionnels

Nature des charges (euros)	Montant	Imputation au compte
Néant	-	
TOTAL	-	

Nature des produits (euros)	Montant	Imputation au compte
Régularisations diverses	8 315	771800
TOTAL	8 315	

3.2.5.7 Impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

Répartition (euros)	Résultat avant impôt	Taux d'impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	(47 189 993)	-	-	(47 189 993)
Résultat exceptionnel	130 662	-	-	130 662
Intégration fiscale	-	-	(17 262 598)	17 262 598
Contribution exceptionnelle	-	-	-	-
RESULTAT COMPTABLE	(47 059 331)	-	(17 262 598)	(29 796 733)

3.2.6 AUTRES INFORMATIONS

3.2.6.1 Transactions effectuées avec des parties liées

Aucune information n'est donnée au titre des transactions conclues entre les parties liées dans la mesure où ces transactions ont été conclues à des conditions normales de marché.

3.2.6.2 Engagements financiers

GROUPE KEOLIS S.A.S. utilise des instruments financiers dérivés pour gérer les expositions aux risques financiers résultant de ses activités financières et d'investissement :

- risque de taux d'intérêts ;
- risque de change.

À la clôture de l'exercice, les gains latents ne sont pas comptabilisés. Les pertes latentes sont comptabilisées sauf lorsqu'elles portent sur des instruments qualifiés de couverture souscrits dans l'un de ces deux cas suivants :

- pour couvrir des sous-jacents présents au bilan et qui n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation ;
- pour couvrir des flux futurs attendus dans un prochain exercice, en vertu du principe de rattachement à l'exercice considéré.

Au dénouement, les gains encaissés et les pertes décaissées sont rapportés au compte de résultat en même temps que les charges et produits sur l'élément couvert.

Les instruments financiers dérivés de taux et de change sont traités avec des contreparties bancaires de première catégorie, en accord avec la politique de gestion du risque de contrepartie de GROUPE KEOLIS S.A.S.

Risque de taux d'intérêt sur son endettement à taux variable

L'exposition de GROUPE KEOLIS S.A.S. au risque de taux d'intérêt provient de son endettement financier.

L'endettement financier de GROUPE KEOLIS S.A.S. provient principalement de sa ligne de crédit syndiqué confirmée, signée avec un syndicat de 13 banques le 12 juillet 2013, pour un montant nominal de 800 M€ et à échéance le 12 juillet 2018. Cette ligne a été amendée le 11 juin 2015 pour en augmenter le nominal à 900 M€ et en reporter la date d'échéance au 11 juin 2020, puis le 27 juillet 2018 pour ajuster les Covenants à la mise en application de la norme IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 et reporter la date d'échéance au 27 juillet 2023 et le 17 juin 2019 pour reporter de nouveau la date d'échéance au 27 juillet 2024. Enfin, le 6 juillet 2020, un nouvel avenant au contrat de crédit syndiqué a été signé.

Les principales caractéristiques de cet avenant sont :

- une enveloppe de financement inchangée à 900 M€ ;
- un allongement de la maturité jusqu'au 27 juillet 2025.

Le 29 juillet 2020, GROUPE KEOLIS S.A.S a mis en place une nouvelle ligne de Crédit Syndiqué de 350 M€ avec une partie du

pool de banques partenaires participant déjà à la ligne principale de Crédit Syndiqué de 900 M€.

Cette ligne a été contractée pour une durée de 2 ans.

Afin de couvrir le risque de taux d'intérêt, GROUPE KEOLIS S.A.S. utilise des instruments financiers dérivés standards, liquides et disponibles sur les marchés :

- swaps ;

La répartition de la dette de GROUPE KEOLIS S.A.S. entre taux fixe et taux variable, sans tenir compte du portefeuille d'instruments financiers dérivés, est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Taux variable	1 073,4	981,4
Taux fixe	41,3	40,6
Emprunts et dettes financières	1 113,4	1 022,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie à taux variable	-	(51,8)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à taux fixe	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	(51,8)
Intérêts courus non échus à recevoir	(1,2)	(0,2)
Prêts et créances	-	(182,9)
Dépôts, cautionnements et Prêts participatifs	(8,3)	(1,4)
Dérivés actifs	-	(0,2)
Intérêts courus non échus	-	-
ENDETTEMENT FINANCIER NET	1 122,9	785,5

GROUPE KEOLIS S.A.S. est soumis à la variabilité des taux d'intérêt sur la partie de son endettement financier net à taux variable. Au 31 décembre 2020, une hausse instantanée de 50 points de base des taux d'intérêt du marché, sur la base d'un endettement financier net constant, augmenterait le coût de l'endettement annuel de 0,2 M€ et, en parallèle, laisserait les produits financiers de la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que les produits financiers des créances à taux variable quasiment inchangés.

Après prise en compte de l'impact des couvertures de taux, une hausse instantanée de 50 points de base des taux d'intérêt du marché, sur la base d'un endettement financier net constant, diminuerait le coût de l'endettement net de 0,7 M€.

Symétriquement, une baisse instantanée de 50 points de base des taux d'intérêt du marché, sur la base d'un endettement financier net constant et après prise en compte de l'impact des couvertures de taux, augmenterait le coût de l'endettement net annuel de 0,7 M€.

Au 31 décembre 2020, la première ligne de crédit syndiquée disponible, confirmée et non tirée, est de 300 M€. Cette ligne de crédit est disponible au niveau de GROUPE KEOLIS S.A.S. et de KEOLIS S.A.

Au 31 décembre 2020, la seconde ligne de crédit syndiqué disponible, confirmée et non tirée, est de 350 M€. Cette ligne de crédit est disponible au niveau de GROUPE KEOLIS S.A.S.

Risque de change

La société GROUPE KEOLIS S.A.S., compte tenu de sa situation de maison mère du Groupe, réalise des investissements nets en devises au capital de filiales étrangères. Afin de gérer le risque de change résultant de ces investissements, GROUPE KEOLIS S.A.S. utilise pour des montants limités des instruments financiers dérivés.

- achats de caps ;
- ventes de floors sont associées à des achats de caps pour constituer des tunnels symétriques ou asymétriques ;
- ventes de caps pour dénouer un cap existant ou pour réaliser un cap spread ;
- achats de floors, notamment pour racheter des floors constituant les parts asymétriques des tunnels

L'objectif de gestion est de préserver le cours de change de référence défini pour l'année.

Les instruments utilisés par GROUPE KEOLIS S.A.S. sont standards, liquides et disponibles sur les marchés :

- achats et ventes à terme ;
- swaps de change ;
- achats d'options ;
- ventes d'options associées à des achats d'options pour constituer des tunnels symétriques ou asymétriques.

Il n'y a pas d'opération de change chez GROUPE KEOLIS S.A.S. en cours au 31 décembre 2020.

3.2.6.3 Engagements de retraite et des médailles du travail

Indemnités de départ en retraite

Le montant des indemnités de départ à la retraite s'élève au 31/12/2020 à 166 614 €.

Ce montant n'est pas provisionné dans les comptes sociaux et figure dans les engagements financiers.

Médailles du travail

Le montant provisionné dans les comptes sociaux au titre des médailles du travail s'élève à 524 € au 31/12/2020.

3.2.6.4 Informations en matière de crédit-bail

Néant

3.2.6.5 Effectif moyen

Effectifs	Personnel salarié
Cadre dirigeant	7
TOTAL	7

3.2.6.6 Rémunérations allouées aux organes d'administration, de direction ou de surveillance

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à mentionner une rémunération individuelle.

Les jetons de présence versés au Conseil s'élèvent à 360 000 €.

3.2.6.7 Identité de la société consolidante

La Société fait partie d'un groupe dont la société consolidante est la Société SNCF PARTICIPATIONS, enregistrée et domiciliée en France sous le n° SIRET 572 150 977 01839, dont le siège social est situé au 9 rue Jean-Philippe Rameau – 93 212 LA PLAINE ST DENIS CEDEX.

Les comptes de la Société sont intégrés dans les comptes consolidés de la Société SNCF PARTICIPATIONS suivant la méthode de l'intégration globale.

3.2.6.8 Renseignements concernant les filiales et participations

Sociétés concernées	Montant du capital social	Capital détenu	Capitaux propres y compris résultat	Résultat Net (euros)
KEOLIS SA	619 793 616	100%	287 913 217	(342 343 520)
EFFIA SAS	3 136 000	100%	76 139 386	20 715 628
KEOMOTION	54 510 000	100%	(49 714 308)	4 485 918
KLP15	10 000	100%	10 000	-
ONEPARK ⁽¹⁾	48 654	36%	(10 882 000)	(5 795 000)

(1) Données 2019

3.2.7 ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Néant

3.3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AU COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

Aux associés

GROUPE KEOLIS S.A.S

20-22 rue le Peletier

75009 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GROUPE KEOLIS S.A.S relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires au comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Estimations comptables

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans les notes 3.2.2.2.3 et 3.2.3.3 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président du directoire.

Responsabilités des Commissaires au comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 26 février 2021

Les Commissaires au comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Françoise Garnier

ERNST & YOUNG Audit
Jérôme GUIRAUDEN






KEOLIS

20 rue Le Peletier,
75320 Paris Cedex 09 - France

T. +33(0)1 71 32 90 00
www.keolis.com